Publi [illegible] le SYNDICAT D'OEU-VI [illegible] SOCIALES LIMITEE
BUR [illegible]X: Angle des rues Dalh [illegible] et Georges, Ottawa, Ont.
TE [illegible] IONES: Service de jour: [illegible] 514—Service de nuit: [illegible]
[illegible]inistration: Rideau 514. — [illegible]elles: Rideau 516. — Bu[illegible] de Hull: Sherwood 3925.

Salle de lecture

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada $5.00
Ottawa par poste 6.00
Etats Unis 7.00
Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada $2.00
Etats Unis et Union Postale 3.00

14e Année No 143 — OTTAWA MERCREDI 23 JUIN 1926 — Le No 2 sous

LA JOURNEE DE LA GRANDE FERVEUR AU CONGRES EUCHARISTIQUE

UN MILLION DE CATHOLIQUES PARTICIPENT A VEC FERVEUR AUX CEREMONIES DU 3EME JOUR

400,000 hommes au Stadium hier matin et 170,000 femmes au Soldier's Field — Mgr Hanna rend hommage à la piété des femmes — Un choeur de 18,000 femmes chante l'ordinaire de la messe— Trois messages de Rome.

PROFESSION DE FOI

CHICAGO, 23. — La journée d'hier au congrès eucharistique a été particulièrement la journée de la ferveur. Dans plusieurs églises de la ville, le Saint Sacrement était exposé et des foules considérables ont passé des heures devant le Saint-Sacrement. De nouveau hier matin une foule immense était réunie au Stadium. On estime à 400,000 le nombre des personnes qui avaient pris place à cet endroit et à un million celui des personnes qui se pressaient aux alentours.

La messe pontificale fut célébrée par Mgr Paul Giabbe, nonce papal en Colombie. Avant cette messe une séance internationale fut présidée par le cardinal O'Connell, de Boston. Les orateurs à cette séance furent le cardinal Charost, le cardinal Piffl, M. Pierce Butler. Le sermon fut fait par Mgr Hanna.

LES FEMMES AU SOLDIERS' FIELD

La troisième journée du congrès, mardi, a réuni à Chicago plus de fidèles qu'à aucun des jours précédents. Dans la matinée 170,000 femmes ont assisté au Soldiers' Field à une messe pontificale célébrée par S. Grandeur Mgr Joseph Palica, archevêque, et vicaire-général de Rome, et dans la soirée des centaines de mille hommes remplissaient le stadium pour assister à une cérémonie qui leur était réservée. Chaque fois il y avait plusieurs milliers de personnes qui ne pouvaient pénétrer dans les salles ou les places publiques, et elles devaient se contenter de suivre les cérémonies à l'aide de haut-parleurs.

Mgr Hanna, de San Francisco, qui s'adressait aux femmes, a dit que leurs assemblées du jour étaient le plus grand honneur fait à la femme dans le cours de l'histoire. Plusieurs milliers avaient pris place dès six heures du matin, et les dernières n'ont pu quitter l'endroit qu'à deux heures de l'après-midi.

Un choeur composé de 6,000 religieuses et de 12,000 femmes a chanté la messe Rosa Mystica. Dans l'après-midi une heure d'adoration fut prêchée à l'église Notre-Dame par Mgr Rouleau, de Valleyfield. Les membres du clergé ont assisté à cette démonstration de foi. Dans la soirée, une séance sacerdotale eut lieu aussi à l'église Notre-Dame. Les orateurs furent Mgr Villerabel, Mgr Legris, de Bourbonnais, l'abbé J. E. Levasseur, de Chehansé, et le Père de Keyser, S. S. S.

La séance des hommes, qui a eu lieu au Saint-Nom, a eu pour orateur le cardinal O'Donnell, primat d'Irlande. Le cardinal Mundelein présidait.

Plusieurs évêques nous ont affirmé hier qu'ils sont particulièrement frappé de la piété qui règne parmi la population catholique de Chicago.

Hier matin, le groupe canadien-français est allé visiter les abattoirs de Chicago et fut reçu par la Compagnie Swift. Le groupe a reçu aussi la visite de Mgr Mignan, de Mans, du R. P. Pelletier, président de la section française au congrès. Parmi les étrangers on mentionne M. le chanoine S. Coubé.

Les membres de la délégation française partiront vendredi pour Montréal et Québec. Les cardinaux et évêques seront à Montréal samedi et y demeureront jusqu'à mercredi. Ils se rendront alors en bateau à Québec où ils demeureront de jeudi à dimanche. Ils partiront dimanche en automobiles pour se rendre aux Trois-Rivières puis à Montréal. De belles réceptions sont organisées à Québec et Montréal à cette occasion. NN. SS. Gauthier et Langlois sont heureux de voir que les visiteurs français ont accepté cette invitation.

Ce matin une foule immense a assisté à la messe pontificale célébrée au Stadium par Mgr Hoban, auxiliaire de Chicago, et Mgr Dowling, archevêque de St-Paul, fit le sermon. Avant la messe, la séance internationale fut présidée par le cardinal Daugherty, de Philadelphie. Les orateurs furent Mgr Geo. Gauthier, M. Jos Scott, de Los Angeles, le cardinal Czernoch, de Hongrie.

MESSAGES DE ROME

On a lu trois messages de Rome aux diverses séances d'hier. Deux messages sont arrivés dans la matinée et le troisième pendant la séance de la section de langue anglaise. Dans les trois messages Sa Sainteté, par l'entremise de Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, a

Suite à la 6ème col. 1

La reine douairière OLGA, veuve du feu roi Georges 1er, de Grèce, et mère du feu roi Constantin, est morte [illegible] de 76 ans.

LE RAPPORT DU COMITÉ DES CHEMINS DE FER

Il a été déposé en Chambre hier après-midi —Il y est recommandé un prêt de prêt de $31,000,000 aux chemins de fer nationaux et un autre de $600,000 à notre marine marchande.

LES TEMOINS

Le comité des chemins de fer nationaux et de la marine marchande du gouvernement canadien a déposé, hier après-midi, en Chambre, son rapport final, par l'entremise de son président, M. W. D. Euler, député de Waterloo.

Le comité a tenu quatorze séances et entendu une vingtaine de témoins. Il recommande, à l'unanimité, un prêt de $600,000, à la marine marchande canadienne. De même, le comité recommande le vote d'un crédit de $31,000,000 aux chemins de fer nationaux.

Voici le rapport qu'a déposé M. Euler:

TEMOINS ENTENDUS

M. Euler, du comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le gouvernement possède, exploit et contrôle, présente le quatrième et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité auquel ont été soumis pour étude et rapport à la Chambre, les crédits des chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande du gouvernement du Canada, limitée, a tenu quatorze séances, au cours desquelles il a interrogé plusieurs témoins, comprenant:—

Sir Henry Thornton, C.B.E., président de la compagnie et du bureau, C.N.R.

Major Graham Bell, C.M.G., sous-ministre des Chemins de fer et Canaux.

Gérard Ruel, C.R., vice-président du contentieux, C.N.R.

D. J. McDougald, directeur des chemins de fer nationaux.

S. J. Hungerford, vice-président, départements d'exploitation et de construction, C.N.R.

J. E. Dalrymple, vice-président, départements du trafic et des messageries.

R. C. Vaughan, vice-président, départements des achats et des magasins.

A. E. Warren, gérant général, région centrale, C.N.R.

R. A. C. Henry, directeur, bureau d'économie, C.N.R.

R. B. Teakle, gérant général, marine marchande du gouvernement du Canada, Limitée.

C. B. Brown, ingénieur en chef, département d'exploitation, C.N.R.

T. H. Cooper, auditeur général, C.N.R.

Dr W. J. Black, directeur de la colonisation, de l'agriculture et des ressources naturelles, C.N.R.

J. P. Doherty, gérant du trafic, marine marchande du gouvernement du Canada, limitée.

R. L. Fairbairn, gérant, bureau du service des passagers, C.N.R.

D. O. Wood, gérant du trafic, département du fret étranger, C.N.R.

C. Manning, assistant du vice-président, départements de la colonisation, télégraphes, terres et assurances, C.N.R.

F. Davidson, auditeur, marine marchande du gouvernement du Canada, limitée.

R. H. Fraser, l'agent du tracé, département des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

H. A. Palmer, agent régional du tracé, C.N.R.

Bert Grant, de Toronto, Ontario, constructeur.

suite à la 6ème, col. 2

AU PARLEMENT

Aujourd'hui

Le sénat siège. Aux communes, le débat sur le rapport du comité des douanes se continue.

Hier

Le sénat a adopté en troisième lecture le bill de la réestimation des terres des soldats. Aux communes, on a débattu le rapport du comité des douanes.

LES TRAVAILLISTES VONT S'OPPOSER

De la Presse Canadienne

LONDRES, 23.— Le gouvernement a rendu public hier le texte de ses projets de loi au sujet de la réorganisation de l'industrie minière. Le premier intitulé de "L'industrie minière" ira en Chambre demain.

Il demande la réunion des mines sous une commission comme économie d'exploitation et donne à cette commission le pouvoir de conférer le droit de travailler le minerai sans s'occuper des restrictions et autorise la levée d'un shilling par livre sur les royautés pour donner des facilités aux mineurs. Le deuxième projet permet aux mineurs de travailler huit heures par jour au lieu de sept.

Le parti travailliste a décidé de faire une opposition vigoureuse à ces deux projets dans le Parlement. Il se proposeront de rejeter le premier projet disant qu'il n'offre l'unification systématique et l'amalgamation obligatoire. Le second projet est calculé pour prolonger la dispute. Tous les deux sont, disent-ils, directement contraires aux recommendations de la Commission Royale.

Des chiffres présentés au Parlement montrent que les importations de charbon ont augmentées depuis le 8 mai de 50 tonnes à 58,000 tonnes le 5 juin et à 181,000 tonnes le 19 juin.

LA VISITE DE LORD BYNG A TORONTO.

Presse canadienne

TORONTO, 23.—Les arrangements définitifs pour la visite de Lord et Lady Byng à Toronto, du 28 juin au 7 juillet, ont été annoncés hier. Leurs Excellences se retireront au cours de cette période à la résidence de Sir Joseph et Lady Flavelle, à Queen's Park, et le personnel domestique de Rideau Hall y sera installé quelques jours d'avance. Lord et Lady Byng assisteront à un banquet officiel le 29 juin chez le lieutenant gouverneur et à un diner donné par le gouvernement de l'Ontario le 30 juin.

A. J. COOK A ÉTÉ ATTAQUÉ PAR BIRKENHEAD

Le secrétaire de l'Inde accuse le secrétaire de la fédération des mineurs de chercher la destruction de l'industrie du charbon et la nationalisation des mines.

PRETS AU COMBAT

(Presse Associée)

LONDRES, 23.—A la suite d'une décision du parti travailliste d'offrir une forte opposition aux nouveaux bills du gouvernement dont le but est la réorganisation de l'industrie minière, le comte Birkenhead, secrétaire de l'Inde, a fait une sortie verbale contre A. J. Cook, secrétaire de la fédération des mineurs.

Dans un discours qu'il a prononcé hier soir, Birkenhead accuse Cook de méditer la destruction de l'industrie minière du charbon et la nationalisation des mines. Il l'accuse également, ainsi que ses partisans, d'aller chercher une solution de la situation ouvrière dans la Russie soviétique.

Lord Birkenhead dit que lui et ses collègues sont prêts à livrer une grande bataille pour empêcher la destruction de la nation. Nous, dit-il, qui avons fait tomber tous les despotes de l'Europe, nous ne serons pas vaincus par des hommes qui vont s'inspirer à une source révolutionnaire discréditée dans le pays le plus pauvre de l'Europe.

Les Indiens sont arrivés en Angleterre

De la Presse Associée

LONDRES, 23.— Habillés à l'européenne les trois chefs indiens de la Colombie Britannique sont arrivés ici pour tenter une seconde fois de déposer leurs griefs devant Sa Majesté le roi.

SE NOYE EN PECHANT.

Presse canadienne

ST-EMILE DE SUFFOLK, Qué., 23.—Un enfant de cinq ans, du nom de Florand Rossignol, s'est noyé ici hier en pêchant. Il fut entraîné par une carpe qui s'était accrochée à l'hameçon.

De la Presse Associée

LONDRES, 23.— Le prince de Galles célèbre aujourd'hui le trente-deuxième anniversaire de sa naissance. Les drapeaux ont été hissés dans tout le pays en son honneur, surtout dans la partie ouest de la ville de Londres.

Depuis plusieurs jours, l'héritier du trône d'Angleterre a reçu un grand nombre de messages de félicitations de toutes les parties du monde. Il a diné aujourd'hui avec les membres de la famille royale au palais de Buckingham, et compte diner privément ce soir avec des intimes au palais St-James.

TROIS SONT IMPLIQUES DANS CETTE AFFAIRE

De la Presse Canadienne

BARRIE, Ont., 23.— Trois résidents de cette ville ont passé la nuit d'hier en prison. Ils sont accusés d'avoir tenté de faire sauter l'église catholique de Sainte Marie avec de la dynamite le soir du 10 juin.

La police provinciale a déclarée que tous les accusés ont avoué faire partie du Ku-Klux-Klan et que l'un d'eux aurait déclaré avoir été désigné par cette société pour faire la besogne, mais les dignitaires de l'ordre nient avoir participation à l'affaire.

James Skelly, jeune cordonnier irlandais, a été arrêté avant-hier soir à Toronto et Clare Lee, 24 ans, et William Buttler, 17 ans, ont été arrêtés hier. Tous trois ont comparu en cour et la cause a été remise au 28 juin.

D'après les renseignements fournis par les enquêteurs du Klan Skelly aurait fait deux déclarations contradictoires, disant d'abord qu'il avait reçu un bon salaire pour accomplir son forfait et plus tard, par écrit, qu'il avait déposé des bâtons de dynamite dans le sous-sol de l'église, de son propre chef.

L'inspecteur Cuddy, de la police provinciale, a déclaré hier qu'il avait reçu un téléphone des quartiers généraux du Klan avant l'arrestation de Skelly.

CAILLAUX REDEVIENT MINISTRE DES FINANCES SUR LE REFUS DE POINCARE

Briand n'a pas encore réussi à former son cabinet et ce retard cause une grande anxiété dans les milieux politiques — Poincaré ne veut pas accepter.

TACHE DIFFICILE

De la Presse Associée

PARIS, 23.— M. Joseph Caillaux, ex-premier ministre de France, a accepté le poste de ministre des finances dans le cabinet que M. Briand est en train de former. MM. Caillaux et Briand travaillent ensemble à la formation d'un cabinet que M. Briand espère compléter pour ce soir.

M. Caillaux a accepté d'être ministre des finances après que l'ancien président Poincaré eut refusé. Parlant cet après-midi des changements dans la situation, M. Briand déclara ce qui suit:

"J'ai rencontré mes anciens associés dans le ministère, et MM. Poincaré et Doumer ce matin. Les ministres qui ont représenté la combinaison républicaine de la gauche ont fait tous leurs efforts pour engager M. Poincaré à accepter le portefeuille de ministre des finances, mais il a refusé.

"J'estime que la combinaison que j'avais en vue a perdu de son poids. J'ai été alors contraint de me rendre chez le président Doumergue, de lui dire que je n'avais pas réussi dans ma tâche et que je refusais d'aller plus loin. Le président insista fortement, de sorte que je me suis vu forcé de tenter un autre effort. J'ai demandé à M. Caillaux d'accepter le portefeuille des finances et il a accepté."

M. Briand a déclaré qu'en toute justice, M. Caillaux doit avoir le droit de choisir les ministres apparentés directement à l'administration de la vie économique du pays.

PARIS, 23.— M. Briand demeurera premier ministre et sera aussi ministre des affaires étrangères, pendant que M. Caillaux sera ministre des finances avec privilège de conseiller M. Briand dans le choix du reste des ministres.

Suite à la 6ème col. 3

Le coût de l'instruction

Presse canadienne

TORONTO, 23.—Le coût de l'instruction à Toronto a pratiquement doublé au cours des sept dernières années, d'après le rapport déposé hier par M. Scott, vérificateur de la ville. En 1918, le coût par tête était de $6.82, en comparaison avec $12.21 en 1925, ce qui est cependant une légère diminution sur l'année précédente, alors que cette somme était de 12.26.

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la marine.—La réception a été passable hier soir.

CE QUE COUTE UN ACCES DE MAUVAISE HUMEUR

Nos titres et nos prix seuls se passent de commentaire. Voyez par vous-mêmes.

Ce que coûte un accès de mauvaise humeur	.45
Comment on devient aimable	.45
Pitié pour les Petits	.45
Rendez-moi mon Père	.25
Passe-temps de soirée	.25
Une amie sur terre, une mère au ciel	.25
Les délassements de la veillée	.25
La joie après les larmes	.25
Le Bonheur d'une bonne première communion	.25
Toujours Elle — Pierre l'Ermite	.30
La Vieille Fille — Pierre l'Ermite	.30
La Grande Amie — Pierre l'Ermite	.30
La Trouée — Pierre l'Ermite	.30
Le Soc — Pierre l'Ermite	.30
Une Soeur Aimée	.40
Une Ame d'Elite	.35
Le Vol d'Oubli	.45
Les Parrains de Froucette	.45

A SUIVRE DEMAIN

Service de Librairie du "Droit"

L'EGLISE CATHOLIQUE ST. MARY'S, DE BARRIE, ONT., qu'on a tenté récemment de faire sauter à la dynamite. Trois individus ont été arrêtés à la suite de cet attentat, dont un jeune savetier irlandais, qui déclare avoir été poussé par le K. K. K.

COMME DEUX SOEURS CES EGLISES ONT ETE ELEVEES DANS LES MEMES CROYANCES ET LA MEME SOUMISSION

S. G. Mgr Georges Gauthier dit que la source véritable du congrès actuel, à Chicago, remonte aux premiers missionnaires de l'Amérique — Il parle au Stadium devant des milliers de personnes.

A SUPERIORITE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

(Presse Associée)

CHICAGO, 23.—Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, portant la parole au Stadium devant des miliers de fidèles, a dit que de même que la parabole du grain de sénevé avait trouvé son accomplissement, de même il fallait remonter jusqu'aux premiers explorateurs missionnaires du pays pour trouver la source véritable du présent congrès eucharistique, qui surpasse tout autre congrès de ce genre jamais tenu encore.

Faisant allusion aux catholiques du Canada et à ceux des Etats-Unis, Sa Grandeur ajoutait: "Comme deux soeurs, l'Eglise canadienne et l'Eglise américaine, que les races et les territoires séparent, se sont trouvées unies dans la même Foi, et ont été élevées dans les mêmes croyances et la même soumission au Saint-Siège Mais comment oublier que le principe du triomphe dont nous sommes aujourd'hui les témoins se trouve dans la vie obscure mais intrépide de quelques missionnaires canadiens qui, sur le sol américain, ont écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise?

"Les voyages des premiers explorateurs n'avaient donné que de très minces résultats. Verrazzano en 1524, Coligny en 1563 et Champlain, de 1604 à 1606 ne sont que des ombres qui ont passé dans ces régions nouvellement découvertes.

"Ici comme au Canada, ce qui s'est accompli d'important et ce qui subsiste à travers les siècles, est le travail de l'influence civilisatrice des premiers missionnaires. Après leurs premiers travaux dans les vallées du St-Laurent et de l'Outaouais ainsi que du Saguenay, ces missionnaires ont dirigé leurs pas vers les Alleghanys et les Montagnes Rocheuses, de la baie d'Hudson ils se sont dirigés sur le golfe du Mexique. Ils étaient partout, sur les lacs et les rivières, et dans les endroits les plus reculés des forêts vierges".

Et plus loin Mgr Gauthier ajoutait: "La supériorité de l'Eglise catholique réside en ceci qu'en plus de ses chaires, cette Eglise possède des tabernacles et des autels où la vie de nos âmes s'entretient de la présence de Dieu.

"Demeurez au milieu de nous, Seigneur. Que vos droits éternels continuent d'être reconnus sur ce grand continent d'Amérique. Nous avons plus que jamais besoin de discipline aujourd'hui parce que le flot augmente des passions qui subjuguent les âmes et des théories douteuses qui pervertissent les esprits. Nous avons droit de jeter les yeux sur vous, Seigneur".

Hier soir plus de 150,000 hommes, réunis au Soldiers' Field, ont renouvelé leur profession de fidélité en l'Eglise. La cérémonie avait réuni des hommes de toutes les classes sociales que les liens d'une foi commune rendaient frères dans le Christ.

La ville de Chicago commence déjà ses préparatifs d'adieu à ses nombreux visiteurs qui depuis quatre jours sont ses hôtes. Des milliers de personnes laissent aujourd'hui la ville pour se rendre à Mundelein, où a lieu demain la grande procession du T. S. Sacrement qui termine le congrès.

LA DERNIERE LUTTE.

Presse Associée

CHICAGO, 23.—R. T. Scott, bandit financier et convaincu du meurtre de Joseph Maurer, 19 ans, commis de pharmacie, a commencé hier à livrer sa dernière bataille contre la potence, alors que la cour a fait le choix d'un jury afin de déterminer s'il est suffisamment sain d'esprit pour être pendu.

UNION DES PAYS DU NOUVEAU MONDE

(Presse Associée)

SAN JOSE, Costa Rica, 23. — Le congrès constitutionnel a voté en faveur d'une motion en vue d'une ligue ou d'une union des pays du nouveau monde et aussi en faveur du principe d'arbitrage, comme moyen d'obtenir une paix permanente. Dans une autre résolution, on exprime l'espoir de l'établissement prochain d'une société des nations américaines et d'une cour interaméricaine.

DEMANDE L'ASSISTANCE DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA HOUILLE DES PROVINCES MARITIMES

M. E. A. Lapierre dépose en Chambre, le rapport du comité parlementaire du combustible — Plusieurs recommandations très importantes — La coopération avec les provinces.

TRAVAIL DU COMITE

M. E. A. Lapierre, député de Nipissing, ap résenté en Chambre, hier après-midi, au début de la séance, le rapport final du comité spécial chargé de faire enquête sur nos sources actuelles d'approvisionnement de houille. La discussion du rapport aura lieu demain.

Parmi les recommandations du comité, il faut mentionner celles qui: demande des expéditions d'essai de houille domestique d'Alberta sous la surveillance du Bureau fédéral du combustible; qui recommande des mesures législatives pour encourager la production du coke domestique; qui demande que le droit cinquante sous la tonne actuellement imposé sur le charbon mou bitumineux soit étendu à l'anthracite petit, connu sous le nom de buckwheat et pea.

Le comité demande aussi l'assistance du gouvernement pour encourager l'expansion des marchés en faveur de la houille maritime, et recommande le retrait de l'exemption de droits accordés au charbon étranger pour le ravitaillement des vapeurs océaniques.

Voici le rapport du comité que le président a déposé en Chambre:

CONSTITUTION DU COMITE

Le comité spécial nommé le 15 mars a charge d'étudier nos sources actuelles d'approvisionnement en houille anthracite et bitumineuse, la sûreté de ces sources, la question de savoir si le consommateur canadien paye un prix raisonnable et juste, et aussi le mode d'extraction et de livraison de la houille canadienne les plus avantageux pour toutes les parties du Canada, en vue de donner un emploi à nos travailleurs, du fret à nos voituriers, et d'effectuer par ces moyens des économies d'argent qui se dépense actuellement pour ces denrées à l'étranger; soumet son troisième et dernier rapport.

Une résolution du 6 mai constituait comme suit le comité: MM. Armstrong (Lambton), Bury, Campbell, Flemming, Garland (Rivière-à-l'Arc), Gershaw, Howden, Lapierre, Macdonald (Cap-Breton), McLean (Melfort), Neill et Nicholson. Le 12 mai, le nom de M. Cantley était substitué à celui de M. Nicholson.

TRAVAIL DU COMITE

Le comité a tenu quinze séances, interrogé vingt huit témoins, et tenu une conférence à laquelle ont assisté les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, le ministre des terres et des mines du Nouveau-Brunswick, le procureur général de la Nouvelle-Ecosse, le procureur général du Manitoba, et le trésorier provincial d'Ontario.

Pour éviter le dédoublement de la preuve, le comité a pris connaissance du rapport du comité du Sénat (1923) sur l'approvisionnement houiller du Canada, ainsi que les transactions du comité de la Chambre des Communes relatif aux mines et aux minéraux (1923) sur l'approvisionnement du combustible au Canada.

Le comité croit avoir recueilli des témoignages précieux et des renseignements importants. Sous ce dernier rapport, il a été intelligemment secondé par le sous-ministre des Mines, par le secrétaire du bureau fédéral du combustible, et par les fonctionnaires du National-Canadien.

Le comité est aussi d'avis que son enquête n'a touché que quelques-unes des questions qui lui étaient soumises. La situation n'a

Suite à la 6ème, col. 1ère.

Les Nouvelles Religieuses

Nouveaux évêques français.

PARIS — Mgr Harscouet, vicaire général d'Annecy, est nommé évêque de Chartres.

Le chanoine Pasquet, de Coutances, est nommé évêque de Séez.

* * *

La presse catholique aux E.-U.

NEW YORK—La presse catholique se développe avec rapidité aux Etats-Unis. Il y a un quart de siècle, elle était insignifiante, peu appréciée, et passait, à tort ou à raison, pour ennuyeuse. Aujourd'hui elle est active, et les publications catholiques sont non seulement remplies d'informations diverses, mais les nouvelles y sont présentées sous une forme extérieure attrayante. Il reste cependant des progrès à faire pour que la presse catholique devienne une puissance qui, ayant conquis une influence nationale, combatte efficacement les doctrines malsaines et irréligieuses. L'on nous dit qu'un certain nombre de feuilles catholiques donnent maintenant un dividende appréciable, preuve que leurs sacrifices sont récompensés par le succès.

* * *

La Jeunesse Catholique.

BONN, Allemagne—La Commission internationale de Jeunesse catholique vient de se réunir à Bonn, Allemagne, pour préparer les travaux du prochain Congrès international des Associations de Jeunesse catholique qui se tiendra à Lourdes en 1927.

L' A. C. J. C. avec trente-deux autres associations est rattachée au secrétariat international dont le siège social est à Rome, sous la paternelle protection de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Les membres de la Commission internationale de Jeunesse catholique ont confiance que la collaboration intime provoquée par ces rencontres périodiques hâtera la réalisation de la belle devise adoptée Pax Christi in regno Christi.

* * *

Le retour de Mgr Petit.

ROME—Dans les milieux autorisés du Vatican, on annonce que Mgr Louis Petit, archevêque d'Athènes et délégué apostolique de Grèce, ne retournera plus dans ce pays.

Déjà depuis deux ans, dit-on, le Pape voulait rappeler à Rome le prélat français pour lui faire achever un ouvrage important.

Mgr Petit prendra quelques mois de repos en France, puis il retournera à Rome reprendre ses travaux. On ne sait pas encore qui lui succédera à Athènes, mais on fait observer qu'il existe en Grèce un mouvement en faveur de la nomination d'un prélat indigène.

TORONTO, 23. — La pression est très basse sur les grands Lacs et les Etats du milieu de l'Atlantique, et relativement haute en gagnant l'ouest. Le temps est pluvieux dans la Nouvelle-Ecosse et le nord de l'Ontario. Ailleurs il fait beau et la température est à peu près normale.

Vallée de l'Outaouais et haut du S. Laurent—Vents modérés du sud-ouest et de l'ouest, surtout beau et modérément chaud aujourd'hui et jeudi, avec quelques averses.

Maximum hier, 72.

Minimum durant la nuit: 48.

A 8 heures ce matin: Prince Rupert 50; Victoria 58; Kamloops 56; Calgary 56; Edmonton 56; Winnipeg 60; Sault Ste-Marie 48; Toronto 64; Kingston 58; Ottawa 54; Montréal 60; Québec 56; St-Jean, N. B. 54; Halifax 56; St-Jean, Terreneuve 58; Détroit 62; New York 66.

LE SHAMROCK MAITRE-ADRIA SURPREND-LE TORONTO EN PERD

BAN MENACANT-LES GIANTS SONT ARRETES-RUTH A COGNE SON 23eme

LES FAVORIS SONT BATTUS DANS LES HANDICAPS A ERIE

ADRIA PREND LE HANDICAP NIAGARA ET E. BUFORD, LE SELKIRK.

FORT ERIE, 23. — Deux épreuves de valeur étaient à l'affiche mardi après-midi, à la piste locale et le sport fut de calbire supérieur. Le handicap Niagara de six furlongs ne réunit que quatre partants et c'est Adria, le troisième choix, qui enleva la palme, battant Arno, de l'écurie Seagram et Golden Rule, le favori sorti des écuries de J. K. L. Ross. Le temps fut de 1.15.

M Pepp complétait le champ. En dépit de la maigreur du champ, la lutte a été intéressante.

BUFORD SURPREND

L'autre bourse importante, le Selkirk, de 5 1-2 furlongs, réunissait huit partants, dont Sun Lynn, Overland et Heartache semblaient être les favoris. La palme revint à E. Belford, avec Smith en selle, tandis que Sun Lynn courait à la place et que Maid of Orleans, de l'établissement Salmon, arrivait troisième. Temps, 1.-08 3-5.

LES RESULTATS

REMIERE COURSE			
W. Knows Me	$ 5.10	3.50	2.50
Lieut. Farrell		3.20	2.45
Button Bright			2.50
DEUXIEME COURSE			
Muskallonge	$ 5.40	2.85	2.30
Foreland		4.35	2.75
Dolly Dunbar			2.60
TROISIEME COURSE			
Fl. Ruffles	$18.60	6.35	5.95
Royal Pearl		4.45	3.35
Solidity			10.60
QUATRIEME COURSE			
E. Buford	$12.30	7.15	3.40
Sun Lynn		3.60	3.35
M. of Orleans			5.10
CINQUIEME COURSE			
Adria	$ 7.35	3.80	
Arno		3.30	
Gold. Rule			
SIXIEME COURSE			
Fornovo	$ 8.90	6.60	4.20
Just		8.20	4.35
Scissors			3.30
SEPTIEME COURSE			
Altissimo	$ 4.75	3.40	3.10
Lampus		4.65	3.30
Belpré			3.00

SUR LE TURF

Ceux qui doutent de la popularité du turf au Canada feront bien de lire les chiffres suivants: A Fort Erié, samedi, on a relevé 12,000 spectateurs; au parc Dufferin, piste torontonienne d'un demi-mille, on en trouve plus de 13,000 et à Delorimier, demi-mille de Montréal, plus de 5,000. Voilà qui n'est pas vilain.

* * *

Le nouveau parcours Widener, au parc Belmont, ne plaît pas aux critiques. Comme il est à angle avec les estrades, les spectateurs ne peuvent déterminer sûrement le vainqueur et ils ont critiqué sans raison, toutefois, les décisions des juges.

* * *

Robert Commodore, ambleur 2.07 1-2, vainqueur du dernier handicap Sage Park, de $10,000 à Windsor, Conn., est sous les soins d'un vétérinaire.

* * *

Le turf est rétabli sur de solides bases dans l'Illinois. La réunion d'Aurora qui a pris fin samedi, attira durant les 27 jours de sa carrière, de vastes foules et le Fairmount Jockey Club, à Collinsville près de St-Louis, a un patronage dont il peut être fier.

* * *

Pompey, le fameux champion de W. R. Coe est disparu de la circulation. Cette bête fut sans contredit la plus forte déception de la campagne de 1926. Et dire que Coe a refusé une fortune pour son cheval à l'époque du Derby du Kentucky.

LE HANDICAP A SUPERFRANK

PLUSIEURS NEGLIGES ONT LE DESSUS A LATONIA. — DRONE GAGNE.

LATONIA, 23. — Superfrank, conduit par Léger, a agné le handicap disputé mard,i à la piste locale, sur le millé et 70 verges, battant Marconi et Breakfast Bell. Quatre surprises furent enregistrées au cours de la matinée, mais Superfrank et King Gorin II ont récompensé le talent.

LES RESULTATS

PREMIERE COURSE			
Drone	$ 7.80	4.00	3.20
Peaches		6.00	4.00
Wat. Trail			3.80
DEUXIEME COURSE			
Rosetta Stone	$19.60	8.40	5.20
Wood Nymph		5.60	4.20
Phil. Photo			3.40
TROISIEME COURSE			
Allaire	$63.00	26.00	15.80
Fr. Victoria		6.80	4.60
Glo. Quayle			4.00
QUATRIEME COURSE			
Euphrasia	$16.60	6.60	2.80
Mary Jane		4.20	2.60
Polly Sue			2.40
CINQUIEME COURSE			
Superfrank	$ 5.80	3.40	2.80
Marconi		5.00	3.40
Breakfast Bell			3.80
SIXIEME COURSE			
Lakme	$64.80	16.00	10.20
Malcolm B. Jr.		3.40	2.60
Queen Clara			8.60
SEPTIEME COURSE			
King Gorin II	$ 5.20	3.20	2.60
Balboa		8.40	5.20
Lancer			4.60

MASCART GAGNE

PARIS, 22.—Edouard Mascart, champion poids-plume d'Europe, a obtenu la décision sur Johnny Curley, champion anglais, au cinquième assaut de leur combat, ici, ce soir. Curley fut disqualifié.

SUZANNE VICTORIEUSE

WIMBLEDON, 22.—Suzanne Lenglen continue son travail brillant. Dans la première ronde du tournoi de Wimbledon, qui se poursuivra pendant une quinzaine de jours, elle a éliminé Mary K. Browne.

Les Américaines ont reçu une autre gifle, lorsque Richard fut battu par Henri Cochet.

CLASSIQUE CANADIENNE

TOKEN, étoile de l'établissement Green Briar, de Winnipeg, gagne facilement le derby de Hamilton, doté d'une bourse de $5,000. **SOUTH WIND**, de la même écurie, est deuxième, et **PUNJAB**, à Walter Salmon, troisième.

AUTRE STAKE POUR MACAW

LA BETE DE WHITNEY ENLEVE LE SHEVLIN CONTRE UN BON CHAMP.

AQUEDUCT, 23. — Macaw, la bonne bête de H. P. Whitney, a continué son heureuse besogne, mardi après-midi, à la piste locale, en battant un champ supérieur dans les stakes Shevlin, de $5,000 ajoutés, une affaire d'un mille. Pony McAtee parcourut la distance en 1.37 3-5. Dress Parade prit la place et Rock Star fut troisième. Canter, Chance Play et Light Carbine ont aussi couru.

LES RESULTATS

PREMIERE COURSE			
Whiskey Run	9—5	3—5	1—4
Embers	—	6—5	1—2
Sturdy Stella	—	—	1—4
DEUXIEME COURSE			
Judicial	11—5	2—5	—
Post Time	—	1—5	—
Colorful	—	—	7—5
TROISIEME COURSE			
Volante	11—5	a—p	1—2
Tester	—	6—5	3—5
Martha Martin	—	—	1—2
QUATRIEME COURSE			
Macaw	17—10	1—2	—
Dress Parade	—	8—5	7—10
Rock Star	—	—	8—5
CINQUIEME COURSE			
Gold Button	2—1	7—10	1—3
Donnavideo	—	4—1	8—5
Kath. Crosby	—	—	2—5
SIXIEME COURSE			
Mormask	9—10	1—3	1—5
Gun Royal	—	3—1	6—5
Brown Bud	—	—	2—1

LA PREMIERE AU LOYAL

Le Loyal a triomphé du Rideau, par 10—7, dans la première partie de détail de la première série dans le circuit junior de la Cité. Ce fut un joli duel entre Barbaro et Payette; Payette n'éventa pas moins de 13 hommes, tandis que l'Italien en sifflait 10. Chacun n'accorda que deux passes. Le résultat:

Rideau	010 040 002—7	5	8
Loyal	100 610 020—10	10	5

Payette et Rhéaume; Barbaro et Doré.

CONNELL EST LA CLEF DE LA VICTOIRE

LES IRLANDAIS TAPOCHENT LES POMPIERS DE FACON DECISIVE.

La bande du Shamrock, avec Charlie Connell aux rênes, a remporté une victoire décisive de 7—2 sur les Pompiers, dans une intéressante joute de crosse disputée, mardi soir, au parc Lansdowne.

Les Irlandais ne furent jamais en danger. Dans la session initiale, ils enfilèrent un point et à la mi-temps, ils menaient 4—0. Connell avait deux points à son crédit.

Les Pompiers firent l'unique point de la troisième séance, mais les Shams le contestèrent vigoureusement. Rockburn tira au moment où McCaffrey le bloquait et le juge des buts agita la main. Les Peaux-Vertes prétendaient que la balle avait atteint le poteau de la cage; les arbitres appuyèrent la décision du juge de buts et l'incident était clos.

Pour se venger, les Irlandais menèrent une ronde endiablée dans la période finale, avec le résultat qu'ils ajoutèrent trois autres points à leur total, cependant que les Pompiers étaient complètement contenus.

ALIGNEMENTS

POMPIERS.—Ayotte, Lafontaine, Brisbois, O. Gilchrist et Schultz, défense; F. Rockburn, centre; Fleming, et B. Gilchrist, Pelletier, Burke, attaque; Raganold, McFadden, Coughlin et Louis Rockburn, subs.

SHAMROCKS—Carroll, McCaffrey, Tubman, Smith et Charbonneau, défense; B. O'Regan, centre; Connell et Ainsborough; Shields, et J. O'Regan; Mayotte, Lewis, E. Mulroney, Bourne et G. Mulroney, subst.

Arbitres: A. Connell; juge: W. Fagan.

SOMMAIRE

1ère Période	
1—Shamrock, J. O'Regan	1.15
2ème Période	
2—Shamrock, Connell	4.00
3—Shamrock, Connell	3.00
4—Shamrock, Ainsborough	4.00
3ème Période	
5—Pompiers, Rockburn	5.00
4ème Période	
6—Shamrock, Connell	5.00
7—Shamrock, E. Mulroney	4.00
8—Pompiers, Schultz	3.00
9—Shamrock, Tubman	2.00

Final: Shamrock, 7; Pompiers, 2.

LANCEURS DE VALEUR

VINGT-TROIS ARTILLEURS MODERNES ONT RETIRE PLUS DE 500 HOMMES AU BATON.

Vingt-trois lanceurs qui figurent encore sur les listes de joueurs des ligues majeures ont retiré plus de 500 hommes au bâton durant leur carrière. Le vétéran Walter Johnson, des Sénateur, occupe la première position avec 3,324 "strike-outs". Grover Alexander, des Cubs, se classe 2e, avec 1,991; Joe Bush, des Sénateurs, 3e, avec 1,226; et Wilbur Cooper, des Cubs, 4e, avec 1,202. George Dauss, des Tigers; Eppa Rixey, des Reds, et "Babe" Adams, des Pirates, complètent une liste de six lanceurs qui ont retiré plus de 1,000 joueurs dans la boite.

Si l'on tient compte du nombre des "strike-outs" enregistré chaque année, "Dazzy" Vance, des Robins, occupe le premier rang, car il a retiré 812 joueurs en quatre ans, soit une moyenne annuelle de 203.5. Johnson est le 2e, avec 174.9, en 19 ans; Alexander, le 3e, avec 132.7, en 15 ans; avec 98.0. Vingt lanceurs ont une moyenne inférieure à 100.

JOHNSON RECORDMAN

Avec 3,324 "strike-outs", Johnson détient le record de carrière des ligues majeures. Celui de la ligue Nationale a été établi par "Christy" Mathewson, qui a retiré 2,297 joueur en 17 ans. Johnson s'est classé premier 12 fois, dont neuf de suite dans l'Américaine, et Alexander a remporté la palme six fois dans la ligue Nationale.

En 1890, Amos Russie, des Giants, a retiré 345 frappeurs, contre "Rube" Waddell, des Athletiques, 343 en 1904, et Matthew Kilroy, du Baltimore, de l'Association Américaine, 505 en 1886, alors que la boite du lanceur était à 50 pieds du marbre.

BEAUX EXPLOITS

Charles Sweeney, du Providence, de la ligue Nationale, a retiré 19 joueurs du Boston le 7 juin 1884. Frank Gilmore du Washington, a retiré 18 porte-couleurs du St-Louis, le 28 septembre 1886, et son club a perdu la partie.

George Wiltse, des Giants, le 15 mai 1906, et Vance, le premier août 1924, ont compté sept "strike-outs" de suite. Wiltse a retiré quatre hommes de suite. Cet exploit a été répété par Guy Morton, des Indians, le 11 juin 1916.

TEX RICKARD FAIT LA SOURDE OREILLE

IL PERSISTE DANS SON REFUS DE MATCHER WILLS ET JACK DEMPSEY.

NEW-YORK, 23 — Tex Rickard a annoncé hier à la commission de boxe qu'il se proposait de mettre Dempsey etTunney en scène au stade Yankee, le 16 septembre et il a voulu déposer une garantie de $50,000 que le vainqueur rencontrerait Harry Wills en 1927.

Mais la commission de boxe par deux voix contre une, a répondu que Dempsey devait rencontrer Wills et aucun autre. Rickard dit que la chose était impossible et qu'il transporterait la bataille ailleurs probablement aux 30 acres de Boyle à Jersey City.

Jack McPherson, vétéran caddie écossais, prédit que Walter Hagen et Bobby Jones seront au nombre des cinq premiers dans le tournoi de golf anglais qui a lieu à Ste-Anne.

LA COURSE EST SERREE

CINCINNATI ET PIRATES SE FONT UNE CHAUDE LUTTE DANS LA NATIONALE.

NEW YORK, 22. — Philadelphie a repris le dessus en battant New York par 6—2, après cinq défaites consécutives. Moken tapa un circuit avec deux hommes en route à la 9e. Le résultat:

Philadelphie	100 110 003—6	12	1
New York	000 002 000—2	7	1

Carlson et Henline, Fitsimmons, Davis et Florence, McMullen.

REDS RESISTENT

CINCINNATI, 22. — Cincinnati a gardé la tête dans la Nationale, en battant les Cubs, 3—2. Le résultat:

Chicago	000 200 000—2	12	0
Cincinnati	100 010 10x—3	9	2

Osborne, Bush et Hartnett; May et Hargrave.

ROBINS GAGNENT A BOSTON:

Brooklyn	030 000 010—4	11	1
Boston	000 020 000—2	8	1

Grimes et Hargreaves; Genewich et J. Taylor.

PIRATES LUTTENT

ST-LOUIS, 22. — Meadows eut l'avantage sur Keen et les Pirates ont battu les Cardinaux, 3—1. St-Louis tombe donc à 2 1-2 parties de la tête, tandis que Pittsburgh talonne les Reds. Le résultat:

Pittsburgh	010 001 001—3	7	7
St-Louis	000 001 000—1	6	0

Meadwos et Smith; Keen et O'Farrell.

Note: Philadelphie à New York, 2e partie, pluie.

AU TOURNOI DE BUFFALO

WILLIAMSVILLE, N.-Y., 22.—Mlle Ada McKenzie a battu Mlle Wall, du Wisconsin, 3 et 2, dans la première ronde du tournoi de golf au Buffalo Country Club. Mme Hoag, Toronto, fut battue par Mlle Lucas, d'Oil City.

POSITIONS DES CLUBS

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.
New-York	44	19	.698
Cleveland	35	29	.547
Philadelphie	35	29	.547
Chicago	35	29	.547
Détroit	33	32	.508
Washington	29	32	.475
Saint-Louis	25	39	.463
Boston	17	44	.279

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.
Cincinnati	37	25	.597
Pittsburgh	34	23	.596
Saint-Louis	35	28	.556
Brooklyn	30	29	.508
Chicago	30	31	.492
New-York	30	32	.484
Boston	23	35	.397
Philadelphie	21	37	.362

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.
Baltimore	46	21	.687
Toronto	44	24	.647
Buffalo	43	26	.623
Newark	39	30	.565
Rochester	31	36	.463
Jersey City	30	38	.441
Syracuse	18	45	.286
Reading	18	49	.269

LA BALLE AUX BASES

Si la ligue Canadienne, de Hull, se surveille, elle jouera un grand rôle dans la renaissance de la balle dans le district. Peu à peu, elle attire dans ses cadres, les meilleurs joueurs amateurs d'Ottawa et de Hull.

* * *

Cette ligue peut remercier les frères Grand-Maître de son succès actuel. Ces gars-là ont travaillé avec une énergie farouche, en face de multiples difficultés pour organiser la Canadienne sur de solides bases.

* * *

Babe Dye n'a pas eu de succès comme lanceur dans une exhibition entre les semi-professionnels de Toronto et les nègres de Buffalo, samedi dernier. Les negres cognèrent les points décisifs d'une victoire de 11-10, sur les offrandes de Dye. L. Conacher a brillé d'un vif éclat au champ et au bâton.

* * *

Dick Porter, rude cogneur des Orioles, de Baltimore, a subi une opération pour l'appendicite. Il fut saisi par la maladie dimanche. C'est d'autant plus regrettable que Dick vient de se marier.

* * *

Plusieurs éclaireurs des grandes ligues ont été témoins de la série Baltimore-Toronto. Clarke Griffith le président des Sénateur, de Washington, fut un spectateur régulier.

* * *

Washington aimerait obtenir les services de Wally Stewart, bon lanceur gaucher des Leafs. Le pauvre Wally a joué de malheur à Baltimore, en présence même des éclaireurs venus de la Capitale américaine.

* * *

Les Leafs ont entamé des négociations avec les Yankees pour en obtenir le lanceur Walter Beall. Beall possède beaucoup de talent et New-York s'en sert fréquemment dans les moments critiques.

* * *

Depuis que Bill Southworth, ex-Giant, est intallé à Chicago, les amateurs se demandent s'il ne faisait pas partie du groupe qui voulait supplanter John McGraw à la gérance pour la confier à Frankie Frisch.

* * *

Warren Côté, brillant intérieur de Holy Cross, confrère de Doc. Gautreau, des Braves et Joe Morrissey voltigeur de cette même troupe endossera probablement l'uniforme des Pirates, de la ligue Nationale. Ce sont deux étoiles de calibre supérieur.

* * *

Joe Miller, fameux athlète local fera probablement du hoquet professionnel l'hiver prochain. Joe est un des plus solides gardiens de buts au pays.

LES LEAFS SONT SUR LE DECLIN

BALTIMORE INFLIGE UNE AUTRE DEFAITE AUX CANADIENS DANS LA JOUTE FINALE.

Baltimore a augmenté son avantage dans l'Internationale en battant Toronto, 4—3, après un combat serré.

Newark a triomphé de Reading, 4—1, dans la première joute d'une double partie. L'autre joute fut contremandée à cause de la pluie.

LES RESULTATS

A Newark:

Syracuse	010 000 000—1	6	4
Newark	100 000 03x—4	8	0

Dickerman et Morrow; Zubris et Schulte.

A Baltimore:

Toronto	001 002 000—3	11	0
Baltimore	020 010 01x—4	6	0

Faulkner et O'Neill; Earnshaw et Cobb.

Note: Buffalo-Reading, jouée en double-partie, le 19 juin.

Rochester-Jersey City, jouée en double-partie, le 20 juin.

LE ST-JEAN-BAPTISTE EST VAINQUEUR

Le St-Jean-Baptiste a pris le devant dans la course de la ligue Inter-Cercles en battant le Notre-Dame au pointage de 17 à 9 alors que le Ste-Anne faisait partie nulle avec le Canadien.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
St-Jean-Baptiste	3	0	1.000
Ste-Anne	2	0	1.000
St-Charles	1	1	.500
St-François	1	2	.333
Notre-Dame	1	3	.250
Canadiens	0	2	.000

Parties ce soir à 7 hrs.

St-Charles vs Notre-Dame, au Bingham.

Canadien vs St-Jean-Baptiste au Plouffe.

Ste-Anne vs St-François au parc Laroche.

Jimmie Murray et son frère Edouard, aviateurs du service postal américain, sont aussi des joueurs brillants des Indiens de Cheyenne, une équipe de balle semi-professionnelle, du circuit des Rocheuses. Eddie couvre le 3ème sac et Jim surveille le champ court.

RUTH EST EN ROUTE

LE BAMBINO GLISSE UN AUTRE CIRCUIT. — DOUZIEME SUCCES DE LYONS DANS L'AMERICAINE.

CHICAGO, 22. — Ted Lyons a enregistré sa douzième victoire de la saison, lorsqu'Eddei Collins bâcla une partie de dix assauts avec un double, qui donna la victoire aux White Sox sur Cleveland. Le résultat:

Cleveland	000 002 100 0—3	11	1
Chicago	201 000 000 1—4	14	0

Smith et Myatt; Lyons et Grabowski, Schalk.

DETROIT VA BIEN

DETROIT, 22. — Les Tigers ont remporté leur quatrième victoire consécutive, en battant St-Louis, 9—4. Les quatre simples de Travener ont produit trois des points locaux. Le résultat:

St-Louis	000 000 310—4	9	1
Détroit	100 111 05x—9	14	1

Gaston, Wingard, Vangilder, Ballon et Dixon, Schang; Whitehill et Woodall.

LE 23e DE RUTH

WASHINGTON, 22. — Washington a partagé une double-partie avec N. York. Dans la deuxième joute, que les Yanks gagnèrent par 9—1, Ruth tapa son 23e circuit avec un homme en route. Les résultats:

1ère PARTIE:

New York	100 001 023—7	13	3
Washington	000 110 006—8	13	1

Beall, Pennock, Shocker et Collins; Ruether, Ferguson, Marberry et Ruel.

2ème PARTIE:

New York	403 010 100—9	11	1
Washington	000 000 001—1	5	3

Hoyt et Collins, Bengough; Palermo, Ogden, Morrell et Ruel.

Note: Boston à Philadelphie, pluie.

BOUCHER A MONTREAL

De Montréal, on annonce que Frankie Boucher, joueur de Vancouver, l'an dernier, endosserait l'uniforme des Maroons, champions du monde, l'hiver prochan.i

Geo. Boucher, frère de Frank, a déclaré hier soir, que cette nouvelle n'était pas fondée.

JOHNSON MENACE DES REPRESAILLES

L'USAGE D'ARCANSON SERAIT CAUSE DE DIFFICULTES ENTRE JOHNSON ET LE COMMISSAIRE LANDIS.

L'usage d'arcanson, par les lanceurs des ligues majeures a fait le sujet de nombreuses discussions au début de la saison et même les critiques s'attendaient à un violent conflit entre le commissaire Landis et Ban Johnson, président de l'Américaine, à ce sujet. L'affaire fut calmée temporairement parce que Johnson n'interdit pas complètement l'arcanson dans son circuit, quoiqu'il recommande aux gérants de ne pas encourager leurs lanceurs à en faire usage.

La plupart des lanceurs font usage de cette substance, mais de façon clandestine afin de ne pas être le sujet d'une cause-type qui secouerait le monde de la balle organisée.

QUERELLE PREVUE

Les experts s'attendent à une querelle imposante à l'occasion de la prochaine série mondiale, quand le commissaire Landis permettra aux lanceurs l'usage d'arcanson, en vertu des pouvoirs dont il jouit. D'après la constitution, le commissaire a le contrôle absolu de la série mondiale et les parties devront être jouées sous ses ordres.

Ceux qui ont à coeur le bien-être du sport national, espèrent que la difficulté sera aplanie amicalement car il serait regrettable de voir les chefs du sport se disputer au sujet d'une pincée d'arcanson, lorsqu'il y a tant d'autres choses à accomplir dans l'intérêt de la balle aux bases.

USAGE COMMUN

Tout le monde sait que les lanceurs font usage d'arcanson et qu'ils continueront d'en faire usage en dépit de tous les règlements.

Il est donc inutile de se quereller pour un sujet qui n'en vaut réellement pas la peine. Si Landis décrète l'usage d'arcanson, Johnson fera preuve de sagesse en s'inclinant sans mot dire.

Voir aussi page 9

ALEXANDER EST REMERCIE

CHICAGO, 22.—Grover Cleveland Alexander, fameux lanceur des Chicago Cubs, pendant plusieurs années, a été envoyé aux Cardinaux, à ce qu'on annonce aujourd'hui. Alexander fut récemment interdit pour infraction aux règlements.

LE ROYAL OTTAWA PREND LA PALME

Les experts de golf du club Royal Ottawa ont triomphé de ceux de Rivermead, par 48 à 47, dans leur rencontre annuelle hier, sur les terrains de l'Ottawa et du Rivermead. Dr R. E. Valin, A. J. Major et A. W. Duclos étaient les seuls Canadiens-Français en scène et ils furent tous battus.

ASSOCIATION AMERICAINE

Columbus	7	10	4
St-Paul	8	10	3

Zumbro, Sommers et Meuter; Pipgras et Hoffman.

Toledo	0	8	1
Minneapolis	4	7	0

Clarkson et Heving; Benton et Gowdy.

Louisville	10	13	1
Kansas City	9	9	2

Cullop, Tincup et Meyer; Sheehan, Messenger et Shinault.

Indianapolis	6	13	1
Milwaukee	17	21	1

Burwell, Miles, Stanton et Hartley; Eddleman et McMenemy.

James Walker, maire de New York, a inauguré officiellement le tournoi de polo intercollégial, au Westchester, Biltmore Country Club, à Rye.

LES BRAVES D'AUTREFOIS

Ce sont les Canadiens-Français qui ont exploré le Canada. On imagine difficilement ces hardis explorateurs dressant leurs itinéraires autrement que la bouffarde entre les dents et dégustant à petites bouffées une pipe de bon tabac canadien.

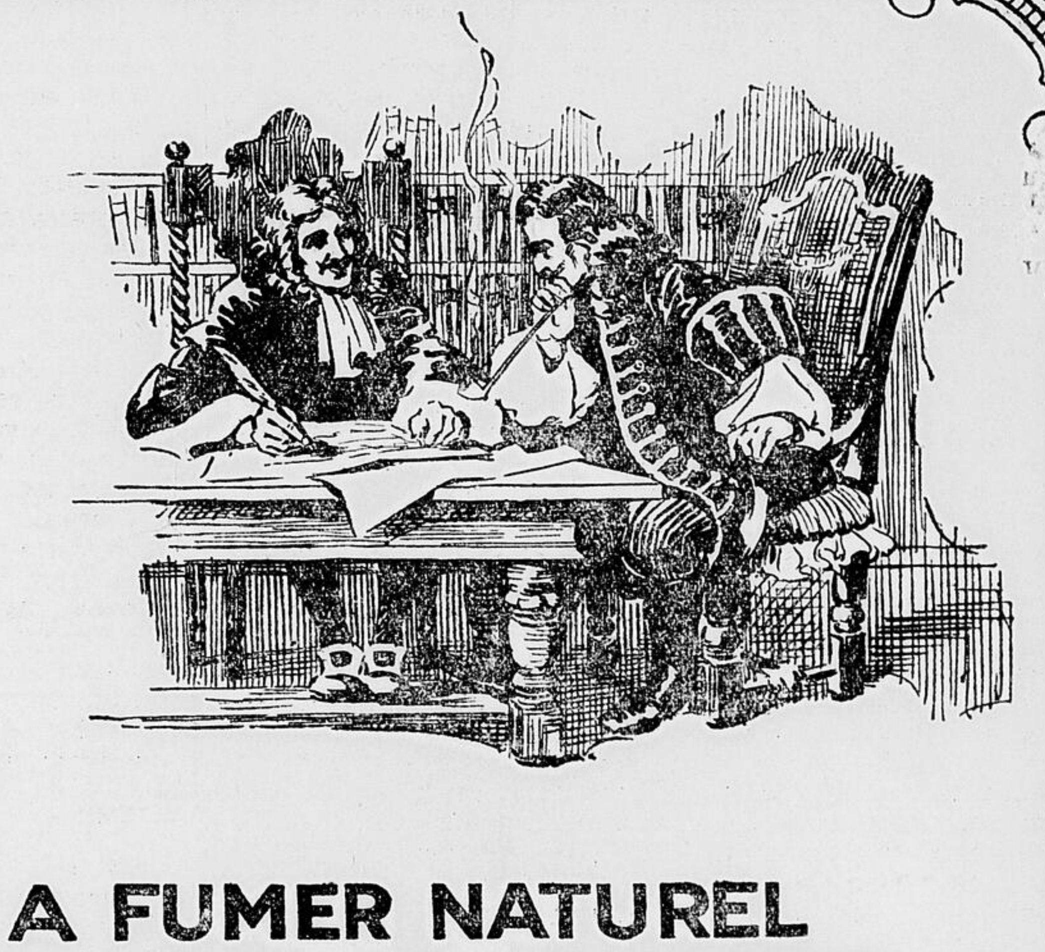

LE TABAC A FUMER NATUREL

l'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

Se vend bon marché parce que récolté et empaqueté sur place, dans la province de Québec. Odorant et fort, c'est le favori du fumeur canadien-français.

10c

Chaque Paquet Contient un Coupon de Valeur

La paix, c'est le voeu de notre coeur, mais la paix que nous voulons, c'est la paix dans la liberté, la paix dans la justice. Toute autre paix serait la honte. Nous devons être humbles, nous ne devons pas être vils.

Mgr DUPANLOUP.

LE DROIT

Le journal ne doit pas sacrifier à l'information la formation de ses lecteurs. La presse catholique ne peut borner son idéal à ne pas pervertir ni seulement à divertir. Elle a un rôle hautement éducatif à remplir. Et souvent la polémique s'impose: abdiquer la polémique, c'est désarmer devant un ennemi plus acharné que jamais.

R. P. ZOCCHI, S. J.

14e Année No 143

OTTAWA MERCREDI 23 JUIN 1926

Du patriotisme élémentaire

L'opinion de M. Forke sur la participation du Canada aux guerres européennes.— La mentalité de certains Anglo-Canadiens.— Evolution des partis politiques.— Remarquables paroles de M. Henri Bourassa.

Au cours du débat qui s'est produit avant-hier à la Chambre des Communes sur la question impériale, M. Forke, chef des progressistes, a déclaré que nous ferions bien de nous occuper tout d'abord du sol où nous vivons, afin de le développer comme il faut, tout en regardant attentivement de l'autre côté de l'océan. Il craint les obligations nouvelles pour notre pays et les traités qui peuvent nous entraîner plus loin que nous ne voudrions.

M. Forke est lui-même originaire des Iles britanniques.

Son opinion sur les relations du Canada avec l'Angleterre et l'Empire n'en a que plus de valeur. Elle devrait être celle de tous les Canadiens qui réfléchissent un tant soit peu sur les devoirs élémentaires qu'impose le patriotisme.

Comment se fait-il qu'il y ait encore des hommes politiques qui veulent associer le Canada à toutes les guerres de l'Empire et qui n'étudient les problèmes canadiens qu'en fonction des intérêts de l'Empire?

Ces Canadiens, tout en voulant être loyaux envers l'Angleterre, ne s'aperçoivent sans doute pas qu'ils sont déloyaux envers le Canada dont ils sont prêts à sacrifier, sur l'autel de l'Empire, et les richesses et les hommes.

Mais leur nombre diminue. L'engouement impérialiste disparaît peu à peu. Le parti libéral est revenu à de meilleures traditions. M. Meighen lui-même qui en tient pour la solidarité du Canada et de l'Empire, éprouve cependant le besoin de camoufler l'impérialisme brutal, produit des loges orangistes.

A mesure que le Canada grandit, ses fils comprennent mieux leurs devoirs envers la patrie, ressentent l'humiliation de leur situation internationale, et sentent naître en eux un désir de plus en plus grand d'indépendance. Les générations futures auront du mal à comprendre que des hommes d'Etat canadiens se soient trouvés qui aient lancé le Canada dans des conflits ruineux, pour les seuls beaux yeux d'une nation dont l'avenir, en somme, ne nous intéresse qu'indirectement.

Elles comprendront encore moins lorsqu'elles auront constaté les discordes, les dettes, les deuils que la participation aux guerres impériales a valus à notre pays.

En effet, l'unité nationale et le progrès matériel auraient été plus facilement réalisés si les citoyens canadiens n'avaient pas été, pendant de trop longues années, divisés par une question qui n'aurait jamais dû être soulevée ou qui aurait dû être, dès le début, réglée selon les exigences du patriotisme.

Nous avions assez de nos problèmes, de nos difficultés, de nos luttes intestines sans nous mêler des affaires des autres nations, sans donner à l'Empire des ressources dont nous avions besoin pour l'édification de notre jeune et immense pays.

"Après avoir étudié pendant trente ans les problèmes politiques canadiens et européens", a dit M. Bourassa au cours du débat, "je suis plus que jamais convaincu que pour préserver l'avenir de notre pays, éviter les dissensions intérieures et l'absorption extérieure, nous devons consacrer toutes nos énergies, tout notre talent, à faire un peuple uni avec les races différentes qui le composent. Je ne suis pas pressé de briser le lien impérial; mais le meilleur service que nous pouvons rendre à l'Empire est de reconnaître que nous avons nos devoirs à remplir envers le Canada aussi bien que les Anglais ont à remplir leurs devoirs envers leur pays."

Il avait dit auparavant: "Si nous voulons résister à l'absorption économique, morale et politique des Etats-Unis, ce ne sera pas en appauvrissant le Canada au profit de l'Angleterre ou de l'Australie. Ce ne sera pas en dirigeant l'attention de notre peuple sur la politique de pays où nous n'exercerons jamais d'action décisive. Au contraire, c'est en essayant de développer dans l'esprit de tous les Canadiens le sentiment du devoir envers notre pays, le seul pays dont nous sommes responsables, le seul pays dans lequel nos enfants vivront comme nos pères ont vécu, la seule partie de l'Empire britannique dont nous sommes responsables. Si nous faisons pour le Canada tout ce que nous devons, si nous ne nous engageons pas dans les complexités de la politique européenne, si nous ne dirigeons pas l'attention de notre peuple vers des problèmes qu'il ne peut comprendre parce qu'ils ne sont pas ses problèmes, nous accomplirons notre devoir."

Ce sont là des paroles pleines de bon sens, acceptables de tout le monde parce qu'elles ne contiennent, en somme, que les données du patriotisme le plus élémentaire. Puissent-elles être comprises le plus tôt possible par ceux qui s'obstinent encore à associer le sort du Canada à celui de l'Angleterre et de l'Empire et qui sont trop aveugles pour voir clairement quelles sont les grandes destinées de leur pays!

Charles GAUTIER

Au Jour le Jour

Autour du drapeau

La *Gazette*, de Montréal, publie justement, quelques jours avant les célébrations canadiennes-françaises de la St-Jean-Baptiste, patron national du Canada français fêté officiellement dans le Québec, une lettre assez malheureuse qui lui vient d'un de ses correspondants de langue anglaise.

L'auteur, après avoir regretté que la bienvenue aux Kiwaniens n'ait pas contenu, en plein Montréal, les couleurs britanniques, trouve assez audacieuse l'attitude de la colonie italienne de la métropole qui dans une manifestation patriotique n'a arboré que les couleurs italiennes. "S'imagine-t-on la fureur de Mussolini, si les rôles et les territoires étaient changés?" dit le correspondant.

Finalement l'auteur en vient à blâmer les Canadiens-français qui ont l'habitude de se servir du tricolore dans leurs manifestations patriotiques. Ces couleurs sont employées surtout lors des manifestations de la Saint-Jean-Baptiste. Il dit: "Le tricolore n'a jamais été le drapeau de leurs ancêtres (des Canadiens-français); il a été mis en honneur par des hordes révolutionnaires qui ont voulu détruire l'Eglise et l'Etat... Si ces fidèles de l'Eglise savaient que le tricolore a été le drapeau de ceux qui ont massacré leurs évêques et leurs prêtres, de ceux qui ont souillé leurs églises en y adorant une courtisane qui représentait la déesse raison, de ceux qui dans la suite ont chassé de France les ordres religieux et les congrégations religieuses, on prendrait moins de soin à déployer ce drapeau au pays."

Et la conclusion: "Le Canada ne sera jamais une nation tant qu'on tolérera de ces sortes de choses. Nous prenons volontiers chez nos voisins des idées d'une valeur douteuse, mais nous pourrions leur emprunter celle-ci: Un seul drapeau pour tout le monde. Les étrangers qui y trouveraient à redire pourraient ou s'en aller ou demeurer chez eux."

Qu'en penser

D'abord, ceci: le Canada n'a pas de drapeau bien à lui, et tant qu'on ne lui en aura pas donné un, il faudra s'attendre à cette confusion. Ensuite, il n'est pas vrai de dire que ceux qui ont fait la révolution française et qui ont imaginé les lois infâmes dirigées contre les religieux de France, agissaient sous le couvert du drapeau tricolore, qui représente le plus pur patriotisme, comme tout drapeau, patriotisme qui se définit: l'amour de la patrie. Ces agitateurs et ces malfaiteurs publics étaient bien plutôt les ennemis de leur patrie, et le drapeau tricolore ne les représente nullement.

Le drapeau tricolore, comme avant lui le fleur-de-lys, représente la vraie France, et c'est pour cela que les Canadiens-français l'honorent d'une façon toute particulière. Trop de belles âmes, en France, font comme nous pour que nous ayons à rougir de marcher sur leurs traces.

Enfin le correspondant a une conclusion qui a bien mauvaise mine. Mettrait-il, par hasard, les Canadiens-français, un des trois groupes dont il a à se plaindre, sur le même pied que les Kiwaniens américains et les immigrés italiens? Nous conseille-t-il de nous en aller si nous ne partageons pas ses idées?

Qu'il sache que le Canadien-français est chez lui sur le sol canadien, bien plus que l'Anglais que les hasards d'une conquête y ont amené. Nous sommes des fils du sol, et non des produits de la greffe. Nous n'avons pas d'autre patrie que le Canada, tandis que l'Anglais tourne trop volontiers les yeux vers la Mother Country...!

Comptes rendus

La relation des fêtes eucharistiques de Chicago devait naturellement donner du fil à retordre à tant de journalistes anglais et protestants qui ne connaissent rien dans les affaires catholiques. Jusqu'ici la grande agence de la "Presse Associée" s'en est tirée avec plus d'honneur que nous ne prévoyions, mais un quotidien du matin de Montréal persiste encore à rester dans les à peu près. Même il remplit ses colonnes de détails insignifiants sans souligner même de loin le sens des cérémonies multiples qui ont lieu de ce temps-ci à Chicago.

C'est ainsi que mardi, dans un rapport qui comprenait douze cents mots environ, on consacrait plus de 300 mots à décrire la toilette "dernier cri" des femmes qui ont assisté à la messe en plein air; trois cents autres mots montraient l'expédient de jeunes filles qui n'étaient pas assez grandes—pardon, pas assez longues—pour apercevoir le cardinal légat à l'autel, suivaient la cérémonie à l'aide de leur miroir de sacoche; au moins 400 autres mots nous faisaient assister aux efforts d'un prêtre étranger qui avait essayé vainement de cinématographier la cérémonie. Le reste du rapport nous disait que la foule réunie à Chicago était presque aussi considérable que celle qu'y avait réunie en 1880 la grande foire mondiale, et même, "la majorité de cette foule n'était pas catholique", le nombre des curieux l'emportant sur le nombre des adorateurs de Jésus-Hostie. Des discours qui ont été prononcés, pas un mot.

Un compte rendu ainsi bâti peut avoir du piquant par les incidents qu'il relate, mais il ne saurait donner une idée sommaire des événements qui ont eu lieu.

Partisannerie

Ceux qui ont suivi les débats des Communes, hier soir et cette nuit, ont eu une autre preuve de l'esprit de parti qui existe dans notre chambre fédérale. Il s'agissait de censurer le présent ministre des douanes. Ce dernier ayant déclaré que plusieurs députés de l'opposition voteraient en faveur de la motion de censure le regret dans l'âme, l'hon. M. Meighen a été le premier à admettre la vérité de cette déclaration.

Mais il faut bien, puisque c'est l'opposition qui a demandé l'enquête, qu'elle blâme quelqu'un, tout le monde qui y a mis la main et qui n'est pas du parti. D'ailleurs, qu'est-ce que l'opposition, depuis des mois que la session dure, a approuvé dans le programme politique du gouvernement? Rien, absolument rien. Et pourtant, ce programme doit avoir quelque chose de bon.

L'esprit de parti est un tissu opaque qui aveugle trop de personnes.

Notre chambre fédérale y gagnerait, le pays aussi, si on respectait un peu plus la liberté individuelle.

Quel philosophe!

Un correspondant d'un journal local de langue anglaise écrit ce matin:

> Je n'ai encore jamais rencontré cette personne spirituelle qui n'existerait que dans l'éther, sans aucun secours des objets matériels. Quand je verrai quelqu'un qui peut vivre sans nourriture, sans air, sans corps, sans tout ce qui est absolument nécessaire à notre existence d'ici-bas, je ferai des concessions aux hôtes célestes... Nos sens ne nous trompent pas...

Le premier raisonnement amène l'auteur à nier l'existence des esprits célestes, des anges par conséquent. La deuxième déclaration le plonge tête première dans le matérialisme. Pour mettre les choses au point il suffit de faire remarquer que nos sens ont une puissance limitée, et qu'appliqués à des objets qui sont hors de cette limite marquée par Dieu, ils peuvent très bien nous tromper.

Cette lettre, prise sur le volet entre mille autres, montre bien tous les dangers qu'il y a de lire une presse qui ne partage pas notre foi et qui imprime n'importe quoi sans commentaires appropriés. Cette presse sème des erreurs fondamentales sans se préoccuper de les redresser, au bénéfice du lecteur qui n'y parviendrait pas avec ses propres connaissances.

On comprend mieux en face de ces journaux qui sèment l'erreur à pleines colonnes l'importance et la nécessité d'une presse catholique vouée à la défense de la vérité.

Ch. M.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

LA BATAILLE EST ENGAGEE AUTOUR DU RAPPORT DU COMITE DES DOUANES

Une violente attaque de l'hon. M. Stevens contre le gouvernement.— La risposte habile de l'hon. M. Boivin.— Quelle sera l'attitude des progressistes?

(Par Francis Schryburt)

La lutte est commencée autour du rapport du comité des douanes et se prolongera encore aujourd'hui. Le président du comité, M. Paul Mercier, venait à peine de terminer ses brèves et indulgentes remarques, où il demandait l'adoption du rapport en même temps qu'il absolvait avec une certaine douceur la faiblesse de conduite le certains ministres, que M. Stevens se lançait dans une charge à fond de train contre le gouvernement, ses faiblesses, ses fautes, sa connivence avec des contrebandiers de marque, sa culpabilité criminelle et son inaptitude à gérer plus longtemps les affaires du pays et à tenter l'essai des recommandations du comité.

C'est la note qui règnera pendant tout le débat, l'un des plus acrimonieux et l'un des plus sérieux de toute la session. C'est la vie du ministère qui est en jeu, et l'opposition, qui escompte déjà une victoire, après l'avoir vainement tentée une vingtaine de fois depuis le début de la session, dirige contre le gouvernement et plus spécialement contre le ministre actuel des douanes et de l'accise, M. Georges Boivin, ses plus forts chars d'assaut. M. Stevens et M. Bell, de Hamilton-ouest, sont des orateurs fougueux et d'une violence sans pareil. A les entendre prononcer leur vibrant réquisitoire contre le gouvernement, hier, le public, qui remplissait les galeries et débordait dans les couloirs, a bien eu l'impression que les conservateurs brûlaient leurs dernières munitions et tentaient un dernier effort pour faire sauter le gouvernement.

Après avoir, pendant une heure et trois quarts, rappelé ses accusations antérieures, souligné le travail et les conclusions du comité d'enquête, montré combien le gouvernement actuel est le seul responsable de la dégénérescence du département des douanes et fustigé en termes violents et précipités la conduite de MM. Bureau et Boivin, éclaboussé le nom du premier ministre, du ministre de la Justice et du ministre de la marine et des pêcheries, M. Stevens a présenté un amendement, où il demande que le rapport soit référé de nouveau au comité que la Chambre devra faire revivre et où il porte directement le blâme sur la conduite de M. Boivin dans l'affaire de Moses Aziz. En même temps, l'amendement déclare que le premier ministre et ses collègues étaient depuis longtemps au courant de la dégénérescence rapide de l'administration du département des douanes.

L'hon. M. Boivin, à qui ses amis ont fait une chaleureuse ovation avant comme après son discours, a donné la réplique au député de Vancouver et répondu avec beaucoup d'habileté aux accusations que son prédécesseur venait de porter contre lui. Le cas de la vente de l'alcool de la barge Tremblay à la Dominion Distilleries ainsi que celui de Moses Aziz ont été revus en détail et expliqués. M. Boivin a maintenu dans le premier cas l'attitude qu'il avait décrite en février dernier, étayant sa défense de quelques preuves supplémentaires. Dans l'affaire de Moses Aziz, le fameux contrebandier du Nouveau-Brunswick pour lequel M. Robichaud avait intercédé auprès du ministre, M. Boivin avait obtenu le renseignement, de la part de son sous-ministre, qu'il n'outrepassait pas sa juridiction. De plus, le ministre a donné lecture d'une communication du ministère de la Justice où il est déclaré que la loi des douanes stipule que les ajournements ou l'abandon dans les poursuites de la Douane sont sous la direction du département et que, partant, le ministre a juridiction sur ces procédures.

La défense de M. Boivin s'est confinée à ces deux points en particulier. M. Donaghy, de Vancouver-nord, le Solliciteur-Général, le ministre du Travail et le premier ministre sont au nombre de ceux qui doivent parler parmi les ministériels. M. Doucet et le chef de l'opposition sont les deux principaux orateurs inscrits chez les conservateurs. Le résultat du vote est entre les mains des progressistes. C'est d'eux, et d'eux seuls, que dépend la vie ou la mort du gouvernement. En dépit de certaines rumeurs, on ne connaît pas encore l'attitude qu'ils adopteront et qui apportera une solution finale au débat.

M. Paul Mercier, député de Saint Henri, président du comité qui a fait enquête sur l'administration du ministère des douanes et de l'accise, a demandé, hier après-midi, au début de la séance de la Chambre l'adoption du rapport du comité.

"Le Comité d'enquête sur l'administration du département des douanes et de l'accise, a déclaré M. Mercier, a déposé vendredi dernier son rapport. Nous sommes convaincus que cette Honorable Chambre y trouvera les éléments nécessaires pour réorganiser certaines parties de l'administration de ce département, notamment, l'amélioration du service préventif afin d'assurer la collection des droits établis sur les marchandises de provenance étrangère qui pénètrent dans notre pays. Un service préventif bien organisé: c'est le grand facteur aidant l'administration publique, chargée de percevoir les taxes douanières, considérées sous le rapport des sommes très importantes qu'elles font entrer dans les caisses du Trésor et aussi comme des instruments destinés à fournir la richesse nationale par la protection suffisante de notre commerce et de notre industrie. Nous savions fort bien, lorsque nous avons préparé ce rapport, que les douanes canadiennes devaient être envisagées sous deux aspects, comme moyen de revenu pour le fisc et comme instrument de protection.

Nous nous sommes aperçus au cours de la preuve qui s'est déroulée devant nous que plusieurs grandes nations du globe retirent de leurs tarifs douaniers des profits considérables. C'est ainsi que la très forte partie des recettes des Etats-Unis, nos voisins, n'a pas d'autre source.

Nous admettons que notre participation à la dernière guerre a occasionné chez-nous un revers dans nos finances. Nous trouverons dans la collection scrupuleuse des droits douaniers un des puissants moyens de reconstituer la fortune nationale pour nous aider à payer les énormes charges que la grande guerre nous a léguées.

Nous sommes convaincus, Monsieur l'Orateur, et, sans doute nos collègues qui ont lu cette preuve volumineuse déposée sur la table avec notre rapport, partageront cette conviction que le ministère des douanes et de l'accise du Canada est un des départements des plus difficiles à administrer, tant l'ouvrage et la surveillance des milliers d'employés est énorme, la responsabilité immense. Le jugement du ministre qui en a la charge doit être constamment en éveil, tenu, d'après certains critiques, à ne jamais se tromper dans l'exercice continuel de ses fonctions et du pouvoir discrétionnaire qui lui est conféré par les actes des douanes et de l'accise. De plus, nous avons appris également par la preuve et les divers documents publics produits à l'enquête que ce ministre doit considérer que la législation douanière de son département résulte non seulement de lois votées par la Chambre des Communes et même le Sénat, mais aussi de décisions ministérielles, d'arrêtés en conseil et de règlements pris en vertu du pouvoir de l'administration et en conformité des lois générales, soit pour les expliquer, soit pour étendre leurs principes par voie d'interprétation.

L'étude et la preuve des différents dossiers qui nous furent soumis démontrent également que la personnalité du ministre est exposée à des influences nombreuses et variées et à des demandes de toutes sortes. Elles viennent et de ses collègues du gouvernement, et des députés de son propre parti, et même du parti adverse, et du peuple en général, particulièrement représenté dans cette Chambre par ses députés. Ces élus, d'après la croyance populaire et notre système démocratique, ont le mandat non seulement de faire des lois mais parfois la dure obligation d'obtenir des ministres de leur gouvernement, et dans notre cas, du ministre des douanes, et passé et présent, en faveur de leurs électeurs prévaricateurs, des règlements à l'amiable, peu sévères, implorant le minimum d'amende prévu par la loi; ils insistent même pour la reconsidération de certaines décisions ou la suspension pour un certain délai des procédures et des peines encourues dans des causes déjà soumises à la juridiction des tribunaux correctionnels du pays.

Nous demandons à nos collègues de cette Chambre, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, qu'avant de porter un jugement définitif sur les faits révélés par la preuve et signalés dans ce rapport pour leur considération d'être justes, comme députés, envers eux-mêmes et leur prochain, et de ne jamais oublier qu'un ministre, un député, est un homme public, et, comme le mot le dit assez, un homme qui appartient à tous.

L'homme public n'exerce pas une profession: il remplit un mandat. N'est-il pas vrai, Monsieur l'Orateur, que le peuple exige de lui ce que l'on n'attend pas des autres. De plus, dit Louis Barthou, de l'Académie française, il est soumis au contrôle continuel d'une critique sévère. L'opinion, pour lui, ce sont des opinions, et ce pluriel suffit à dire la variété des jugements toujours contradictoires et souvent inconciliables, auxquels sa conduite l'expose. Il n'est pas seulement responsable de ce qu'il fait ou de ce qu'il dit: ses abstentions ou ses services ne l'engagent pas moins que ses actions ou que ses paroles. Il est un être à part dans la société. Tout en lui est péril et contraste. Quand un médecin a donné sa consultation ou qu'un avocat a terminé sa plaidoirie, il est quitte envers son client, et il ne doit des comptes à personnes. L'homme politique doit toujours des comptes, et il a tout le public pour clientèle. Et si cet homme public, de député devient ministre, comment voulez-vous, Monsieur l'Orateur, qu'il ne fasse pas d'erreurs, même passagères, si parfois la compassion, l'idée d'obliger quelqu'un, de faire plaisir à un représentant du peuple s'empare pour un moment de son coeur, de son cerveau.

Si cette Chambre veut absolument tenir compte à un député, à un ministre, le fait d'avoir demandé ou accordé une faveur, qu'elle fasse d'abord la rééducation populaire.

Que celui d'entre nous qui préconise une doctrine aussi mesquine dise au peuple du Canada, qu'à l'avenir il ne doit plus compter sur les démarches, le dévouement et la charité de ses députés et sur l'humanité de ses ministres. Qu'il profite également de cette occasion pour annoncer à ce même peuple que les députés canadiens, partisans d'un gouvernement qu'il s'est lui-même donné, ne pourront plus dorénavant écrire ni télégraphier au ministre d'un département pour le redressement des griefs et l'exposé de prétentions diverses de leurs mandataires, sans courir le risque d'être cité devant un comité d'enquête et de payer de leur tête. Celui-là qu'il soit de plus, s'il en a l'audace, et je ne crois pas qu'il n'y en ait aucun parmi nous qui ose l'être, l'artisan volontaire de la destruction des meilleurs talents de cette Chambre des Communes qui peuvent actuellement aider le Canada à continuer sa marche dans le sentier de la prospérité actuelle.

Imbu des idées et des convictions bien sincères que nous venons d'exprimer et que la preuve entendue, pendant quatre longs mois, au cours de cette enquête, a confirmé dans notre âme et notre jugement, nous vous demandons de considérer maintenant avec équité et justice les faits, les observations et les recommandations énoncés dans le rapport soumis à cette Chambre, d'après l'ordre de renvoi à notre Comité en date du 5 février 1926.

Le comité a fait tout en son possible pour connaître l'existence de la contrebande en Canada et en rechercher les causes. Nous espérons que la réorganisation du département selon les recommandations offertes et les amendements suggérés à la loi des douanes et de l'accise la réprimera dans une très large mesure et fera constater peu à peu tout observateur vigilant les véritables causes de ce mal dont on veut guérir notre pays.

Nos manufacturiers et nos commerçants canadiens nous sauront certainement gré de l'effort que tous nous avons apporté dans l'accomplissement de nos devoirs sur ce comité parlementaire. Nous avons, par tous les moyens légaux à notre disposition, cherché à en éloigner la politique, tentant pour une fois au moins dans les annales parlementaires de ce pays que cette enquête ait pour résultat immédiat une nouvelle ère de réconfort et de confiance pour l'industriel et le marchand qui souvent souffrent d'une injuste concurrence commerciale.

Avons-nous réussi? La discussion qui suivra dans cette Chambre le dira".

L'hon. M. Stevens

Après avoir complimenté M. Mercier de son discours et de son travail comme président du comité, alors qu'il a établi le record de présider à 115 séances, M. Stevens fait remarquer que son prédécesseur, après avoir reconnu que certains hommes publics avaient failli à leur devoir, a fait un plaidoyer, dans la bonté de son coeur, pour ceux qui avaient ainsi manqué à leur tâche. Mais le Parlement a un devoir et c'est celui de faire appel au sens du devoir.

Le député de Vancouver croit que les accusations qu'il a portées, au début de la session, le 2 février dernier, ont été amplement justifiées par le travail et les conclusions du comité d'enquête des douanes. Et M. Stevens complimente, en passant, M. R. P. Sparks et la Commercial Protective Association pour le travail qu'ils ont conduits depuis deux ans contre la contrebande.

M. Bureau et l'administration du département

M. Stevens se déclare d'accord avec les conclusions du rapport, mais il regrette, cependant, que le rapport ne contienne rien contre le ministre actuel des douanes et de l'accise. Cette absence suffit pour amoindrir la leçon que doit recevoir l'organisation douanière toute entière, et l'amendement qu'il présentera comblera cette déficience.

Le rapport déclare "que depuis longtemps le ministère des Douanes et de l'Accise perd de son efficacité et que le mal s'est considérablement aggravé au cours des dernières années. Et selon toute apparence, l'hon. Jacques Bureau, alors ministre des douanes, n'a pas apprécié la responsabilité dont il était investi et, par suite, le bureau chef à Ottawa n'a pas exercé sur les subalternes la maîtrise efficace, continue et vigoureuse qu'il aurait fallu".

M. Bureau, déclare le député de Vancouver, a faussé son opportunité de rendre service à l'Etat en distribuant ses faveurs à ses favoris. Les vastes revenus du département, qui se chiffrent à une somme annuelle de $300,000,000, sur lesquels il aurait dû jalousement veiller, ont été laissés sans protection et sont devenus la proie d'individus sans scrupules. Des officiers supérieurs, dont les états de service étaient déjà longs, ont été débauchés par lui et doivent maintenant passer sur la scène publique dans un certain état de honte.

Cette conduite était bien connue du premier ministre et de ses collègues. Cependant, il a laissé démissionner l'ancien ministre et lui a réservé un siège au Sénat, tandis que ses subordonnés ont été chassés du service. Et M. Stevens donne ici lecture de correspondance échangée entre M. Sparks et le premier ministre sur toute cette question de contrebande et de service préventif. Le premier ministre connaissait toutes ces faiblesses de l'administration de M. Bureau et de ses associées depuis longtemps.

Etendue de la contrebande

Le député de Vancouver, continuant son discours, déclare que les officiers du département, sous l'influence du ministre, ont rendu d'importantes décisions qui étaient contraires aux faits. L'audition des livres a révélé des pertes et des falsifications qui auraient été effectivement contrôlées, si les statuts actuels avaient été mis en vigueur par des officiers consciencieux, exempts de toute influence ministérielle. En d'autres termes, ce n'est pas l'absence de législation, mais bien la faiblesse de l'administration qui est cause de cette dégénérescence du service douanier".

M. Stevens déclare que les témoignages ont amplement fait voir que les vols d'autos et, la contrebande étaient intimement liés, et que le département était le refuge des voleurs de profession. Le député de Vancouver, parlant du traité de prévention de la contrebande entre le Canada et les Etats-Unis, dit que le gouvernement actuel et ses officiers doivent être condamnés sans merci pour sa connivence avec les contrebandiers dans la violation des termes généraux du traité.

Les témoignages rendus devant le comité ont démontré que la contre-

Suite à la 7ième col. 1ère

DODGE BROTHERS (CANADA) LIMITED

COMMUNICATION

Suivant la décision du Gouvernement du Dominion de la révocation de l'Impôt d'Accise sur tous les automobiles manufacturés au Canada et se vendant $1200 ou moins, la Dodge Brotehrs (Canada) Limited, annonce que rétroactif au 8 juin, l'impôt suivant est enlevé sur les prix des autos Dodge Brothers.

Auto Tourisme	$36.57
Auto Tourisme Spécial	38.87
Auto Tourisme Sportif	40.47
Routière	36.57
Routière Spéciale	38.87
Routière Sportive	40.47
Sedan Cuir	42.96
Sedan Spécial	45.26
Sedan De Luxe	49.17
Coupé	38.87
Coupé Spécial	41.18

Les autos et camions du commerce n'ont pas été sujets à l'Impôt d'Accise

Ce rabais font des Autos Dodge Brothers les plus grandes aubaines qui aient jamais été offertes aux acheteurs canadiens.

OTTAWA MOTOR SALES

Fred L. MURPHY Max J. RUNGE

Rue BANK angle Argyle Tél: Car. 5101

DODGE BROTHERS
MOTOR CARS

FAITS AU CANADA

LES NOUVELLES DE HULL

RÉSOLUTIONS À PRENDRE

Nous célébrons demain la fête nationale. Il y aura des manifestations religieuses et profanes. C'est tout à fait logique et dans l'ordre, puisqu'on ne conçoit pas la nationalité canadienne-française sans le catholicisme.

Le premier devoird e tout citoyen nous semble donc être qu'il participe aux différentes parties de la fête. Qu'il se rende à la messe solennelle de demain matin, afin de prier Dieu pour notre race, le remercier de ses bienfaits, Lui demander les secours opportuns. Qu'il assiste aux discours patriotiques de ce soir, au concert canadien de demain soir, afin de s'instruire sur quelques-uns de ses devoirs, de se récréer — puisqu'il y a fête — au milieu de ses concitoyens.

Mais il faudrait, pour chacun, que la célébration eût un lendemain. Ce qui signifie que tout hullois devrait en profiter pour faire un petit examen de conscience, se rendre compte de ses omissions dans le passé, à l'égard de sa race, prendre l'une ou l'autre résolution en vue de l'avenir.

Chacun fait-il, par exemple, tout ce qu'il peut pour donner et faire donner à notre langue la place qui lui revient de droit? N'y en a-t-il pas encore parmi nous qui appellent en anglais au téléphone, recourent plus souvent à l'anglais qu'au français, pour transiger leurs affaires, reçoivent le journal anglais au lieu d'un journal français, se réjouissent beaucoup plus de voir leurs enfants appliqués à l'étude de l'anglais qu'à celle du français? Réclamons toujours tous le respect de notre langue chaque fois que l'occasion nous en est offerte? Ecrivons-nous en français et exigeons-nous des réponses françaises des différents services fédéraux auxquels nous nous adressons?

Que faisons-nous pour nos oeuvres et organisations nationales? Ne sommes-nous pas portés à les croire nécessairement inférieures aux groupements anglais, selon cette inclination de vaincus et de conquis ffui caractérise trop souvent certaines de nos attitudes? Ne préférons-nous pas parfois nous poindre aux clubs neutres et étrangers au lieu d'apporter notre concours et nos deniers aux associations religieuses et nationales ui sont nôtres? Ne trouvons-nous pas tout à excuser chez les autres et tout à critiquer chez nous?

Voilà, il semble, un bon nombre de questions que l'on peut se poser. La conscience patriotique saura nous indiquer avec précision sur quel point nous avons manqué, sur quel point nous devons nous amender.

Car la fête doit avoir un lendemain, c'est-à-dire nous déterminer à faire pour la race, la religion, la langue, quelque chose que nous n'ayons encore fait.

Que l'on prenne peu de ces résolutions, mais qu'on les tienne et le total de chacune des petites et grandes actions accomplies pour la nationalité marquera des résultats très appréciables, importants.

Faisons de telle sorte que ce 24 juin n'ait pas été vainement célébré.

Henri LESSARD.

ROMANS CANADIENS

En voici quelques-uns très recherchés, qu'il fera bon lire au lendemain de la fête nationale, pour nous rappeler qu'il existe des auteurs de romans chez nous, qui parlent de choses de chez nous. Il faut les encourager.

La Campagne Canadienne— . . . . R. P. A. Dugré, S.J.
Un Coeur Fidèle— . . . Blanche Lamontagne-Beauregard
La Sève Immortelle— . . . . Laure Conan
L'erreur de Pierre Giroir— . . . . . Dr Jos. Cloutier
La Dame de Chambly— . . . . Andrée Jarret
L'homme du Jour— . . . . . Marie-Rose Turcot

Prix: 75 sous au comptoir, moins le dernier, qui se vend 50 sous. Ajouter 5 sous pour recevoir l'un ou l'autre volume par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DROIT",
Hull, 4 rue Langevin.

DECES DE FRANÇOISE RENE DE COTRET

Hier soir est décédée après plusieurs jours de maladie, Françoise René de Cotret, âgée de 6 ans, enfant de M. et Mme Benoit J. René de Cotret, 175 rue Notre-Dame. Outre son père et sa mère elle laisse deux petits frères, Hubert et Louis, son grand-père et sa grand'mère, M. et Mme Hubert Théberge.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures à l'église Notr-Dame.

Nous prions la famille affligée de recevoir l'expresion de nos plus vives sympathies.

PACIFIQUE CANADIEN

Si vous êtes indécis où aller pour votre prochain voyage, venez nous voir. Renseignements gracieusement fournis et itinéraires préparés avec soin. Bureau des billets 163, rue Principale, Hull. Aimé Guertin, agent local des billets. Téléphone Sherwood 2300

TRANSACTION

M. J. Hector Hébert a fait l'achat ces jours derniers du salon de toilette situé au coin des rues St-Laurent et Dupont. Ce salon de toilette est des plus modernes et M. Hébert compte sur l'encouragement du public de notre ville.

REPARATIONS

Dans la paroisse St-Rédempteur, on fait actuellement des travaux de réparations importants pour le compte de la fabrique, principalement à la salle paroissiale. Les réparations sont commencées depuis quelque temps et se font sous la direction de M. Georges St-Laurent, entrepreneur.

FEU A WRIGHTVILLE

Un incendie d'origine inconnue qui commença vers 10 heures hier soir causa de grands dommages à la propriété de M. E. Roy, 42 rue Jogues, Wrightville. Ce n'est que grâce au travail énergique des pompiers, sous les ordres du chef Tessier, que la maison ne fut pas détruite complètement. Les pertes s'élèveront à plus de $1,200 couvertes en partie par les assurances.

Le feu se déclara en arrière de la maison et avait déjà pris de grandes proportions quand on le découvrit.

CLUB LIBERAL

Réunion ce soir à la salle Laflèche du Club de la Jeunesse libérale de Hull. C'est la dernière assemblée de la saison et tous les membres sont priés d'être présents.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous serions fort obligé à nos correspondants s'ils voulaient se rappeler certains devoirs de leur office. Nous nous permettons de leur conseiller une lecture attentive et souvent reprise du petit feuillet bleu intitulé: "REGLEMENTS". Un coup d'oeil, AVANT CHAQUE COURRIER faciliterait leur tâche et celle de leur journal. Ce serait aussi, au grand profit des nombreux lecteurs du "Droit", assurer un meilleur service de nouvelles locales à la fois plus récentes, plus abondantes, plus régulières et plus intéressantes.

LE "DROIT"

"Les Cuisines Clark vous aideront."

Tomates Améliorées

Nos tomates améliorées proviennent de graines cueillies dans nos serres, à St. Rémi, P.Q., et à Harrow, Ont. Ces graines et les jeunes plantes sont distribuées aux cultivateurs des alentours. Elles nous assurent une abondante récolte des MEILLEURES TOMATES NORTHERN, qui sont cuites le jour de la cueillette, pour préparer le Ketchup Clark et la Soupe aux Tomates Clark.

La Recolte 1925

des Tomates Northern de Clark, la plus belle que nous ayons jamais faite, est employée exclusivement dans le

KETCHUP AUX TOMATES CLARK
et la
SOUPE AUX TOMATES CLARK

17-2

H. ROBITAILLE HONORABLEMENT ACQUITTE

IL AVAIT ETE TENU RESPONSABLE, A L'ENQUETE DU CORONER, DE LA MORT DE N. PAQUETTE, A BUCKINGHAM.

Hector Robitaille, de Buckingham, a été honorablement acquitté hier après-midi par le magistrat Honoré Achim, de l'accusation du meurtre de Bénoni Paquette, peintre du même endroit fut trouvé mort en face de la maison de pension de Robitaille.

La décision du magistrat a soulevé des applaudissement chez les auditeurs et le grand connétable J. O. Chevalier dut rétablir l'ordre.

Les principaux témoins entendus au cours de la journée d'hier furent le Dr Fontaine, médecin légiste de Montréal, qui déclara que la mort de Paquette avait été causée par une fracture du crâne subie dans une chute.

Le chef Keernan et Donat Charette furent aussi entendus comme témoins.

Me J. C. Langlois, avocat de la défense, ne fit entendre aucun témoin, mais demanda le renvoi de la plainte, aussitôt les témoignages de la Couronne terminés.

ON REPECHE LE CADAVRE DE OMER MARION

On a repêché hier après-midi le cadavre de Omer Manion, employé du maire R. M. Freeman, de Hull-Sud, qui s'est noyé près des chantiers de Farmer's Rapids, le 11 juin dernier, dans la Gatineau.

Le corps fut découvert flottant près de la rive, non loin du lac Leamy, par le jeune W. Barre, qui de suite avertit ses parents, lesquels communiquèrent avec le Dr Isabelle, coroner du district. Les restes furent identifiés par le frère du défunt, James Manion, d'Ottawa, et furent transportées au salon funéraire Gauthier d'où les funérailles auront lieu cet après-midi à 2 heures. Le défunt laisse pour pleurer sa perte: sa mère, Mme P. F. Manion, de Prescott, deux frères, MM. P. Manion, de Prescott, et James Manion, d'Ottawa, une soeur, Mme T. J. Cohglan, d'Ottawa.

LES DERNIERES DISTRIBUTIONS DE RECOMPENSES

La distribution des prix aux élèves de l'école Carrière a eu lieu hier à la salle paroissiale St-Rédempteur sous la présidence de M. le curé J. A. Carrière. Outre un grand nombre de parents présents on remarquait les RR. PP. Bourassa et Morisseau, O. M. I., MM: les abbés Huneault et Lapointe, M. le maire Théo. Lambert, M. J. Laverdure, commissaire, des frères des Ecoles Chrétiennes et des Soeurs Grises.

Après la distribution des prix M. le curé fit une courte allocution félicitant les élèves pour leur beau travail de l'année et remerciant les institutrices et religieuses pour leur dévouement.

Des élèves de 6e année ont reçu des certificats de promotion pour entrer à l'école Normale.

Hier aussi a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'école St-Joseph de Wrightville, dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Larocque. Le R.P. Bourassa, O. M. I., M. le curé Carrière, M. M. J. Laverdure, commissaires, étaient présents ainsi que MM. les vicaires Legros et Bergeron. Il y avait une intéressante exposition de travaux d'art ménager.

Sur une vingtaine d'élèves en 6e année, quatre ont obtenu des certificats de promotion pour admission à l'Ecole Normale.

Cet avant-midi a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'école Larocque. C'est la dernière cérémonie de fin d'année scolaire dans la ville.

CÉLÉBRONS LA FÊTE NATIONALE!

PROGRAMME COMPLET

Ce soir et demain, nous célébrerons la fête nationale sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Hull. La Société demande le concours de tous et sollicite:

1o—Que nous assistions aux différentes manifestations.
2o—Que nous fassions quelques décorations aux couleurs patriotiques à nos résidences.
3o—Que le drapeau soit arboré sur tous les édifices publics de la ville.
4o—Que chacun porte à la boutonnière l'insigne de la fête.
5o—Que les marchands se conforment à la loi qui a décrété le 24 juin congé légal dans la province, c'est-à-dire qu'ils ferment leurs magasins.

PROGRAMME GENERAL

MERCREDI, 23 JUIN

Grand ralliement de toute la population en face de la salle paroissiale de St-Joseph de Wrightville, à 8 heures.

Départs du parc de l'hôtel de ville, à 7 heures 30 pour se rendre à Wrightville, avec le corps des Cadets du collège Notre-Dame et la fanfare de Hull. (Des tramways et des automobiles seront à la disposition des gens.)

Concert en plein air à Wrightville par la fanfare de Hull.

Présentation d'un buste de Dollard par la Saint-Jean-Baptiste aux Cadets du Collège Notre-Dame.

Discours patriotiques par MM. Charles Leclerc, secrétaire-général de l'Union St-Joseph du Canada, et Eugène Chartier, publiciste, de Montréal, directeur général des Artisans Canadiens-français.

Remerciements par M. le curé Larocque, de Wrightville.

JEUDI, 24 JUIN

Messe solennelle à l'église du T. S. Rédempteur, à 9 h. 30 a. m.

Sermon de circonstance par M. l'abbé H. Chartrand, curé de St-Joseph d'Orléans, Ont.

Distribution du pain bénit.

Concours de jeux pour enfants et adultes au parc Columbia, paroisse de Val-Tétreau, à 2 heures. Le programme des amusements sera publié dans le "Droit", le 23 juin.

Exercices physiques par les Cadets du collège Notre-Dame.

Les nombreux prix destinés aux gagnants des concours sont exposés dans la vitrine de la pharmacie Picard, rue Principale.

Pour prendre part aux jeux, le port de l'insigne est requis.

Concert de chants canadiens, par le professeur Eugène LeDuc, ténor, à la salle paroissiale, Notre-Dame, à 8 h. 15 p. m.

"Les Deux Pierrots", saynète d'Edmond Rostand, jouée par des artistes locaux.

Musique d'orchestre.

Allocution par le R. P. Ph. Bourassa, O. M. I., curé de Notre-Dame.

LES JEUX 24 JUIN, AU PARC COLUMBIA, A 2 HEURES, P. M.

1.—Course, 25 verges, pour fillettes de 5 à 7 ans.
2.—Course, 50 verges, pour fillettes de 8 à 10 ans.
3.—Course, 75 verges, pour jeunes filles, de 11 à 14 ans.
4.—Course, 75 verges, pour demoiselles de 15 ans et plus.
5.—Course, 50 verges, petits garçons, de 5 à 7 ans.
6.—Course, 75 verges, petits garçons de 8 à 10 ans.
7.—Course, 75 verges, petits garçons de 11 à 14 ans.
8.—Course, 100 verges, pour garçons de 15 à 17 ans.
9.—Course, 100 verges, garçons de 18 ans et plus.
10.—Course 100 verges, petits gymnastes en costumes.
11.—Course, 100 verges, de grands gymnastes en costumes.
1.—Exercices de gymnastique par les Cadets.
13.—Course 1-2 mille pour garçons de Hull seulement.
14.—Course, 100 verges, hommes mariés de 20 à 44 ans.
15.—Course, 100 verges, hommes de 45 ans et plus.
16—Course à reculons ouverte à tous, 50 verges.
17—Course, Concours pour manger des pistaches.
18.—Course, Concours avec course pour la plus longue distance, 10 pas.
19.—Course avec saut.
20.—Concours individuel de Palets.
21.—Concours de Bébés de 1 à 2 ans.
22.—Concours de Bébés de 3 à 4 ans.
23.—Lancement du boulet; 15 lvs.
24.—Course, 100 verges, officiers et organisateurs de la fête.

Le comité d'organisation se réserve le droit de retrancher un ou des numéros au programme et ne sera pas responsable d'aucun accident sur le terrain du jeu.

CONCERT CANADIEN PAR LE PROF. LE DUC, LE SOIR DU 24 JUIN, SALLE NOTRE-DAME

O Canada mon pays, mes amours . . . . Cartier-Labelle
D'où viens-tu Bergère . . Arr. Tiersot
Ah! Vous dirai-je Maman . . . .
Ils m'ont appelé Vilaine, Arr. Tiersot

—2—

Vive la Canadienne . . . Arr. Tiersot
Ah! Si mon Moine, Arr. René Marier
Ressemblance . . Amédée Tremblay
La poulette grise . . . Arr. Marier

—3—

A la claire fontaine . Arr. Tremblay
Fantaisie . . . . Rhéa Corbeil
Lev'ton pied . . . . Arr. Tremblay
Auprès de ma blonde . . . .

—4—

Ah! Qui Marierons-nous, Arr. Marier
Veux-tu savoir, Yvonne Feuiltault-Dion.
Vive Napoléon . . . . . Arr. Marier
Aubade . Jules Tremblay - A. Tremblay.

Accompagnatrice:
Mme Ernest J. Gagnon

"LES DEUX PIERROTS"
(Comédie en vers, 1 acte, par Ed. Rostand)

Personnages:
Mlle L. Larocque
MM. Oscar Auger, Maurice Navion

"O Canada!", par l'auditoire.

Orchestre sous la direction de M. H Davidson.

POINTE-GATINEAU

M. l'abbé Guindon a béni ce matin le mariage de M. Denis Bélanger, fils de M. Elie Bélanger, avec Mlle Irène Pelletier, fille de M. Napoléon Pelletier.

La distribution des prix aux élèves de la Pointe-Gatineau sous la direction de Mlles E. et F. Fournier, aura lieu jeudi le 24 juin, à 8 h. 15, à la salle paroissiale.

Les membres du comité central de l'organisation du pique-nique annuel de la Pointe-Gatineau se sont réunis hier soir. Tous étaient présents. Différents sous-comités furent formés.

La prochaine réunion aura lieu vendredi soir.

A la liste de noms publiée hier, pour le comté des dames, il faut ajouter celui de Mme J. Bodge.

CONDAMNE A 3 MOIS

Le recorder Parent a condamné ce matin L. Newton à 3 mois de prison pour avoir tenu une maison de désordre. Un mandat d'amener avait été émis contre elle, après que son dépôt de $40 eût été confisqué parce qu'elle ne s'était pas présentée en cour.

ENFANT DECEDEE

Germaine, enfant de 1 mois, de M. Ubald Sauvé, détective, et de Imelda Normand, est décédée lundi et a été inhumée hier après-midi.

MONDANITES

M. Patrick Mitchell, de Syracuse, N.Y., est en visite chez son neveu M. Georges Monpetit, 50 rue Hôtel-de-ville, Hull.

Dr J.-E. Champagne
Médecin-Chirurgien
Bureau: Tél: Sh. 2345
1 à 3 P.M.
7 à 8 P.M.
15, rue Victoria, Hull
SPECIALITE: Alimentation et maladies des enfants.

Bureau: Tél: Sher 5411
1-3 P.M.
7-8 P.M.
Dr J.-Léo. Lalonde
167, blvd St-Joseph, Hull
SPECIALITES: Chirurgie et maladies des femmes.

Docteur
Carroll Laurin, B.A.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Travaux Dentaires de Toutes Sortes
Traitement de la Pyorrhée
177, rue Principale - Hull
Tél: Sher. 186.

Le Rév. Père Allard, O.M.I., part de Fort Smith pour assister au Congrès

Spécial au "Droit"

CHICAGO, 23.— Parmi les pèlerins de tous les coins du monde venus au congrès eucharistique, plusieurs ont dû s'imposer des sacrifices réels ou endurer de grandes fatigues durant le voyage, mais aucun n'a eu d'expériences plus diverses que le R. P. Allard, O. M. I., un Canadien, qui, pour se rendre à Chicago, a dû emprunter successivement l'attelage de chiens, le canot, le bateau et le Chemin de fer. Le R. P. Allard est le directeur de la mission de Fort Smith, un coin perdu du Canada, habité par les Esquimaux. Pour se rendre à Chicago, il a dû passer par le Yukon, la Côte du Pacifique et les trois provinces de l'Ouest Canadien. Après de diverses étapes et de multiples aventures, il arriva à Duluth, Minnesota où il monta sur le train spécial du Canadien National parti de Prince Albert avec la délégation des Canadiens de l'Ouest. Son voyage en canot dura deux semaines. Après le Congrès Eucharistique, le R. P. Allard continuera son voyage et se rendra jusqu'à Rome, où il représentera le Yukon près le chapitre de l'Ordre des Oblats.

MAL DE TETE
Migraine, Névralgie, Rhumatisme et toutes douleurs disparaîtront promptement en prenant les
CAPSULES ANTALGINE
En vente partout 25c.
A.-R. FARLEY Hull, Qué.

LE REGLEMENT DE DELIMITATION DES ZONES EST APPROUVE

Les membres du comité spécial de l'Ottawa Real Estate Board ont approuvé hier à une assemblée spéciale le règlement de délimitation des zones tel que publié avec quelques légères modifications. Ils ont aussi discuté la question de la hauteur des édifices commerciaux, mais aucune décision ne fut prise. On recommanda que, dans les districts résidentiels privés, les étables ne soient pas autorisées et que les garages occupent sept et demi pour cent de la propriété. Cela permettrait la construction de doubles garages. Un autre amendement est que les vérandas occupent cinquante pour cent de l'avant de la maison, au lieu de quarante pour cent.

Dans le règlement tel que formulé antérieurement, une clause pourvoyait à ce qu'un magasin d'une section résidentielle incendié dans une étendue de 50 pour 100 ne soit pas reconstruit, mais on a suggéré que ce percentage soit élevé à 60 pour 100.

On a décidé de suspendre les opérations jusqu'en septembre, à moins de nécessité.

EMBARGO GAGNE LE DERBY IRLANDAIS

(Presse associée)

CURRAGH, Irlande, 23. — Embargo, de Maharajah de Rajpipla, conduit par Steve Donoghue, a gagné aujourd'hui le derby irlandais, évalué à 5,000 livres sterling.

Silver Lark, de C. L. Mackean, a été second et Bulger, de Mme Carthew, troisième. Dix ont couru.

Les paris étaient de 5 à 4 en faveur de Embargo, conduit par Argosy, issu de Elland.

Il gagna par une demi-longueur, et la même distance séparait Silver Lark et Bulger. Les paris contre Silver Lark étaient de 100 à 8 et contre Bulger de 3 à 1.

NOELVILLE

27 juin, 1926.

De passage.

M. Damase Pilon, ses fils Victor, jeune prêtre, Henri, sa fille, Mlle te Imelda, ainsi que Mlle Martin, de Bonfield ont visité leurs parents et amis. Le 17 au soir ils allèrent prendre le souper chez M. et Mme Noé Chartrand, après quoi il y eut parties de cartes et rafraichissements. M. et Mme Joseph Pilon et Raoul Pilon étaient présents.

De retour.

Mlle Marguerite Séguin est revenue d'un voyage à Montréal et Thurso.

Mlle Emélia Séguin qui était à l'hôpital depuis trois mois est revenue en bonne voie de guérison.

En voyage.

M. le curé assiste au congrès Eucharistique de Chicago.

Mardi le 29 juin il y aura dans l'église une séance dramatique et musicale donnée par le cercle de jeunes gens de la paroisse. Le titre du drame en trois actes est "Vers le bonheur"; il y aura aussi comédies et chansons, etc. Les recettes seront pour l'église.

Maladies.

Mme Adélard Brousseau est dangereusement malade, ainsi que Mlle Marie-Louise Guérin qui est à l'hôpital de Sudbury pour subir une opération pour appendicite.

Les chemins.

Les travaux des chemins sont commencés.

Le fromage se vend assez bien cette année.

Lisez, Lisez, et FAITES LIRE VOS AMIS!
QUEL AGREABLE PASSE-TEMPS!

A 10 sous

La Vénérable Bernadette Soubirous	L'abbé P. E. Gauthier
Rome ou la Russie Rouge	Francis McCullagh
Dans les Serres de l'Aigle	Alfred Charpentier
Le Catholicisme en Ontario	J. A. Foisy
Le Mirage Américain	F. Charpentier
Two Races in Canada	Geo. M. Wrong, M.A., LL. D.
Valeur Economique	Léon Lorrain
Les Catholiques et la Presse,	Paul Ferron Vrau

A 15c

Rév. Père Z. Lacasse, O.M.I.	Ernest Cyr
L'Elue	Georges Thierry

A 20 sous (25s. par Poste)

I—ROMANS

Demi-soeurs	S. du Béal
La plus riche	Mary Floran
Leur fille	P. du Château
Non licet	B. Neuillies
La petite Clary	M. Donal
Ames Fortes	O. de Ferenzy
La dette de l'orpheline	P. Féval (fils)
Pascalette	P. de Puybusque
Mariage idéal	C. d'Othe
Le chemin de longue étude	F. O'Noll
Qui?	P. Gourdon
Le coffret byzantin	L. de Movet
Enez-Heussa	S. du Béal
Le fils de Stenio Morelli	Ed. Coz
L'ancre du Port	J. Guy
Le comte de Ramanès	A. Drey
Nadette	M. Thiery
La gardienne du seuil	J. de Coulomb
Pour racheter	H. Franz
Les demoiselles bleues	Mario Donal
En province	P. du Château
Douce Etoile	A. Dreyer
Colibri en exil	Florence O'Noll
Projets de Tante	E. Mathé
Quand le bonheur passe	Jean Guy
La griffe du destin	L. de Mauvet
Mademoiselle Millions	M. Floran
Pour le foyer	G. Bellecombe
Labeur sans gloire	P. Puybusque
La Maison Grise	Philine Burnet
L'Acadie, ses Missionnaires	X X X
Dix Fondatrices Canadiennes	M. C. Daveluy
Comptabilité bilingue	Alfred Verreault

A 25 sous (30s. par Poste)

I—ROMANS

L'Aube Nouvelle	G. de Weede
L'Ombre tragique	J. de Belcayre
La fée du val André	M. de Harcoët
Tout Arrive	Henri Ardel
Petite Princesse	Henry Gréville
Soeur Alexandrine	Champol
Notre Minnie	A. Lichtenberger
Aimer quand même	Jean de la Brète
La Méprise de Colette	Eveline Le Maire
Vaillante	J. Vincent
Le Mauvais Pas	Jacques Des Gachons
Pour sauver la Reine	Marie Léon
Un Caractère de Française	J. de la Brète
Le Luxe des Autres	Paul Bourget
Cas de Conscience	Champol
Gilberte ma Soeur	H. Celarié
Les Adieux	Jean de Foville
Fleur de Lys	P. Segonzac
La Jeune Fille aux Oiseaux	Henry Bordeaux
Rêver et Vivre	Jean de la Brète
Les Vieux Nids	I. Sandy
Coeurs d'Enfants	Paul Bourget
Coeur de Roi	C. Foley
Céphise	Henry Gréville
Le Supplice d'une Mère	A. Dourliac
Khaled	M. Crawford
Leur vieille Maison	M. Reynès-Monlaur
Le singulier Roman de Florette,	H. Bezançon
Le Prince	Eveline Le Maire
Histoire de Gervaise	A. Noël
La Rédemption d'Eve	P. Segonzac
La Petite	A. Lichtenberger
Mes Cousines	H. Celarié
Sonia	Henry Gréville
Eternel Sourire	Mary Floran
Miss Poker	A. Decaen
Femmes-Hommes ou Hommes et Femmes	H. Bourassa
Les Rapaillages	L'abbé L. Groulx
Roxane	Mme Lacerte
L'Education mixte dans les Ecoles du Manitoba	J. Ad. Sabourin, D.D.
Un Murillo	Louis Fréchette

A 30 sous (35s. par Poste)

La Brisure	Pierre l'Ermite
Et de quatre	— —
Volonté de Roi	J. de Coulomb
Mon Oncle et mon Curé	Jean de la Brète
Les Epreuves de Raissa	Henry Gréville
Notre Mentalité Catholique et Canadienne-Française	J. A. D. Sabourin, D. D.
Une enquête sur les Réformes urgentes	Henry Reverdy
Prêtre, pourquoi pas?	l'abbé Chs Grimaud

A 35 sous (40s. par Poste)

Mademoiselle de Kervallez (cart.)	M. Maryan
Chez les Autres (cart.)	—
L'Hôtel St-François (cart.)	—
Notre Légende Dorée (3ème série) Dollard	Joyberte Soulanges
Miettes d'Histoire Canadienne,	F. Z. Massicotte
Récits d'Histoire Canadienne	F. Z. Massicotte
Moeurs et Coutumes et Industries	F. Z. Massicotte
Les Petits	Raoul de Navery

A 40 sous (45s. par Poste)

Récits et Légendes	Blanche Lamontagne-Beauregard
Jules Faubert	Ubald Paquin
Héroïsme et Trahison	Joseph Marmette
La Croisade pour la Modestie	Fr. A. Vuillermet, O.P.

A 50 sous (55s. par Poste)

Lettres: séries III et IV	Fadette
Dollard	Hervé Gagnier
L'Homme du Jour	Marie-Rose Turcot
Le Lys de Marie (Bernadette Soubirous)	Par l'Auteur de la Confidente
Faut-il Croire aux Esprits?	Joseph Serré

A 55 sous (60s. par Poste)

Futurs époux	Abbé Charles Grimaud
Futures épouses	— — —
Futurs prêtres	— — —
Croquis Laurentiens,	Fr Marie Victorin des F. C.
L'Epouse du Foyer	L'abbé Chs Grimaud

A 60 sous (65s. par Poste)

Chez-Nous, chez nos Gens	Adjutor Rivard
Jean Rivard — Défricheur	Gérin-Lajoie
Jean Rivard — Economiste	Gédin-Lajoie

A 65 sous (70s. par Poste)

La Baie	Damase Potvin
Rayonnement Virginal — Bernadette Soubirous	Henri Letondal

A 75 sous (80s. par Poste)

Lettres: Vème série	Fadette
Le Dict. du Passant	Le Passant
La Sève Immortelle	Laure Conan
Les Aventures de Perrine et Charlot	Marie-Claire Daveluy
La Vengeance de Ralph	M. Delly
Les Deux Marquises	Champol
Les Filles du Médecin	—
Second Mariage	—
La Villa du Coeur en peine	—
La Marquise Sabine	—
L'Oublié	Laure Conan
Le Français	Damase Potvin
Sur les Remparts	L'abbé E. Lavergne
Le Bouclier Canadien-Français	L. J. Dalbis
Saint-Paul	Emile Baumann
Littératures	Ls Francoeur et Ph. Fanneton
La Dame de Chambly	André Jarret
Au Large!	Joseph Serré
Journal d'un Etudiant	Jean Des Bois
Les Guérets en Fleurs	Ulric L. Gingras
L'Erreur de Pierre Giroir,	Dr Joseph Cloutier
Notre Maître le Passé	L'abbé Lionel Groulx
Comme Jadis	Magali Michelet
L'Obscure France	Laure Conan
Les Hiboux des Roches-Rouges	Delly
Une Femme Supérieure	Delly
Les Liens Brisés	Delly
La Danse devant le Veau d'Or,	Thérèse Dodsan
A l'Américaine	Pierre Gourdon
La Guerre des Femmes	Antoine Rédier
L'Appel de la Terre	Maiten D'Arguibert
Le Vitrail de Ste-Geneviève	Pierre Gauthier
Le Sens de la Vie et l'Idée de l'Ordre	Maurice Ligot
Paysages des Alpes	Henrie Bordeaux

A $1.00 ($1.05 par Poste)

Fantoche	Henri Letondal
Cours d'Eloquence Sacrée (Tome 1 et 2)	Mgr L. A. Paquet
Automobilisme et Radio (par l'Association Technologique de Langue Française d'Ottawa.	
Zigzags autour de nos Parlers	L. P. Geoffrion
Les Anciens Canadiens	Ph. Aubert de Gaspé
Une de Perdue, Deux de Trouvées	Geo. de Boucherville

A $1.25 ($1.30 par Poste)

Géographie Générale	Emile Miller
Voyages et Aventures de Lebret à La Haye	A. G. Morice, O.M.I.
Aux Glaces Polaires (Nouvelle édition)	R. D. Duchaussois, O.M.I.
Vie du Cardinal Gibbons	Allen Sinclair Will
Au Soir de la Vie	L. O. David

Service de Librairie du Droit
CASE POSTALE 554 OTTAWA, ONT.

EN FOULE ce soir au gran dralliement patriotique à Wrightville. Rendez-vous d'abord au parc de l'hôtel-de-ville, où se formera u n défilé en tête duquel seront la fanfare et les cadets de Notre-Dame. A Wright ville: musique et discours de circonstance.

Etablie en 1889 — Le magasin de satisfaction d'Ottawa — Queen 5400

AUBAINES DE JEUDI

Glacières

De $13.60, pour $10.69
De $20.00, pour $16.50
De $24.00, pour $21.25
De $34.00, pour $27.95

Tous les Articles sont de Véritables occasions pour vous
Ne manquez pas d'en prendre votre part chez

L.-N. POULIN, LIMITEE

EXTRA SPECIAL

Reefers Bleu Marine pour Enfants

Tailles 6 à 14 ans. Ecoulement du solde de nos Reefers Bleu Marine pour fillettes, de Serge tout laine de Foxe. Prix de vente $3.95

Grande Vente d'Ecoulement d'UN DEMI-MILLION

Serviettes Huck

Un lot de Serviettes Huck de bonne qualité. Pour écouler jeudi, à chacune 19c

Pyjamas pour Enfants

Un lot de Pyjamas de Dimity pour Enfants, en tailles de 6 à 14 ans. Dans les teintes de pêche, rose, mauve et blanc. Tant qu'il y en aura 98c

Sacoches Perlées

Un lot de Sacoches Perlées pour Dames, avec monture oxydée nouveauté et chaîne. Pour écouler à, chacune 79c

Tasses Blanches Unies

Un lot de Tasses Blanches Unies, gros format, vaisselerie épaisse. Pour écouler, jeudi, durant cette grande vente à, chacune 6c

Chaises Berceuses

pour Enfants

Chaises Berceuses pour Enfants, avec siège canné robuste, monture de bois dur. Fini rouge, vert et naturel. Tant qu'il y en aura, jeudi $1.39

Pullovers de Fantaisie

pour Garçonnets

Nouvelles dispositions rayées et combinaisons de teintes, poignets élastiques et bandes à la taille, encolure pointue. Pour écouler à $1.59

Sacs de Voyage

De fibre grenée noire épaisse, bien renforcés, attrayante doublure, deux poignées et une bonne serrure. Jeudi $1.39

Bas Golf

pour Garçonnets

Bouts et talons épissés, hauts de fantaisie. Dans les teintes de cuir, noir, sable, oxford, lovat et fauve. Pointures 7 11. Jeudi, la paire 59c

Chambrai de Soie Rayon

Attrayantes teintes et dispositions, de Chambrai de Soie Rayon. Durant cette grande vente, la verge 50c

Souliers de Bain

pour Dames

Un lot de Souliers de Bain de Fantaisie pour Dames, dans les teintes de bleu, vert, rouge et noir. Toutes les pointures. La paire 90c

Chemises de Travail

pour Hommes

Coutil kaki, chambrai bleu et coutil noir, avec rayures blanches; poignets barillets, bande de collet ajustable, pointures 14 à 17 1-2. Tant qu'il y en aura . . . 98c

EXTRA SPECIAL

Bas de Fil Pure Soie
12 Brins Epais

Talons hauts épissés, semelles doubles, en quinze des plus nouvelles teintes de Paris. La paire,

$1.00

Dans les coloris de son, blanc, champagne, rose, argent, bleu pâle, zinc, chair, sable, orchidées, métal oxydée, perle, grain, pêche, jaune.

Aubaines Jeudi
de Tous les Rayons

Cravates Tricotées pour Garçonnets. Barres croisées. Pour écouler à	44c
Culottes Bleu Marine pour Garonnets. Pour	98c
Alpaca Noir de 54 pouces. Valant $1.75. Pour, la verge	$1.39
Un lot de Perles en bouteilles. Pour écouler à, la bouteille	5c
Laine Radiant, Sea Breeze et Ondulée. Pour	14c
Soie Cordeline et Satin Lavable de 36 pcs. La verge	98c
Ruban de Satin de 4 pcs. Toutes les teintes. La verge	38c
Ruban Quadrillé et Rayé noir et blanc. La verge	37c
Fins de Série de Tulle, Marquisette et Madras. A	1/2 PRIX
Marquisette Plissée, blanche. Aussi **Etamine** . . . . 5 verges pour	$1.00
50c. **Voile Blanc Uni. 40 pcs de largeur.** Prix, la verge	29c
60c. **Mulle de coloris unis.** Toutes les teintes. La verge	47c
Dimity à Lingerie de 36 pcs. Teintes en vogue. La verge	27c
Nouveau Voile Bordé de 54 pcs. Tant qu'il y en aura	$1.33
Broadcloth Anglais de 36 pcs. Très attrayantes teintes. La verge	54c
$1.75. **Taies d'Oreillers Brodés.** Chacune	69c
$9.50. **Couvre-Lits de Soie.** Pour écouler à	$7.69
Serviettes de Bain quadrillées deux teintes. Pour écouler à	59c
Tissu à Draps écru de 54 pcs. Durant cette vente, la verge	44c
Flanellete à Pyjamas de Choix de 36 pcs. Attrayantes rayures. Pour	39c
Serviettes Damassées. Ourlées, 18 x 18 pcs. La douzaine	$1.69
$3.50. **Nappes de Toile,** 70 x 70 pcs. Pour écouler à	$2.98
Robes de Nuit, unies et fleuries. Chacune	$1.29
$1.00. **Houbigant et Rigaud Purse Petites.** Pour écouler à, chacun	79c
Un lot de Barrettes à Cheveux. Pour écouler à, chacune	9c
$3.50. **Gants de Chevreau glacé français.** Poignets de fantaisie. Pour	$2.78
Blouses de Broadcloth pour Dames. De couleurs. Pour écouler à	$1.98
Chapeaux Garnis pour Dames. A votre choix, chacun	$2.49

Mobilier Chesterfield -- 3 morc.

Seulement 1 Mobilier Chesterfield, 3 morceaux, recouvert de tapisserie française, teintes roses et bleu. Coussins réversibles et bordures mousse. Un mobilier chesterfield de $210.00. 3 morceaux, mardi, pour $149.00

Escarpins de Chevreau Léger
pour Dames

Un lot d'Escarpins de Chevreau Blond pâle de choix pour dames, avec talons espagnols recouverts. Toutes les pointures de 2 1-2 à 7. Durant cette grande vente, la paire $3.95

Extraordinaires Aubaines en

Vêtements Confectionnés pour Dames

Seulement 50 Robes de Flanelle pour Dames. Dans les teintes de paddy, rose, écarlate, saxe, gris et tan. Tailles 16, 18, 36 et 38. Une des plus grandes aubaines que nous ayons jamais offertes. Valeur courante de $5.95. Jeudi, tant qu'il y en aura $1.98

Seulement 100 Chapeaux Non-garnis pour Dames, en toutes les nouvelles pailles et formes. Des chapeaux qui se sont vendus jusqu'à $3.50. Jeudi 59c

Manteaux de Pluie pour Dames

Seulement une petite quantité de Manteaux de Pluie garantis pour dames, bleu marine et sable seulement. Tailles jusqu'à 42. Jeudi, tant quu'il y en aura $6.50

Ampoules Electriques

Un lot d'Ampoules Electriques, 25, 40 et 60 watts, toutes garanties. Pour écouler, jeudi, en cette grande vente . . . . 8 pour $1.00

Flanelle Blazer

Un lot de Flanelle Blazer française importée, pour vêtements sportifs. Rouge et noir, jaune et noir, bleu et noir. Exceptionnelle aubaine, jeudi, à la verge 95c

Lit Complet Simmons

Toutes les dimensions. Piliers de 2 pcs et 5 gros barreaux. Matelas de coton blanc Simmons et sommier boudins de qualité. Régulier $24.95. Jeudi $19.45

Aubaines Jeudi
de Tous les Rayons

Serviettes de Barbiers. Régulier $1.35 la douzaine. Pour	$1.00
Serviettes Pure Toile pour Dentistes. Valant 45c. Pour	29c
Tissu à Draps Toile Irlandaise John Brown & Sons. 81 pouces de largeur. Valant $4.95 la verge. Pour	$3.95
Costumes de Bain de Laine pour Hommes. Valant $2.50, pour	$1.98
Combinaisons Balbriggan pour Garçonnets. 22 à 32. Pour écouler à	68c
Colliers Draperies. Pour agrémenter les robes d'été. Pour écouler à	59c
Broches Camée Antique Russe. Pour écouler à	99c
Soie Jersey Circulaire de 36 pcs. Pour écouler à	$1.39
Rideaux Panneaux à Sections, chacun, 9 pcs x 2½ vgs. Pour écouler, la section	39c
Cretonne Imprimée de 48 pcs. Valant 75c. Pour, la verge	59c
Oreillers Tout de Plume de Simmons. Pesanteur régulière. La paire	$2.69
Chaises de Cuisine. Doubles bâtons, bois dur. Chacune	89c
Attrayants Jabots, blancs ou écrus. Pour écouler à	$1.19
$1.50. **Parures Collet et Poignets.** Tant qu'il y en aura	89c
Parapluies pour Dames, 8 côtes, embouts, bordure galonnée. Pour écouler à	$2.47
Pieds de Lampes de Table. 16 pcs de hauteur. Valant $5.95. Complets avec douille chaînette, récipient, 6 pds de cordon. Pour	$3.59
Dentelle à Semis de Soie de 36 pcs. Toutes les teintes. La verge	98c
Dentelle et Entre-Deux Torchon, aussi **Cluny.** 1 à 4 pcs de largeur. La verge	12c
50c. **Cravates Windsor et Cravates Etroites pour Dames.** Pour écouler à	39c
Bas Soie et Laine et Tout Laine pour Hommes. Toutes les pointures. La paire	44c
Un lot de Carpettes Congoléum. Dimension 6 x 9 pds. Dispositions discontinuées. Pour écouler à	$6.75
Carpettes et Nattes d'Herbe. Dimension 36 x 72 pcs. Pour portiques. Pour écouler à, chacune	98c
Un lot de Crêpe de Soie Rayon. La verge	98c
25 douzaines de Parapluies pour Hommes, 8 côtes. Pour écouler à	98c
Soie Fugi double fil de 36 pcs. Blanche seulement. La verge	$1.95
Crêpe de Chine de bonne qualité de 40 pcs. La verge	$1.79
Monture de Fil de Fer à Chapeaux. Régulier 10c. Pour écouler à	5c
Supertol. Se vendant régulièrement 55c. Pour écouler à	47c
Un lot de Casquettes pour Garçonnets. Pour écouler à	89c
$1.95. **Tissu Rayé Three-tone.** Pour écouler à	98c

Combinaisons Athlétiques pour Hommes

Un lot de Combinaisons de Nansouk de choix pour Hommes, dos élastique, amples, tailles 36 à 44. Jeudi 69c

Tulle de Soie

Tulle de soie imperméable, 36 pcs de largeur, noir, blanc et tous les coloris en vogue. Jeudi, la verge 29c

Mouchoirs de Couleur

Mouchoirs pour Dames, de Crêpe de Chine, Toile, Voile, Linon ou Pongée, ourlés à jour et festonnés. Tant qu'il y en aura, jeudi . . . . . 6 pour $1.00

Bouffantes de Soie

pour Dames

Bouffantes de Soie pour Dames, en toutes les teintes en vogue pour assortir les camisoles. Pour écouler, jeudi . . . $1.29

Carpettes de Congoléum

Un lot de Carpettes de Congoléum. Dimension 6 x 9. Dispositions discontinuées. Pour écouler à $6.75

Grils Electriques

Grils électriques nickelés, avec gros élément. Fait bouillir, frire, rôtir. Garantis. Jeudi, tant qu'il y en aura : . . $2.39

Cretonne

Un lot d'attrayante Cretonne, en fascinantes dispositions de teintes pâles et foncées; 36 pcs de largeur. Jeudi, tant qu'il y en aura 49c

Marquisette Plissée

Marquisette et Etamine plissées, avec entre-deux et plissé, pour écouler, jeudi, à . . . . 5 verges pour $1.00

Gants de Soie Kayser

Gants de Soie Kayser quatre étoiles pour Dames, dans les teintes de blanc, brun et marine. Prix courant $1.50. Pour écouler, jeudi 59c

Bas de Fil Pure Soie

Bas de Fil Pure Soie pour Dames, en quinze teintes en vogue. Valant $1.75. Pour écouler, jeudi $1.00

Souliers de Boudoir

Un lot de Souliers de Boudoir de Suède et Cuir de Fantaisie pour Dames. Dans les teintes de gris, brun, pourpre, vieux rosé. Toutes les pointures. Jeudi, la paire 95c

Boites à Chapeaux

Emaillées [illegible], garniture de cuir brun, noir et roux; attrayante doublure de cretonne, deux poches foncées et forme de chapeau ajustable. Tant qu'il y en aura, chacune $4.19

AUBAINES SPECIALES DU SOUS-SOL D'OCCASIONS

Cire à Parquet Johnson

Un lot de Cire à Parquet de Johnson. Pour écouler, jeudi, Boîte de 1 lv., pour 67c

1 chopine liquide, pour . . 67c

Savons de Toilette

Un gros lot de Savons de Toilette pour écouler, jeudi, au Sous-sol d'Occasions, la douzaine 29c

Plateaux à Servir

Plateaux à Servir Décorés, ronds de 10 pcs. Jeudi, chacun 9c

Souliers de Cuir Verni

pour Enfants

Souliers de cuir verni et chevreau à une courroie pour enfants. Pointures jusqu'à 10 1 2. Tant qu'il y en aura, la pre, $1.19

Robes d'Intérieur

de Guingan et de Chambrai

Un lot de Robes d'Intérieur de Guingan et de Chambrai pour Dames. Pour écouler, tant qu'il y en aura 79c

Crêpe de Coton de 36 pcs

Une vaste série de couleurs unies de fantaisie. Pour écouler, tant qu'il y en aura, la vge, 24c

Fers à Friser Electriques

Complets avec long cordon de soie, poignée de bois de rose, absolument garantis. Pour écouler, jeudi, à 98c

"TRENTE SEPT ANNEES DE SERVICE FIDELE"

LE SANSFILISME

MERCREDI, 23 JUIN

WEAF New York, N.Y. (491.5)
6.00 p.m.—Concert pour dîner.
7,30—Fanfare militaire.
8.00—"Shinola Merrymakers"
8.30—Octette Davis.
9.00—Troubadours Ipano.
11.00—Orchestre Pelham Heath Inn.

WHN New York, N.Y. (361.2)
7.30 p.m.—Récital Lexington.
9,10—Orchestre New-York.
9.30—Orchestre Palissades.
10.00—Orchestre Roseland.
11.30—Orchestre Silver Slipper.
12.00—Orchestre Cotton Club.

WJZ New York, N.Y. (454.3)
7.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Pennsylvania.
8,00—"Diablo Imperial".
8.30—Heure La Prensa.
9.30—Chants de la mer, W. Ballyn.
10.30—Orchestre de l'hôtel Astor.

WBBM Chicago Ill. (225.4)
8.00 p.m.—R. Winter, baryton; orchestre.
12.00—Orchestre Alemite.

WGN Chicago Ill. (225.4)
6.00 p.m.—Concert pour dîner.
9.00—Concert.
10.00—Sam in Henry; musique.
10.20—Pepper Party.

WLW Cincinnati Ohio (422.3)
7.00 p,m.—Orchestre de l'hôtel Gibson.
7.40—Concert de l'hôtel Gibson.
10.00—Numéro Thorobred.
11.00—Numéro spécial.

WSAI Cincinnati Ohio (325.9)
6.45 p.m.—Carillons.
7.00 et 9.00—Concerts du WEAF.
10,00—Quatuor Congress.

KDKA Pitssburgh Pa. (309.1)
6.15 p.m.—Parties de baseball.
8.00—Nouvelles.
9.00—Concert, soprano, violoncelle et piano.

KYWG Chicago Ill. (535.4)
6.00 p.m.—Programme musical.
8.00—Concert classique.
9.30—Carnaval Congress.

WBZ Springfield Mass. (333.1)
6.00 p.m.—"Mirth Makers".
8.00—Orchestre Westminster.
8,30—Comédien écossais.
9.00—Soprano.
9.30—Récital d'orgue Steinert.

UN MILLION...

suite de la 1ère

manifesté sa joie à ceuse du succès du congrès.

CHEZ LES HOMMES LE SOIR

A la réunion des hommes, le soir, il est tombé de la pluie pendant quelques minutes, mais dès que commença la bénédiction du T. S. Sacrement le temps est revenu au beau, et la bénédiction eut lieu pendant qu'un arc-en-ciel annonçait encore du beau temps. Avant la cérémonie, comme les cardinaux prenaient possession de leurs trônes, la foule s'est mise à chanter l'hymne américain: "Star Spangled Banner".

PROFESSION DE FOI

Sa Garndeur Mgr Hoban, de Chicago, qui présidait la cérémonie, a lu une profession de foi que les hommes répétaient après lui. Chaque homme portait à la main un cierge allumé, symbole de la foi. Toute la foule chantait en choeur, et les voix étaient soutenues par des instruments de cuivre qui se trouvaient à un quart de mille de l'autel. On a chanté ainsi "O Salutaris Hostia" et "Tantum ergo". Huit cardinaux, des centaines d'archevêques et d'évêques, des milliers de prêtres et une foule très considérable se sont inclinés en signe d'adoration quand le célébrant a élevé l'Eucharistie pour bénir tous ces pèlerins.

Après la cérémonie le cardinal légat a donné à la foule la bénédiction pontificale. Puis la foule s'est dispersée pendant que l'on chantait un cantique de louanges au Saint Nom de Notre-Seigneur.

L'ordre le plus exemplaire prévaut partout. Les accidents sérieux sont très peu nombreux et les incidents d'ordre mineur ne sont pas très nombreux non plus.

LE RETOUR DE M. TASCHEREAU

Spécial au "Droit'

QUEBEC, 13 — Quel magnifique spectacle de dévotion. C'est en ces termes que l'hon. M. Taschereau, premier minsitre de la province de Québec, résumait lundi, l'impression que lui avait laissée la première journée du congrès eucharistique. Et il ajouta: "C'est vraiment trop grand pour que l'imagination puisse tout embrasser". Le premier ministre du Québec, S. H. l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec et M. Martin maire de Québec, ont assisté à la messe en plein air et dans l'après-midi, visitèrent les fameux abattoirs de Chicago qui offrent un spectacle unique au monde. Tous trois sont retournés le soir même par l'International Limitée du chemin de fer National du Canada, enchantés de leur passage à Chicago et fort impressonnés par la grandeur des cérémonies du congrès eucharistique.

Parlant de la ville de Chicago elle-même, l'hon. M. Taschereau déclara avant de partir qu'il l'avait trouvée beaucoup mieux que le tableau qu'on lui en avait peint.

Durant leur court séjour à Chicago, le lieutenant-gouverneur et le le premier ministre de la province de Québec, ont rendu visite à plusieurs des dignitaires de l'Eglise, entre autres le cardinal Bonzano, le candinal Mundelein, le cardinal Dubois, le cardinal Charost et le colonel McCork, propriétaire du Chicago Tribune. Ils ont aussi rencontré plusieurs autres personnages qui assistaient aux principales cérémonies.

DEMANDE...

suite de la 1ère

pas été étudiée aussi profondément que le comité l'eût désiré. La preuve recueillie ne doit donc pas être jugée complète, puisque le comité l'a pu, faute de temps, se renseifner pleinement.

Le comité croit que l'enquête devrait être reprise et continuée le plus tôt possible à la prochaine session du parlement.

Le comité a décidé de soumettre à la considération de la Chambre et du gouvernement les recommandations suivantes, qu'il a agréées lors de sa dernière séance, savoir:

RECOMMANDATIONS

Expéditions d'essai de la houille de l'ouest. Que des expéditions d'essai de houille domestique d'Alberta soit faites par chemin de fer et les lacs sous la surveillance du Bureau fédéral du combustible, afin de s'assurer s'il est possible de voiturer la houille d'Alberta en grande quantité avec les installations modernes de chargement et de déchargement;

Législation:—Que des lois soient mises en vigueur pour encourager la production du coke domestique avec la houille canadienne, et libérer autant que possible le Canada des sources étrangères d'approvisionnement houiller;

Coopération avec les provinces: —Que le gouvernement invite les provinces à collaborer avec lui pour établir des étalons de qualité et faire des règlements sur l'expédition et la vente du charbon et du coke;

Bureau Fédéral du combustible: —Que le bureau fédéral du combustible au Canada, soit encouragé à continuer et à augmenter son travail;

Droits sur la houille:—Que le droit de cinquante cents la tonne actuellement imposé sur le charbon mou bitumineux soit étendu à l'anthracite petit, connu dans le commerce sous le nom de "Buckwheat" et "Pea";

Assistance à la production de la houille maritime:—Que le gouvernement étudie la question d'accorder de l'assistance pour encourager l'expansion des marchés en faveur de la houille maritime;

Exemption de droits:—Que soit retirée l'exemption de droits accordée au charbon étranger pour le ravitaillement des vapeurs océaniques?

Outillages de manutention houillère:—Que les commissions du port de Montréal, Toronto et Hamilton soient priées de coopérer par l'installation de meilleurs outillages de manutention houillère dans les ports, afin de hâter le chargement et le déchargement du charbon des bateaux entrant aux ports, et que ces commissions du port soient priées d'accorder de fortes diminutions sur les redevances de port, quant à la houille canadienne;

Frais de transport:—Que la Commission des chemins de fer soit priée de vérifier le coût du transport de la houille des mines d'Alberta à Port-Arthur et Fort-William, et d'en faire rapport;

Assistance au transport par rail: —Que le gouvernement étudie bientôt l'opportunité de renouveler le crédit destnié au transport de la houille canadienne par chemin de fer, crédit dont le reliquat non dépensé était de $180,000.00;

Outlilage de chargement à Vancouver:—Qu'avant de sanctionner un projet quelconque de la Commission du port de Vancouver pour la construction d'outillages publics affectés aux chargements houillers, la question devrait être soigneusement étudiée quant à l'effet que ces projets pourraient avoir sur les charbonnages de l'île de Vancouver, car il serait possible d'apporter du charbon de l'étranger comme ballast à prix tellement réduit qu'il serait désastreux pour les mines locales.

Augmenter la remorque du fret: —Qu'il serait opportun d'avoir une enquête et un rapport des officiers du National-Canadien sur la possibilité d'augmenter matériellement la remorque moyenne des trains, soit en améliorant les rampes ou autrement, en augmentant la puissance de traction, afin de réduire le prix de la remorque entre l'Alberta et la tête des lacs; et aussi sur les frais de semblables améliorations.

Le comité recommande aussi que ses transactions et la preuve, qui ont été imprimées de jour en jour à l'usage de ses membres et des députés, soit revisé, corrigé et indexé par le greffier du comité et que trois copies anglaises et cinquante françaises du rapport soient publiées à l'intention des membres du gouvernement, des bureaux fédéral et provincial du combustible, et pour les membres du bureau consultatif du combustible.

LE RAPPORT...

Suite de la 1ère page

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Votre comité a considéré l'item 373 des crédits qui pourvoient à un prêt de $600,000 à la Marine marchande du gouvernement du Canada, limitée, et dans ses délibérations a examiné des états d'exploitation de la compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1925. Votre comité remarque que les résultats nets des opérations se sont améliorés de $492,826 durant 1925, comparé avec 1924; et l'on se rappelle que l'amélioration de 1924 était de $423,412 comparée à 1923.

Votre comité est aussi impressionné par la conviction du président des chemins de fer nationaux du Canada se sera améliorée davantage, et il est heureux de noter que le résultat net des opérations pour les premiers cinq mois de l'année courante, montre un profit d'exploitation de $62,000, comparé à un déficit d'exploitation de $593,000 pour la même période de l'année précédente.

Il est intéressant de constater, d'après les témoignages qui ont été entendus, que l'amélioration dans les résultats d'exploitation durant l'année, due à une réorganisation du service, s'est élevée à $207,000.

Votre comité est entré considérablement dans les détails concernant la vente de seize vaisseaux faisant partie de la flotte de la marine marchande du gouvernement du Canada, lesquels étaient inaptes aux services d'exploitation, et il est d'avis que toutes les précautions raisonnables ont été prises afin d'obtenir les plus hauts prix pour ces vaisseaux.

Votre comité est en conséquence unanimement d'accord et trouve que le montant demandé pour l'année courante, $600,000, devrait être voté par la Chambre.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Votre comité a aussi pris en considération l'item 372 des crédits pourvoyant à des prêts ou garanties de $31,000,000 aux chemins de fer nationaux du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927, et dans le cours de ses délibérations, il a examiné les états d'exploitation de la compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1925.

Votre comité constate qu'en raison de l'amélioration dans les résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 1926, sur ceux que l'on s'attendait à avoir lorsqu'un crédit de $50,000,000 était à l'étude, les besoins financiers du chemin de fer ont été réduits de $50,000,000 à $25,722,101.80 et ces besoins, excepté la somme de $10,000,000 avancée en espèce par le gouvernement durant l'année, ont été compensés par les chemins de fer, partie par réduction des matériaux et fournitures en mains et partie par le capital actif et les méthodes améliorées d'exploitation résultant en des économies marquées.

Des témoignages considérables ont été donnés sur le travail du National-Canadien quant à l'immigration et à la colonisation, et le comité est heureux de remarquer qu'au cours de l'année dernière une entente est intervenue entre le gouvernement, le National-Canadien et le Pacifique-Canadien pour élaguer le dédoublement des services d'immigration.

Le comité fait remarquer que les dépenses d'équipement ont modérément continué l'an dernier, et il attire l'attention sur les déclarations du président, disant que les dépenses modérées seulement sont prévues pour quelque temps quant aux services du fret et des voyageurs.

Le comité fait aussi remarquer que l'an dernier la Compagnie a soigneusement étudié la concurrence croissante des autobus et autocamions, et qu'elle croit pouvoir prochainement établir quelque moyen d'affronter efficacement la situation découlant de cette concurrence.

Dans son rapport antérieur le comité évoquait la question des impôts, et il est heureux de constater par la preuve qu'un grand progrès s'est effectué vers l'établissement d'une base d'impôts relativement aux gouvernements des provinces, qui fera disparaître les inégalités dont parlait le rapport final du comité l'an dernier.

D'après la preuve soumise, le comité croit qu'une somme de $31,000,000 est nécessaire pour les fins de la compagnie au cours de l'an prochain, et devrait être votée par la Chambre.

Le comité observe avec satisfaction que le National-Canadien conserve la confianc et le bon vouloir du public, par l'excellence de ses services et la courtoisie de son personnel.

Le comité désire de plus dire combien il apprécie la façon dont le président du National-Canadien et les officiers qui l'assistent ont donné leur témoignage au comité.

Copie est annexée des minutes, transactions et preuve, et de certaines déclarations demandées aux officiers, lesquelles ont été publiés avec la preuve.

Le comité recommande que ses transactions et les témoignages entendus soient imprimés comme annexe aux Journaux de la Chambre, et que la règle 74 soit à ces fins suspendue."

CAILLAUX...

Suite de la 1re page

Cette dernière condition, imposée par M. Caillaux, est une dérogation radicale à la coutume, mais M. Briand estime que la responsabilité du ministre des finances dans les circonstances actuelles est telle que cette manière d'agir est justifiée.

Le nouveau ministère de M. Briand avait été choisi hier soir à l'exception du ministre des finances. M. Briand a fait cette déclaration après une conférence hier soir, mais il a refusé de répondre quand on lui demanda si Caillaux avec lequel il resta longtemps enfermé, ferait partie du cabinet.

"Nous avons arrangé le problème financier en général, dit M. Briand. Il ne reste que deux autres points à arranger". Les conférences ont été reprises ce matin.

Le ministère tel que constitué depuis l'acceptation de Caillaux est le suivant:

Premier ministre et Affaires étrangères—M. Briand.
Justice—Poincaré.
Guerre—Painlevé.
Finances—Joseph Caillaux
Marine—Leygues.
Intérieur—Durand.
Colonies—Perrier.
Travaux Publics—Laval.
Agriculture—Binet.
Commerce—Chaumet.
Instruction—Colrat.
Travail—Daniel-Vincent.

A la Chambre on croit que M. Briand perdra du terrain s'il prolonge ses efforts. Le délai dans la formation du cabinet a mis une agitation fiévreuse au sénat et à la chambre ou des groupes plus ou moins hostiles au premier ministre prennent avantage des difficultés rencontrées par M. Briand pour tâcher de diminuer son autorité dans les cercles politiques.

M. Caillaux ancien ministre des financse, qui était ouvrtement opposé à la présence de M. Poincaré dans le gouvernement, a suggéré à un groupe de la gauche démocratique au sénat hier après-midi que des mesures soient prises par tous les groupes de tendances libérales, dont les radicaux, les socialistes et les républicains socialistes, pour tenir un caucus conjoint afin de considérer la situation créée par les efforts de M. Briand pour former un gouvernement non partisan.

BLIND RIVER

22 juin 1926.

Mardi, le 15 juin, s'éteignait dans le Seigneur, Joseph Berthelot, père un des citoyens les plus vieux et des plus estimés de notre paroisse. Il était âgé de 62 ans et 6 mois.

Les funérailles eurent lieu vendredi au milieu des cérémonies les plus impressionnantes qui aient été vues dans la paroisse jusqu'ici.

Au service, le docteur J. N. Langlois et M. Lanouette et le choeur de chant, rendirent des cantiques d'adieux vraiment touchants.

Les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques conduisirent la dépouille mortelle de sa demeure à l'église et ensuite au cimetière.

Conduisaient le deuil: ses deux fils Joseph et Louis et ses deux filles, Mme P. Legault et Mme R. Fallu.

Outre ceux-ci, il laisse pour le pleurer, un autre fils, Alfred, de Détroit, Mich.; Soeur Marie-Cécile de St-Joseph, née Anna, des Soeurs de la Sagesse, d'Eastview et le Frère A. Berthelot, S. M. M., de l'Orphelinat de Montfort; deux frères, Luc, de St-Jean l'Evangéliste et Léandre, de Montréal et des soeurs dont l'adresse n'est point connue.

La famille Berthelot offre ses remerciements pour les sympathies et condoléances offertes dans sa profonde affliction.

MANIFESTATION DE DIMANCHE A LA CROIX MARQUETTE

LES PELERINS AU CONGRES EUCHARISTIQUE ASSISTENT A UNE CEREMONIE TRES IMPRESSIONNANTE. — DISCOURS DE Mgr PRUD'HOMME.

Spécial au "Droit"

CHICAGO, 23. — Une impressionnante cérémonie se déroulait dimanche dernier dans l'avant-midi à la croix Marquette située en plein centre de Chicago. La manifestation entière avait une signification: la prise en possession des travaux accomplis par nos ancêtres, de nos missionnaires, la part que ceux de notre race ont prise dans le progrès matériel et surtout spirituel de cette contrée.

Elle incita les nôtres par la voix de Mgr Prud'homme et de Mgr Mathieu à la fierté de la race, puisée dans le souvenir de notre passé.

S. G. Mgr PRUD'HOMME

Mgr Prud'homme fit un magnifique discours. Il commence en citant des vers de Fréchette qui décrivent le Mississippi avant l'arrivée des blancs. Mais "l'isolement mystérieux" du fleuve allait prendre prendre fin. Le 17 juin 1673 une barque montée par sept Français débouchait dans le "père des eaux".

Deux figures se détachaient sur ce groupe. Celle de Joliet, chef officiel, et celle de "la robe noire" le père Marquette.

Après une courte biographie, Mgr Prud'homme décrit le voyage accompli au milieu de difficultés sans nombre.

Marquette projette la découverte du Mississippi "non pas dans un but de gloire humaine mais pour gagner à la foi chrétienne des peuples nouveaux."

La Providence le fait se rencontrer avec Joliet qui de son côté avait la même ambition.

Tous deux sont bien reçus par les Indiens qui comprennent les peines que les deux blancs ont prises pour "venir nous visiter", dit le chef indien.

Le père Marquette reviendra dans un second voyage au pays de l'Illinois et il trouvera la mort dans cette contrée qu'il vient évangéliser. "Si le grain de froment qui tombe en terre ne commence d'abord par mourir, il reste seul; mais s'il meurt, il produit ensuite un fruit abondant" (Joan, 12, 24).

Ce grain de froment tombé dans le sol américain c'est le père Marquette, mais "la parole évangélique se réalise et de ce tombeau germe la vie, une vie exubérante qui va s'épaouir en une double moisson celle d'une civilisation merveilleuse, mais des âmes."

"Cette moisson a aujourd'hui son plein épanouissement. Le grand arbre de la foi sorti de ce tombeau a produit sa fleur gigantesque et éclatante: le Congrès de Chicago".

Et ce rassemblement a lieu aujourd'hui pour "remercier avec le chef Illinois la robe noire d'avoir pris tant de peine pour découvrir, visiter, ensemencer, évangéliser ce pays."

Mais la réunion a une autre signification: "Elle proclame la survivance et la vitalité toujours pleine d'espérance de notre race française en Amérique. Voyez donc, en effet, cette multitude si expressive en sa variété: Franco-Américains, Acadiens, Louisianais, Franco-Canadiens du nord-ouest: Français de la vieille France et le "groupe imposant de la grande, toujours doulce et maternelle province de Québec."

"Autour de ce mort immortel, les groupes dispersés de notre grande famille se retrouvent et se rallient" pour se souvenir en commun. Mais on ne doit pas seulement tirer gloire de ces invocations il faut en tirer une leçon et Mgr fait appel aux Franco-Américains pour qu'ils se souviennent de leur origine, de l'histoire héroïque des ancêtres et des raditions familiales.

"Si les relations politiques ne sont plus les mêmes qu'au temps de Marquette, dit Mgr, souvenez-vous des liens qui nous unissent, liens du sang, liens de la langue française; de la religion catholique. Rappelez les à vos enfants, transmettez à vos enfants comme héritage sacré la devise du vieux foyer québecois: " Je me souviens."

A NOS AMIS DE LA CAMPAGNE

Notre journal reçoit tous les jours des nouvelles de la campagne, portant comme signatures des mots comme ceux-ci: Un ami, un abonné, un invité, etc. Ces signatures sont absolument insuffisantes, pour être acceptées par notre journal, comme d'ailleurs par tous les journaux.

Si l'on veut qu'une nouvelle paraisse dans ces colonnes, qu'on veuille bien observer la règle suivante:

Pour obtenir privilège de publication gratuite, toute copie doit être accompagnée d'une signature (prénoms et nom au complet) et d'une adresse véritables.

JEUDI chez Caplan

NOUVEAUX TISSUS D'ETE A DES PRIX SPECIAUX.

Vente de Robes pour Dames et Jeunes Filles

Crêpe uni et fleuri, en modèle d'un et de deux morceaux. Les plus nouveaux coloris d'été. Tailles 16 à 44. Prix de vente,

$9.95

Chapeaux d'Eté pour Dames et Jeunes Filles

Feutre et chevreau, tous les coloris, comportant blanc, joliment garnis. Aussi Chapeaux de Livourne, garnis.
Prix de vente . . . **$3.95**

Complets 2-Pantalons pour Hommes et Jeunes Gens

Modèles anglais à vestons simples et croisés, en nouveaux tweeds nouveautés et tissus bleus. Tailles 34 à 44. Prix de vente,

$25

La VENTE de MEUBLES bat actuellement son plein!

C. Caplan LIMITED
133-139 RUE RIDEAU
vis-à-vis rue Nicholas · Ottawa

CARNET MONDAIN

L'hon. Martin Burrell avait l'honneur de dîner avec Leurs Excellences le gouverneur-général et lady Byng de Vimy.

* * *

Madame Humphy Snow s'est embarquée aujourd'hui à bord de l'"Empress of Scotland" pour l'Angleterre et reviendra seulement au mois de septembre habiter Rideau Cottage.

* * *

M. et Madame D. L. Désaulniers partis lundi après-midi pour la Rivière-du-Loup, occuperont leur résidence à la Pointe pour la belle saison.

* * *

Madame D. Gratton est rentrée en ville, après un séjour de plusieurs semaines à Montréal.

* * *

Madame C. E. Girardin, accompagnée de sa belle-soeur, Mademoiselle Irène Girardin passe la semaine à Chicago.

* * *

Madame Gravelle et sa soeur Mademoiselle Fortin sont à Blue Sea Lake.

* * *

M. Marcel Roberge, de Laurierville, a passé quelques jours à Ottawa.

* * *

M. et Madame Aurélien Bélanger sont partis ce matin pour Boston Mass. et Woonsocket. M. Bélanger doit prononcer un discours à ce dernier endroit à l'occasion de la célébration de la St-Jean-Baptiste.

* * *

Dimanche après-midi, Madame O. Roy réunissait chez elle, les amies de sa jeune fille Gilberte à l'occasion de son treizième anniversaire de naissance. Mademoiselle Reina Gagnon lut une adresse et présenta un joli cadeau à l'héroïne de la fête au nom des invitées. A la table de thé, décorée avec goût de fleurs et de verdure, présidaient Mlles Irène Roy et Laurette Gagnon. Les invitées étaient: Mesdemoiselles S. Carisse, L. Carisse, R. Gagnon, A. Guilbault, G. Paré, A. Ouellette, R. Ouellette, E. Auger, T. Desmarais, B. Guilbault, D. Lépine J. Bart, J. Cornellier, E. Daviau, L. Archambault, G. Laframboise, L. Donalson, L. St-Amand et Y. Rochon.

* * *

M. et Madame Eugène Coste, Mademoiselle Coste, de Calgary, Alb., M. et Madame Denis Coste de Niagara, sont enregistrés au Château Laurier.

* * *

Mademoiselle Odile Myrand est partie ce matin pour Québec, où elle passera quelque temps avant d'aller faire une croisière sur le fleuve avec arrêt aux différentes places d'eau du St-Laurent.

* * *

Madame H. de Miffonis s'est rendue à Kingston pour le bal militaire et reviendra avec son fils, le cadet F. de Miffonis.

* * *

Mademoiselle Irène Drouin recevait dimanche à l'heure du thé, en l'honneur de Mademoiselle Irène Castonguay, dont le mariage aura lieu prochainement. La table de thé était artistiquement décorée d'une corbeille d'oeillets roses et blancs. Mademoiselle Louise Castonguay servait le thé. Madame David Ranger coupait les glaces, assistées de Mesdemoiselles Antoinette Christin et Liliane Castonguay.

* * *

M. et Madame J. E. Marcoux et leur fille, Mlle Béatrice Marcoux, de Kingston, qui sont venus en auto dans la Capitale, sont retournés hier.

* * *

Madame G. Beaudry et Mademoiselle Marie Murphy, de Kingston ont passé la fin de semaine à Ottawa.

* * *

DESROSIERS-DUBE

A neuf heures ce matin en l'église du Sacré-Coeur, brillamment illuminée et décorée de palmiers et de fleurs, le R. P. Laflamme, O. M. I., a béni le mariage de Mademoiselle Liliane Dubé, fille de M. et de Madame Wilfrid Dubé, avec M. le docteur Raoul DesRosiers, chirurgien-dentiste, fils du Dr N. DesRosiers, décédé et de Madame DesRosiers, d'Eastview. La mariée qui était accompagnée de son oncle, M. Eugène Dubé, portait une robe de crèpe georgette bleu-poudre, imprimé de roses roses et ornée d'une large ceinture de ruban argent; son chapeau de tulle bleu de même ton était garni de ruban argent et de fleurs françaises roses; ses souliers étaient d'argent et elle portait une parure de martre de roche, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses et de muguet. M. le docteur A. DesRosiers était le témoin de son frère. La petite bouquetière Mademoiselle Lucile Dubé, nièce de la mariée, était vêtue d'une robe de georgette bleu-pâle et coiffée d'un chapeau bleu, genre bonnet, orné de tulle rose; elle tenait un panier de myosotis. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par Madame Henri Dubé qui a chanté "Sancta Maria", de Faure; Madame Henri Létourneau, "Ave Maria", de Roswig; M. Henri Lefebvre, "Je vous salue Marie"; M. Paul Lanni solo de violon; Madame Charles Paradis, "Noël du Mariage", de Choudens. M. Charles Paré était à l'orgue. Après la cérémonie, un déjeuner fut servi à la résidence de M. et Madame Wilfrid Dubé. Le Dr et Madame DesRosiers partirent ensuite pour un voyage en auto aux Montagnes Blanches. Madame DesRosiers portait pour voyager, une robe de satin bleu-crayon, garnie de broderies dans les tons de pastel, un chapeau de ruban gros grain gris un manteau de satin noir et un renard platine. M. le Dr et Madame W. C. Tweedie, de Rockland et M. le Dr et Madame Mackle, de Toronto, étaient au nombre des invités du dehors, présents au mariage.

* * *

M. et Madame Wilfrid Aubry, de North Bay, sont de passage à Ottawa. Ils ont assisté à la collation des diplômes, la semaine dernière au Couvent de la Congrégation d'Ottawa. Leur fille Jeanne d'Arc Aubry y a gagné la médaille "Lady Laurier", pour l'histoire du Canada donnée par M. Robert Laurier, avocat. Elle a aussi remporté le 1er prix de ptinture et le 1er prix de piano.

* * *

Avis: Toutes nouvelles concernant lele Carnet Mondain, pourront se communiquer le soir, par téléphone de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale 554, le "Droit" Ottawa, Ont.

CALENDRIER

JEUDI, 24 JUIN 1926
175ème jour de l'année

Lever du soleil	4.06
Coucher du soleil	7.47
Lever de la lune	6.23
Coucher de la lune	2.57

QUARANTE-HEURES
Vars, 23, 24, 25 juin.

FETE DU JOUR
Nativité de S. Jean-Baptiste.

LE MARCHE

MERCREDI, 23 JUIN.

MARCHE DU BETAIL

MONTREAL

Semaine finissant le 10 *juin* 1926.

Les ventes de la semaine, sur les deux marchés, furent de 946 bêtes à cornes, 3768 veaux, 2313 porcs et 478 moutons et agneaux; en outre, il y avait, en cours d'expédition directe pour exportation, 1705 bêtes à cornes.

BETES A CORNES

Le marché des bêtes à cornes fut bon au cours de toute la semaine. Les arrivages n'étaient pas très nombreux et il y avait une bonne demande pour tout ce qui fut offert à des prix variant entre 25c ou plus, plus élevés. Les bouvillons de bonne qualité se vendaient, pour la boucherie, de $7.50 à $8 et une couple de charges de bêtes à cornes bien finies pesant près de 1250 rapportèrent $8.50. Les bouvillons communs et légers donnèrent de $6 à $6.75 et ceux de qualité intermédiaire tout près de $7. Il n'y avait que quelques génisses de première qualité et les meilleures se vendaient $7.50. Les bonnes vaches se vendaient facilement de $6 à $6.50 et une demi-douzaine réellement de choix donnèrent $7; celles de qualité intermédiaire, $5 à $5.50 et les moins bonnes pour la mise en conserves $2.75. Quelques bons taureaux obtenaient $6 à $6.25 et les catégories communes. $4.50 à $5.75.

VEAUX

La demande pour des veaux de qualités intermédiaire et bonne, était excellente. Des charges entières de bons veaux nourris à la mamelle donnèrent $8. à $8.50, les meilleures charges $9. et les veaux de choix se vendaient de $10 à $11. Les veaux communs nourris à la mamelle et les veaux pesants nourris à la chaudière se vendaient de $7 à $7.75; les communs nourris à l'herbe et les maigres rapportaient moins et, en majorité, ne se vendaient pas facilement, à des prix variant entre $5 à $6; la plupart donnant de $5.50 à $5.75.

PORCS

Les porcs étaient rares et les prix augmentèrent encore et étaient assez élevés dans les cas des premières ventes. Des charges entières de porcs de bonne pesanteur et de bonne qualité, se vendaient, lundi, $15.75 et mercredi atteignaient $15.90 et $16.00 pour des groupes peu nombreux. Les porcs grossiers et communs ne se vendaient pas facilement de $13 à $15.25, selon la qualité et le nombre total des porcs en vente. Les truies se vendaient de $11 à $11.50.

MOUTONS

La plupart des arrivages peu nombreux de moutons et d'agneaux se composaient de vieux moutons, en majorité de condition peu satisfaisante. Quelques agneaux du printemps furent achetés, par pesanteur, de 15 à 18 centins la livre. Les moutons se vendaient assez facilement de $4 à $7.50 les cent livres, selon la qualité.

POST-SCRIPTUM

MONTREAL, 14. juin, 1926, cours du jour: No 1 past. 35 3-4, No 1, non past. 34 3-4, tous deux livrés à Montréal. Encan de la U. D. C. Montréal à Belleville, 1,830 from. offerts comme suit: pour 1,039 no 1 blancs. 19 offerts et refusés; pour 340 no 1 colorés, 19 offerts et refusés; pour 451 no 1 colorés, 19 1-8 offetrs et refusés, aucun prix demandé.

TORONTO, 14 juin, 1926, cours du jour: No 1 past. 36 à 36 1-2; No 2 past. et no 1 non past. 35 à 35 1-2; No 2 non past. 34 1-2; Fromage No 1, gros, coloré, paraffiné, classé 20.

LE BETAIL A MONTREAL

Petit arrivage, ce matin: 8 bêtes à cornes, 3 moutons, 159 porcs et 65 veaux en vente sur le marché. Les prix n'ont guère changé. Les bons porcs se vendaient 15.25; les lourds, très peu demandés, étaient quasi impossibles à vendre. Les mères se sont vendues de 11.00 à 11.25. Les veaux étaient fermes. Les bonnes têtes atteignaient 9.00 et une demi-douzaine des meilleurs ont été cédés assez facilement. Les veaux au seau de bonne qualité se vendaient en général 7.00 et les nourrissons de bonne qualité, 8.00 pour la plupart.

LE BLE A WINNIPEG

WINNIPEG, 23. — On cotait au plus haut prix à l'ouverture:

Blé de juillet 1.49 1-4; octobre 1.48 1-4; Orge de juillet 62; Lin de 31; décembre 1.29; Avoine de juin-juillet 1.96 1-2; Seigle de juillet 90 3-8; octobre 93 5-8.

EN INSPECTION

Passés hier en inspection 247 wagons de blé, dont 154 sous contrat. L'an dernier, même date 103. En grains de rebut 125 contre 57 en 1925.

UNE MEPRISE FATALE.

Presse canadienne

NEW GLASGOW, N. E., 23.—Ayant appris qu'un daim avait été aperçu dans le voisinage, W. MacIntosh et W. Fraser, de Garden of Eden, près d'ici, partirent pour aller le chasser. Vers huit heres du soir, sur la ferme de MacIntosh, Fraser crut voir l'animal et fit feu, mais il se trompa et atteignit à la tête MacIntosh qui mourut peu de temps après.

De la Presse Associée

GARDONE, Italie, 23.— Gabriele D'Annunzio, le soldat-poète d'Italie, est sorti temporairement de la sollitude qu'il s'était imposé. Lui et sa femme assisteront à une cérémonie célébrant l'édition autorisée de ses ouvrages. L'édition est sous le patronage du roi Victor Emmanuel et le premier ministre Mussolini.

Peut-etre votre DERNIERE CHANCE

Poudres Seidlitz
2 btes pour 25c

Fruitatives
35c

Liniment Minard
20c

AVIS—Presque immédiatement après cette vente vient en vigueur un nouveau règlement commercial qui défendra le rabais des prix de plusieurs médicaments. Ceci est peut-être votre dernière occasion de vous procurer à moins des prix réguliers ce dont vous avez besoin. Profitez donc au summum de ces aubaines, vous y aurez grand avantage. Les prix réduits sont en vigueur aux deux pharmacies Denman.

JEUDI — VENDREDI ET SAMEDI

Moitie Prix - - Drogues Pures - - Moitié Prix

A B S & C (100) .
Aspirine . . . . .
Huile Camphrée . .
Cascara . . . . . .
Huile de Ricin . . .
Créoline . . . . .
2 POUR 25c

Huile Citronnelle .
Sels Epsom (pqt de 1 livre) . . . .
Baume Friar . . .
Glycerine . . . .
Glycerine et Eau de Rose . . . . .
2 POUR 25c

Iode . . . .
Lysol . . . .
Huile d'Olive . . .
Peroxyde . . . . .
Poudres Seidlitz . .
Huile Wintergreen .
2 POUR 25c

Aubaines en Bonbons
Chocolat Maraschino Cerises
Dans crème liquide. Valant $1.00. Pour 65c

Seringues Fontaines
$1.59

Talc Wyldewood
2 pour 29c

MEDICAMENTS BREVETES

Absorbine Jr.	98c, $1.98
B. B. Bitters	98c
Huile à Rhumatisme Burges . .	50c
Bromo Seltzer	39c, 89c
Capsoline	29c
Pilules pour le Foie de Carter .	19c
Cascarets.	17c, 39c
Pilules du Dr Chases pour les Reins et le Foie	29c
Onguent Chase	49c
Pilules pour les Reins de Dodd .	37c
Freezone	29c
Father John	98c
Mange Cure de Glover	79c
Pepto-Mangan de Gude	$1,39
Sarsepareille de Hood	98c
Sels Kruschen	65c
Listerine	29c, 55c et 98c

MERE ET BEBE

Savon Baby's Own	10c
Castoria	29c
Savon Coléon, 10c	3 pour 25c
Detri-Maltose	85c
Seringues Enema.	$1 et plus
Seringues Fontaines (2 pintes)	$1.25 et plus
Lait Malté d'Horlick	45c. 90c et $3.25
Kotex	59c
Nestle Food	67c
Tétines Rigo & K. & S., 10c	3 pour 25
Barley ou Groats de Robinson .	49c
Poudres Steedman	25c
Vaporisateurs tourbillonnants .	$1.98

ARTICLES DE TOILETTE

Aqua Velva	45c
Shampoo Amami, 15c . . .	2 pour 25c
Boncilla paquet de Beauté . . .	45c
Savon Castille	19c
Danderine	29c, 50c, 89c
Peroxyde d'Hydrogène	13c
Kolor-Bak	$1.29
Savon Réducteur La Mar	3 pour 98c
Orchard White	39c
Shampoo Palmolive	37c
Crème Pond	39c
Sauge et Soufre	59c et 95c
Houpe à Poudre de Soie . . .	15c
Talc Wlydewood	2 pour 29c
Savon de Toilette Woodbury	3 pour 69c

MEDICAMENTS BREVETES FRANÇAIS

AUX DEUX PHARMACIES

Baume Bengue	89c
Ceravisine (pour furoncles) .	$1.39
Carnine Lefranc	$1.98
Caffeine Houde	$1.19
Eau de Quinine Pinaud . . .	$1.39
Histogenol	$1.69
Haemoglobine (Deschiens) . .	$1.69
Lilas de France Pinaud . . .	94c
Poudres Houbigant	$1.49
Poudre Piver	83c
Poudre Coty	79c
Pulmoserum Bailly	$1.89
Rouge Dorin	29c
Sirop Roche	$2.00
Sirop Rami	$1.75
Succune pour variolles . . .	$2.00
Sirop Famel	$2.00
Sirop Iodo Tannique Guillaemond	$1.98
Talc Coty	$1.25
Urodonal	98c

TOUT NOTRE ASSORTIMENT AUX DEUX PHARMACIES A RABAIS DRACONIENS DURANT CETTE VENTE.

Couches de Miller pour Bébés
29c

Nous livrons dans toutes les parties de la ville et Hull.

180, rue Sparks
271, rue Dalhousie

2 STORES
DENMAN DRUG STORES LIMITED

Téléphonez votre commande, samedi, pour vos pellicules Eastman pour le dimanche. Nous les livrerons en tout endroit. — Avis. Nous réparons les Kodaks et Cameras.

(Téléphonez votre commande.)

Téléphones
Queen 250
Rideau 4609

Painkiller
29c

CHRONIQUE...

Suite de la 3ème page

bande commerciale de gros se faisait sur une échelle très étendue et que les droits de douane et d'accise et les taxes de ventes étaient systématiquement évités. Les auditeurs, dans leur rapport pourtant incomplet, ont découvert des pertes de revenus, qui peuvent être recouvertes, de plus de $1,750,000. Ce n'est pourtant qu'un fragment de ce que le trésor fédéral a perdu et peut recouvrir par tout le pays

M. Stevens traite ensuite des congés (clearance) accordés aux navires qui portent des cargaisons de liqueurs et qui se dirigent vers des ports étrangers, et critique l'administration pour toute cette question des certificats de débarquement, sur lesquels il n'y a aucun droit de douane ou d'accise qui ait été payé bien qu'il y ait de fortes présomptions que cette liqueur revienne au pays.

Le député de Vancouver décrit ensuite longuement les agissements de ce qu'il appelle la "Cooper-Hushion-George gang", qui transporte de la liqueur par voie maritime jusqu'à Port Arthur et qui indique que la cargaison est destinée au Japon ou au Mexique, mais dont les cargaisons prennent la voie des Etats-Unis. Les dossiers, tout incomplets qu'ils sont, dit M. Stevens, font voir que le gouvernement a été privé d'un revenu de près de $700,000. Et le député de Vancouver fustige en termes violents les relations entre le gouvernement et les "bootleggers".

Le comité a trouvé que quatre arrêtés ministériels avaient permis de relâcher des spiritueux insuffisamment vieillis et impropres à la consommation humaine, et ces arrêtés ministériels ont coïncidé avec une augmentation soudaine dans la production et la vente de l'alcool censé être destiné à la dénaturation, mais en fait affecté au plus vil "bootlegging".

M. Boivin et l'exercice de ses fonctions

M. Stevens déclare que le département devrait intenter des poursuites dans les trois causes suivantes: la compagnie Gaunt, la Dominion Distilleries et les industries de Rock Island.

Dans le cas de Gaunt, le ministre intérimaire a permis un règlement de $3,400, alors que l'amende aurait dû se chiffrer à $58,000.

M. Stevens passe en revue l'histoire des quelques 16,000 gallons d'alcool, provenant de la barge Tremblay, qui furent placés dans les entrepôts du département jusqu'à décembre 1925. A cette date, le chef du service préventif, M. Wilson, dans une lettre, déclarait que les offres avaient été insuffisantes. Pendant ce mois, le ministre entreprit des négociations privées avec W. J. Hushion, ancien député, et l'alcool fut vendu à la Dominion Distilleries au prix de 36 sous le gallon, bien que la loi des douanes déclare que toutes les marchandises saisies doivent être vendues à un prix qui n'est pas moindre que la valeur payée en droit, et qui, dans la circonstance, se serait élevée à $10.50 le gallon au lieu de 36 cents.

En février dernier, dit M. Stevens, le ministre a déclaré que 14,500 gallons d'alcool avaient été vendus à la Dominion Distilleries, mais que pas une once, pas une bouteille, pas un gallon de cet alcool ne pouvaient quitter l'entrepôt sans que les droits d'accise aient été payés, et cependant le trésor fédéral n'a perçu aucun centin sur cette quantité. La boisson avait été vendue quelques mois avant que le ministre prononce son discours. La Chambre peut-elle avoir confiance dans un ministre qui a agi de telle façon?

Le député de Vancouver discute ensuite en détail deux cas nouveaux, qui n'ont pas été discutés devant le comité, mais qui prouvent, une fois de plus, que la Chambre ne peut avoir confiance dans le ministre actuel. Le premier cas relève plutôt du travail secret de la police et s'appelle le "cas de Régina" et a trait à une soustraction de revenu provenant du droit d'accise. L'avocat qui avait conduit la cause, M. Bryant, C. R., président de l'Association conservatrice et ancien candidat provincial, fut soudain remplacé par un M. Anderson, secrétaire de l'Association libérale de Régina. L'autre cas, celui de Cohen, de Montréal, un contrebandier de soiries, a vu son cas remis de jour en jour. Finalement, le ministre des douanes a requis les bons offices du ministre de la Justice et l'entremise de la Gendarmerie.

"C'est absolument faux", déclare M. Lapointe.

Et M. Stevens réplique que le ministre de la Justice a déjà nié des points sur lesquels les dossiers font voir qu'il n'avait pas raison. Mais M. Lapointe nie énergiquement les affirmations de M. Stevens.

La question qui se pose, dit M. Stevens, est de savoir si à la présente administration peut être confié le devoir de mettre en vigueur les recommandations du comité des douanes. Et M. Stevens présente alors l'amendement suivant.

L'amendement conservateur

Il est proposé par M. Stevens, secondé par M. Doucet: Que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité spécial avec instruction d'ajouter les articles suivants comme alinéas au paragraphe six:

"Les témoignages indiquent de plus que les actes ministériels ont été influencés par la pression indue d'associés du ministre, ou du sous-ministre dirigeant le département, ayant pour résultat la suspension et, dans certains cas, l'abandon de poursuites intentées contre des personnes accusées d'avoir violé la loi et, ainsi, des pertes de revenu pour le pays. De plus, on a fait appel avec succès auprès du ministre et du sous-ministre dirigeant le département pour qu'on intervienne improprement dans la mise à exécution de la justice, entre la condamnation des coupables et l'exécution du jugement prononcé contre eux. Depuis très longtemps le premier ministre et le gouvernement étaient au courant de la dégénérescence rapide du département des Douanes et de l'Accise et il est impossible de défendre leur inaction. La conduite du ministre actuel des Douanes, l'hon. Geo. Boivin, est absolument injustifiable dans l'affaire de Moses Aziz.

Votre comité déplore la pratique, révélée par les témoignages, qu'ont certains individus influents dans la vie publique d'en appeler directement au ministre pour adoucir ou abandonner la mise en vigueur convenable des règlements de son département pour des raisons qui sont des expédients politiques."

"Votre comité est d'avis qu'une telle ligne de conduite est nuisible aux intérêts du pays et cause des préjudices à la bonne administration du département.

"Et, dans ce but, le comité devrait reprendre ses fonctions."

L'HON. GEORGE BOIVIN

Le ministre des Douanes se lève au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Après avoir rendu hommage au travail du comité et loué plus spécialement le président du comité, M. Paul Mercier, M. Boivin exprime quelque regret, par exemple, que M. McLaughlin, surveillant du port de Montréal, ait été mis au nombre des officiers qui devaient prendre leur retraite. Si l'amendement était adopté, déclare M. Boivin, et que le rapport fut référé de nouveau au comité, je tiens à ce que les réclamations de M. McLaughlin soient entendues. Et le ministre donne lecture de la lettre où le fonctionnaire déclare qu'il a été faussement accusé d'avoir failli à ses devoirs et qu'il n'avait même pas eu l'opportunité de comparaître devant le comité.

LE CAS DE L'ALCOOL DE LA BARGE TREMBLAY

M. Boivin répond ensuite aux accusations portées contre lui par M. Stevens. Il semble, dit-il, que le cas le plus fort que l'on ait contre moi soit celui de la vente de l'alcool provenant de la barge Tremblay. C'est apparemment la seule contradiction dont je me sois rendu coupable. C'est le seul mensonge que j'ai prononcé dans cette Chambre, au cours de la fameuse nuit du 2 février.

Le ministre passe alors en revue les incidents de cette nuit. Il rappelle que M. Stevens avait subrepticement retiré plusieurs motions inscrites à son nom sur le feuilleton de la Chambre dans le but de prendre le gouvernement par surprise. Mon honorable ami peut bien faire signe que non, mais il n'aurait pas pu prononcer son fameux discours si ces motions avaient été laissées sur le feuilleton, et pour enlever ces motions il l'a fait en sous-main par l'entremise du greffier et n'en a nullement fait part à la Chambre. Le ministre fait remarquer qu'il n'était nullement préparé à l'attaque et qu'il avait dû parler sans notes, de pure mémoire.

M. Boivin déclare qu'il demanda à M. G. W. Taylor si le gouvernement avait le droit de vendre cet alcool et quel était le prix habituel de vente. Le plus haut prix, obtenu jusqu'alors, avait été 35½ cents par gallon. Et c'est à la suite de cette conférence qu'il déclara à M. Hushion que l'alcool serait vendu à 36 cents le gallon. Le ministre dit que les conservateurs savent très bien que si l'alcool n'avait pas été vendu il aurait été jeté à la rivière. De plus, ils connaissent le prix de vente habituel. Le fait est que la Dominion Distilleries avait payé 38 cents le gallon pour un achat de 60,000 gallons au cours du même mois. S'il y a eu perte pour le trésor fédéral, la perte n'a été que de deux cents par gallon, et le gouvernement, qui ne le savait pas, savait très bien d'autre part qu'il réalisait une épargne de $5,000. en ne détruisant pas le produit.

Le ministre va montrer que la Commission des Liqueurs avait refusé l'achat parce que la liqueur était impropre à la consommation humaine, lorsque des bancs conservateurs partent des rires. "Mes honorables amis sourient? Ils rient même? Ce sont pourtant les mêmes amis qui ont toujours permis à Jacques Bureau de faire passer les crédits de son département sans aucune réclamation. Ce sont les mêmes amis qui, cependant, étaient prêts dans le temps à recevoir ses faveurs.

M. Boivin déclare que la première accusation de M. Stevens, celle d'avoir voulu favoriser un ami politique dans la disposition de l'alcool, ne peut pas être maintenue. Il ajoute que quand il a trouvé des fonctionnaires en faute ou qui ne suivaient pas les règlements du département il n'a pas hésité à les suspendre de leurs fonctions. Et à ce moment, il y a un officier des environs de Windsor qui pour s'être fait l'agent d'un distillateur a été suspendu de ses fonctions. "Mais il y a un député qui siège en face de moi, qui va voter pour cet amendement, mais qui est venu me voir à deux reprises à mon bureau pour tenter d'obtenir la réinstallation de l'officier".

Le ministre réplique aux accusa- gouvernement de mettre en vigueur tions de M. Stevens sur la faillite du les clauses du traité entre les Etats-Unis et le Canada pour la prévention de la contrebande. Il donne les ordonnances qui ont été émises depuis qu'il est au département pour rendre plus sévères les dispositions du traité.

LE CAS DE MOSES AZIZ

Le ministre en vient ensuite à la deuxième accusation. On a déclaré, dit-il, que j'avais consenti à écouter les représentations d'un membre du Parlement avant d'émettre un mandat d'incarcération contre Moses Aziz, qui avait été trouvé coupable de contrebande. M. Boivin déclare qu'Aziz avait été trouvé coupable, trois semaines avant même qu'il eut l'idée d'être nommé ministre des douanes. Deux jours après avoir pris charge de son département, alors qu'il était venu à Ottawa pour un séjour de quelques heures, son secrétaire lui parla d'une requête de M. J. G. Robichaud, député de Gloucester, lui demandant de retenir le mandat d'incarcération contre Aziz. M. Boivin déclare qu'il était très pressé, qu'il fit venir son sous-ministre et lui demanda s'il avait le pouvoir d'agir ainsi. Le sous-ministre lui déclara que oui. M. Boivin avait devant lui une déclaration de l'officier Stewart, à l'effet qu'Aziz était devenu témoin de la Couronne et qu'il y avait lieu de présenter d'autres accusations.

De plus, déclare le ministre, la contrebande avait pris place avant que la législation spéciale fut passée qui imposait l'emprisonnement pour accusation de contrebande. M. Boivin déclare qu'il n'est pas intervenu entre la décision d'un juge, mais qu'il a simplement exercé ses pouvoirs en avisant les officiers de la douane de la localité de ne pas incarcérer Aziz jusqu'à ce que M. Robichaud ait eu l'opportunité de faire entendre ses réclamations.

M. Boivin fait remarquer que quelques députés de l'opposition voteraient avec regret contre le ministre. "Il est vrai, réplique alors M. Meighen, que tous voteront avec regret contre le ministre". "Je remercie mon honorable ami de sa déclaration et je la crois. Mais je crois aussi que mon honorable ami crucifierait son propre frère pour sauver le parti conservateur."

M. Boivin déclare qu'il n'avait pas vu la lettre de M. Robichaud lors de sa première visite à Ottawa. Mais l'aurait-il vue, il aurait agi de la même manière, tout comme si la requête avait été faite par un membre de l'opposition.

"Je n'avais aucune intention de laisser le prévenu en liberté, déclare M. Boivin. D'autre part, je n'avais aucune intention de le laisser emprisonner si les mérites de la cause prouvaient qu'il ne le méritait pas". Le délai n'a été accordé que pour permettre d'entendre les réclamations de M. Robichaud et de juger la cause à son mérite. Et le ministre rappelle alors sa lettre du 18 novembre à M. Robichaud où il déclarait que la sentence devait être exécutée.

Le ministre rappelle qu'il aurait pu faire emprisonner Aziz dès les premiers jours de l'enquête, mais qu'il tenait à ce que tous les dossiers soient soumis au comité. De plus, Aziz a payé l'amende et les frais et la boisson a été confisquée. La responsabilité repose non pas sur les épaules de ses collègues, mais bien sur les siennes, et elle est due à son manque d'expérience.

M. Boivin déclare que le ministre de la Justice s'était prononcé sur cette question et que c'est ainsi que le chef de la branche des pardons avait déclaré, dans une lettre, que le ministère des douanes avait le droit de prendre l'attitude qu'il lui plairait dans le cas. Une opinion du sous-ministre de la Justice, en date du 9 juin dernier, dans une interprétation de l'article 266 de la loi des douanes, disait que l'ajournement ou l'abandon des poursuites douanières relevaient de la direction du département des douanes.

M. Boivin ajoute qu'on a tenté de noircir le gouvernement, mais que malgré toute l'enquête on n'a pas pu trouver un ministre ou un fonctionnaire important du département qui aient été accusés de s'être laissés corrompre. M. Jacques Bureau a été peut-être trop bon, mais il ne s'est pas laissé acheter.

Le ministre, après avoir fait remarqué qu'il avait déjà blâmé et qu'il blâmait encore M. Sparks pour avoir livré des renseignements secrets à M. Stevens, rend hommage au travail de la Commercial Protective Association et de son secrétaire, et déclare que la partie constructive la plus considérable de l'enquête a été faite par cette association. Le ministre traite ensuite du cas de Régina, et laisse entendre quelques plaintes au sujet du chef du service préventif, M. W. F. Wilson, disant que cet officier avait obéi à ses ordres et avait fourni des renseignements qui lui avaient été donnés comme confidentiels.

M. Boivin dit que l'amendement parle des associés politiques. Ni le premier ministre, ni aucun autre membre du cabinet, dit-il, a eu quoi que ce soit à faire avec l'exercice de ses fonctions.

En terminant, M. Boivin, après avoir rappelé la discrétion que lui laisse la loi dans l'exercice de ses fonctions, déclare que depuis son entrée dans le cabinet il a abandonné ses affaires publiques et privées pour se consacrer uniquement au service de son département, travaillant même seize heures par jour. Si la Chambre doit le condamner, il est prêt à l'accepter pour les services qu'il doit au pays qu'il aime.

M. C. W. BELL

M. C. W. Bell, conservateur, député de Hamilton-ouest, après avoir fait l'éloge du travail de M. Stevens sur le comité, déclare que c'est le gouvernement lui-même qui a ruiné l'efficacité du département des douanes et ajoute que les témoignages, dans le cas de Moses Aziz, démontrent qu'il est impossible pour un ministre ou un gouvernement qui se respecte de rester au pouvoir après de tels actes, et que le ministre actuel n'a pas perdu l'opportunité de protéger et encourager les contrebandiers après les quelques mois qu'il prit charge de son poste.

M. Bell relate ensuite les relations entre M. Sparks et le Cabinet sur la prévention de la contrebande. A M. King, il répond que le gouvernement a bien présenté des mesures législatives, mais que la corruption était allée si loin parmi les membres du gouvernement que toutes ces mesures législatives étaient inutiles. Le premier ministre proteste contre de telles remarques, mais M. Bell réplique qu'il n'y a qu'à parler de Bisaillon, le "voleur, l'escroc, le blackmailler" la source de toute l'organisation de contrebande pour savoir comment il faut juger le gouvernement.

M. Bell déclare que le gouvernement n'a pas tenu compte des demandes de M. Sparks relativement à Bisaillon. Il lit ensuite la lettre de M. Baldwin, député de Stanstead adressée à M. Bureau et demandant le retrait de certains douaniers sur la frontière. De même, il lit certaines lettres de Bisaillon, à M. Bureau dans le même sens.

M. Bell passe ensuite aux négociations conduites par M. Robichaud dans le cas de Moses Aziz et déclare qu'il est amplement prouvé que le gouvernement avait protégé un contrebandier et que n'eut été les déclarations de M. Stevens, Aziz n'aurait jamais été emprisonné. A certains moments, M. Boivin conteste les déclarations de M. Bell, mais ce dernier accuse le ministre de n'avoir pas rempli ses devoirs et de ne s'être pas montré à la hauteur de sa charge.

M. Dugald Donaghy, député libéral de Vancouver-nord, et l'un des membres du comité, ajourne ensuite le débat.

◆

PACIFIQUE CANADIEN

Une modification dans les horaires des trains sur les subdivisions de Maniwaki et de Prescott sera mise en vigueur, dimanche, le 27 juin. Pour renseignements détaillés voir les agents de billets.

◆

IMPORTANT

Les courriers non signés ou contresignés par les correspondants officiels du Droit ne peuvent être publiés.

Les shampoos donnés sans soins gâtent la chevelure

Si vous tenez à ce que vou cheveux aient leur véritable apparence, soyez prudents dans le choix des préparations que vous employez pour les laver. Ne faites pas usage de shampoo préparé ou de quoi que ce soit contenant trop d'alcali libre. Car cet ingrédient assèche le cuir chevelu, rend les cheveux cassants et leur est dommageable. On ne saurait guère faire mieux que de se servir régulièrement du shampoo à l'huile de coco Mulsified, qui est pur, non graisseux et supérieur à tout ce que vous pourriez employer.

PATSY RUTH MILLER

Charmante étoile du cinéma. Remarquez sa belle chevelure.

Deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified, qui est pur, non graisseux et supérieur à tout ce que vous pourriez employer.

Deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified suffisent pour nettoyer les cheveux et le cuir chevelu. Humectez simplement les cheveux avec de l'eau et donnez-vous un shampoo avec le Mulsified. Il se produira une mousse abondante, riche, crémeuse, qui se rincera facilement après avoir enlevé toute particule de poussière, saleté, pellicule et excès d'huile. Les cheveux sècheront vite et également, et vous verrez votre cuir chevelu devenir souple et vos cheveux, fins, soyeux, ondulés et faciles à peigner.

Vous trouverez le shampoo à l'huile de coco Mulsified dans toutes les pharmacies. Il est peu coûteux et quelques onces suffiront aux besoins de tous les membres de la famille pendant plusieurs mois. Voyez à ce que votre pharmacien vous donne bien le Mulsified.—Gare aux imitations.—Cherchez le nom WATKINS sur le paquet.

Avec quelques arrêts

A Travers le Canada

par le "Trans-Canada Limited"

— WAGONS TOUT ACIER —

Wagons-lits seulement

Voyageurs de Wagons-lits seulement

Depart de OTTAWA......	10.00 p.m.	tous les jours
Arrivée à WINNIPEG...	10.45 a.m.	le deuxième jour
Arrivée à CALGARY....	9.25 a.m.	le troisième jour
Arrivée à VANCOUVER.	9.00 a.m.	le quatrième jour

(HEURE SOLAIRE)

Epargne une journée pour les affaires à Winnipeg et autres points plus à l'Ouest

Wagons-lits à compartiments — Wagon-restaurant
Wagon-observatoire avec compartiments — Wagons-lits ordinaires

Wagon-observatoire entièrement découvert entre Calgary et Revelstoke dans les Montagnes Rocheuses Canadiennes. Locomotives chauffant à l'huile dans les montagnes.

A remarquer les heures commodes d'arrivée et de départ dans les centres commerciaux et touristiques
Bureaux des Billets en ville
83 rue Sparks et Gare Union, Ottawa — 167, rue Principale, Hull

PACIFIQUE CANADIEN

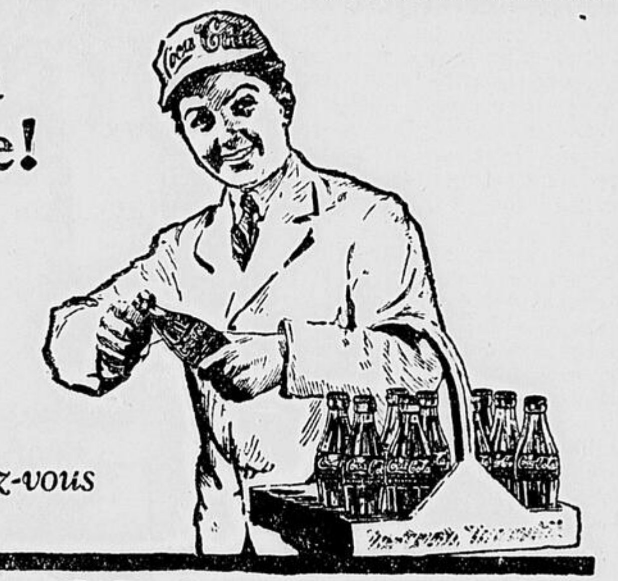

A la partie!

Rafraîchissez-vous

5-c Buvez Coca-Cola

Délicieux et Rafraîchissant

L'Incommodité de l'Huile Noire Vaincue

Pour combattre l'incommodité de la poussière l'on se sert de l'huile noire dans les rues, une composition sale que détestent les ménagères et les amateurs de logis fascinants. Cette huile collante adhère aux chaussures, et est transportée dans les maisons au détriment des tapis, planchers, etc. Il y a des personnes qui essuient leurs chaussures sur les pelouses qu'ils ruinent. Les enfants endommagent leurs vêtements, les automobilistes snsalissent leurs autos qui se couvrent de tampons de goudron.

La solution de cet important problème se trouve dans le

L'avenue MacKenzie, à Ottawa, est traitée au CHLORURE DE CALCIUM DOWFLAKE.

Il n'y a pas là d'incommodité de l'huile noire.

Chlorure de Calcium Dowflake

Il est en usage sur des milliers de milles de grandes routes aux Etats-Unis et au Canada et cela avec succès depuis plusieurs années. Une nouvelle manière moderne de prévenir la poussière. Une poudre blanche, floconeuse inoffensive pour les vêtements, les personnes ou les propriétés. On peut l'appliquer avec une pelle ou un épandeur. Il laisse la route ferme et humide sans saleté toute la saison. Il est inodoré et d'un usage économique. Les municipalités et autres organisations sont priées de communiquer avec nous. Les officiers des jeux de Tennis et les individus en général peuvent aussi faire usage du Chlorure de Chaux et cela avec toute satisfaction.

IL EST PLUS ECONOMIQUE QUE L'HUILE

THE OTTAWA FIREPROOF SUPPLY CO.

539, rue Sussex — Marchands d'Articles de Constructeurs — Rideau 1505

Garages ou Remises à Outils, Ravaleurs, Brouettes, Bétonnières, Ciment, Outils, Rouleaux, Ebarbeurs, Pelles, Pics, Tuyaux et Raccords, Pierre, Chaux, Sable, Teinture à mortier (chamois, noir et rouge), Poix, Goudron et Gravier, Planche à Plâtrer Gypsum G. P., Planche Gyproc ou Bird Planche Beaver, Plâtre Hardwall Beaver, Chaux Hydratés.

Marchandises faites au Canada

Etalage de Perrin --- de Gants faits au Canada

Cette exposition éducationnelle présente des Gants de Perrin en voie de confection, aux différents stages, de la peau de daim jusqu'à une bonne série de gants finis.

1,300 Paires de Gants de Perrin

Gants à poignets nouveautés et 2 pressions, dans les teintes de castor, gris, brun et fauve, à des prix spéciaux.

Dans cette vente se trouvent aussi des Gants de Chevreau français de Perrin, modèles 2 pressions, dans les teintes de blanc, noir, gris et marine.

En vente jusqu'au 1er juillet

Seulement $1.50 la paire

Avez-vous vu l'étalage de Bas Holeproof?

Bas Holeproof pour Hommes

Pour notre exposition ils nous ont adressé un vaste assrtiment de Bas pour Hommes, bas pure soie, unis ou à côtes, et de soie et lisle de choix, dispositions de fantaisie, en teintes en vogue. Pointures 10 à 11 1-2. Prix courants $1.00 à $1.25.

Spécial, la paire, 65c
2 paires pour $1.25

Service Spécial de Reprissage au Rayon des Bas

Du 21 au 28 juin

Apportez vos bas de soie que vous avez mis de côté par suite de fils cassés, et faites-les bien réparés par une opératrice experte, à peu de frais, suivant la nature des réparations:

ONTARIO — NOVA SCOTIA — B.C. — ALBERTA — QUEBEC — SASKATCHEWAN — MANITOBA

Une Intéressante Exposition par AKED and COMPANY, LTD. Manufacturiers de Laine à Tricoter GOLD CREST

ICI vous verrez notre populaire LAINE GOLD CREST, dans les divers stages de confection, de la toison jusqu'à la laine finie.

Aked and Company nous ont aussi expédié 1,000 livres de laine à tricoter double de haut ton, que nous offrons durant cette exposition, au très bas prix de seulement

$1.60 la livre

Cette laine est toute spécialement appropriée au tricotage des parures de ski, pour la confection desquels on trouvera les instructions dans notre nouveau livret d'INSTRUCTIONS POUR TRICOTER GOLD CREST.

Ce nouveau livre de 32 pages d'INSTRUCTION POUR TRICOTER GOLD CREST peut être obtenu à notre Rayon de Laine, à titre gratis.

Intéressants Etalages de Tissus Faits au Canada

La Dominion Textiles est bien représentée dans notre Exposition.

Taies d'Oreillers supérieures Dominion Textile, dimensions 40, 42, 44 et 46 pcs.

Spécial, chacune, 40c, 2 pr. 75c

Draps ourlés Dominion Textile, de tissu à draps blanchi, sans apprêt, de bonne qualité. Dimension 72 x 93 pcs.

Chacun, $2.35

Tissus à draps blanchi de qualité de choix Dominion Textile, exempt d'apprêt ou d'impureté, 72 pcs de largeur. Au prix

Spécial de la verge, 70c

Cotonnades Faites au Canada

Tissu Cinderalla, 32 pcs de largeur, un tissu se lavant bien, pour rompers et vêtements d'enfants, teintes unies et rayures tissées.

Au prix spécial de 35c

Tissu Juvénile, 31 pcs de largeur, une très bonne qualité pour vêtements pour enfants. En teintes unies et effets rayés.

Au prix spécial de la verge 28c

Cotonnades Wabasso Faites au Canada

Croisé Middy blanc, 36 pcs de largeur. Un tissu spécialement approprié aux costumes de gardes-malades, middies, robes, etc.

Prix, la verge, 40c

Longcloth blanchi, 35 pcs de largeur, exempt d'apprêt ou d'impuretés, approprié aux sous-vêtements de dames et enfants.

Etalage de Produits Ivoire Français

Cet étalage intéressara vivement les dames. On y trouvera des fascinants articles de toilette d'ivoire français, en divers stages de confection.

Au prix spécial de, la vg., 20c

NE MANQUEZ PAS DE VOIR LES ETALAGES DE MARCHANDISES FAITES AU CANADA, AU TROISIEME ETAGE

Lits Davenport Kroehler — Mobiliers Chesterfield

Carpettes Wilton et Axminster de Haut Ton

Mobilier de Rotin Artistique
Vert jade avec cretonne noire et rouge — noir et orange avec cretonne rayée shakari, chocolat démasquiné.

Couvertures Kenwood

Douillettes de Duvet

Tapis Broadloom

Baguettes à Rallonge Kirsch
Pour tous les genres de rideaux.

Rideaux Plissés

Lits, Sommiers, Matelas et Oreillers Simmons
Matelas aérés et Sommiers Carrés Marshall

Carpettes de Portique et Nattes de Portes Cocotex
Linoléums et Carpettes Dominion

Carpettes Congoléum

Troisieme Etage — Troisieme Etage

Charles Ogilvy Limited

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre de la semaine: Aux citoyens de Buckingham d'étudier attentivement la question de l'électricité et de ne pas laisser accaparer toute leur ville par une seule et trop inactive compagnie.

Minutes de l'assemblée municipale de lundi soir

Minutes de l'assemblée régulière de la municipalité de Buckingham, tenue lundi soir dans la salle de l'hôtel de ville.

A cette assemblée étaient présents: F. O. Dunscombe, maire; les échevins Pratt, Fournier, Latour, Thomson, Gillies et D. Lahaie.

Proposé par l'échevin Fournier, appuyé par l'échevin Thomson, que la lecture des minutes des assemblées des 7 et 9 juin soit faite. Adopté.

Proposé par l'échevin Gillies, appuyé par l'échevin Pratt, que les minutes des dernières assemblées soient adoptées telles que lues.

Proposé par l'échevin Pratt, appuyé par l'échevin Thomson, que les comptes suivants soient $297.85, soient approuvés et payés de la manière usuelle.

Self Propelling Nozzle Co	$ 52.50
Alexandre Paquette	11.95
Independant Coal Co	69.67
The Bell Telephone Co	8.25
Isidore Carrière	19.80
Alexandre Fleck	38.96
Claude P. Lahaie	96.72
	$297.85

Adopté.

Proposé par l'échevin Fournier, appuyé par l'échevin Lahaie que les actions du président du Comité des Finances et celles du secrétaire-trésorier au montant de $416.59 soient approuvées et ratifiées:

CK No 1004 Freight & Cart.	22.29
CK No 1007 Intérêt Note No 549	12.50
CK No 1008 Intérêts	87.50
CK No 1012 Pay Roll No 365	256.80
CK No 1013 Intérêts	37.50
	$416.59

Aadopté.

Proposé par l'échevin Pratt, appuyé par l'échevin Thomson, que la loi No 159 soit amendée, afin que la ville, plutôt que d'employer elle-même son pouvoir électrique, le loue à M. Albert McLaren en conformité avec les offres et les conditions contenuent dans sa lettre du 14 juin 1926. Adopté.

Proposé par l'échevin Pratt, appuyé par l'échevin Thomson que la lecture de la loi No 161 soit premièrement faite en anglais. Adopté.

Proposé par l'échevin Gillies, appuyé par l'échevin Fournier, que la lecture de la même loi soit faite ensuite en français. Adopté.

Proposé par l'échevin Latour, appuyé par l'échevin Gillies, que la loi No 161 soit relu une troisième fois en anglais. Adopté.

Proposé par l'échevin Pratt, appuyé par l'échevin Thomson, que la loi No 161 ayant été lue, une, deux trois fois, soit adoptée telle que lue.

Cette dernière motion fut mis au vote. Les échevins Pratt, Gillies et Thomson votèrent en faveur, les échevins Lahaie, Fournier et Latour votèrent contre, soit trois pour, et trois contre. Le maire fut ensuite appelé à voter et il le fit en faveur de la motion: là-dessus la motion fut déclarée "adoptée", et l'on nomma les vendredi et samedi, 16 et 17 juillet comme jours de votation.

Proposé par l'échevin Lahaie, appuyé par l'échevin Thomson, que l'assemblée soit ajournée à mercredi, [illegible] juin. Adopté.

LES DAMES ELEGANTES

sont maintenant assurées de la protection voulue. NOUVELLE méthode offrant toute sécurité. On s'en défait comme du papier.

VOUS pouvez maintenant porter les robes les plus délicates, en toute occasion, partout, sans la moindre crainte!

L'incertitude et l'insécurité de l'ancien tampon sanitaire sont choses du passé.

La plupart des dames font maintenant usage du "KOTEX", une nouvelle manière remarquable.

Cinq fois plus absorbant que les tampons de coton ordinaires.

Désodorise, mettant ainsi fin à TOUT danger de mauvaise odeur.

On s'en défait aussi facilement que d'un morceau de papier. Pas de lavage. Pas d'embarras.

On peut se le procurer en toute pharmacie ou tout magasin à rayons en disant simplement "KOTEX". Vous le demandez sans hésitation.

Ne coûte que quelques sous. Prouve l'inutile risque des anciennes manières. 12 dans un paquet. Ne manquez pas de l'essayer.

KOTEX

Pas de lavage — On s'en défait comme du papier.

Sains, Hygiéniques, Nutritifs

Lait --- Beurre

Crème Glacée

Ottawa Dairy LIMITED

Tél: Q. 1188

Si vous souffrez du

CATARRHE de la VESSIE

ou D'Urination Douloureuse

essayez le

SANTAL MIDY

Soulage vite les douleurs

Dans toutes pharmacies

LA CIRCULATION SUR CETTE ROUTE

STATISTIQUES POUR 1925

Un tableau de la circulation moyenne par jour des véhicules sur les routes provinciales et régionales de Québec, en 1925, contient les détails suivants concernant la route Montréal-Ottawa, via Hull. Un grand total de 736 voitures circulaient sur notre route provinciale chaque jour. Il se divisait comme suit. Autos de tourisme, 572, dont 436 de Québec, 123 des autres provinces canadiennes et 13 des Etats-Unis. Autres véhicules moteurs, 108, dont 73 camions; 28 autobus et 7 motocyclettes. Voitures à traction animale, 106, dont 71 voitures simples et 35 doubles.

TROIS ANNEES

En 1925, un total de 786 véhicules de tous genres circulaient sur la route Montréal-Hull, tandis qu'en 1924 et 1923, ils atteignaient les chiffres égaux et plus considérables de 1,478.

De ces chiffres, 1925 comptait 680 véhicules-moteurs et 106 voitures à traction animale; 1924, 1,184 véhicules-moteur et 294 voitures à traction animale; 1923, 1,078 véhicules-moteurs et 398 voitures à traction animale.

Pourquoi la baisse de moitié durant l'année dernière?... La construction définitive de la grande route de Montréal à Hull, cette année, donnera sans doute un nouvel essor à la circulation dans notre région et particulièrement sur cette voie, tout en doublant les chiffres de 1924 et 1923. Environ 3,000 véhicules de tous genres y circuleront probablement.

FEU MME M. NADON

Samedi 19 juin est décédée Mme Michel Nadon née Marie-Yvonne Brunet, fille de M. et Mme Antoine Brunet. La défunte demeurait à Buckingham depuis trois ans. Elle était âgée de 29 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. Michel Nadon, sa mère Mme Antoine Brunet, une fille et trois garçons, un frère M. Albert Brunet, quatre soeurs, Mmes J. Tremblay, de Buckingham, F. Larocque d'Eastview, Mlles Marguerite et Jeannette Brunet, de Buckingham.

Ses funérailles ont eu lieues mardi matin à 10 heures.

Le "Droit" présente ses vives sympathies à la famille en deuil.

Changement d'horaire des trains pour Pembroke

Le National Canadien annonce qu'à partir du 25 juin un changement d'horaire sera en vigueur pour les trains Ottawa-Pembroke, par voie de Renfrew et Beachburg. Paur renseignements s'adresser à tout agent du National Canadien, ou téléphoner au bureau des billets, en ville, Queen 904.

23, 24, 25 juin.

Buckingham remporte sa première victoire

Dimanche dernier notre équipe locale de balle-au-camp se rendait à Masson pour se mesurer avec l'équipe de cette ville.

Buckingham y remporta sa première victoire au pointage de 12 à 9 en faveur des nôtres.

MM. Albert Boucher et Palma Racicot arbitraient.

Suit le nom des joueurs:

MASSON:—H. Racicot, H. Covillon, A. Lahaie, Léo Allen, H. Robinson, W. Covillon, E. Lahaie, O. Lahaie, J.-Bte Lahaie.

MONTE-CARLO, de Buckingham —P. Daniel, R. Bisson, A. Baulne, A. Laviolette, N. Daoust, E. Tourangeau, P. Berthel, E. Comtois, D. Cameron.

BEAU SUCCES

Mercredi, 16 juin, Mlle Rose-Ella Léger a passé à Ottawa des examens de Guitare Hawaïenne, et en a obtenu le diplôme final avec note "grande distinction". Nos sincères félicitations.

CARNET SOCIAL

M. Rodolphe Guilbault, Mlle Guilbault, M. St-Denis, M. et Mme Ethier, tous d'Ottawa, étaient les hôtes de la famille Moïse Gauthier dimanche dernier.

LE RAVISSANT TRAJET POUR L'OUEST

Il n'y a pas d'autre pays qui puisse présenter un si attrayant voyage transcontinental tel que la route par bateau et chemin de fer National Canadien à travers le Canada. Vous prenez un train National Canadien d'ici à Sarnia effectuant des raccordements directs à Toronto pour le train spécial qui vous conduit tout droit au côté du bateau.

A Sarnia vous prenez le bateau de la Northern Navigation, le "Noronic", le "Hamonic", le "Huronic", les bateaux luxueux qui en fait de dimension et d'aménagements ressemblent beaucoup aux paquebots. Spacieux ponts, riches chambres de repos, salles de bal, spacieuses cabines, fumoirs, chambres pour faire sa correspondance, boutique de coiffeur et cuisine impeccable.

Sur l'eau étincelante des splendides lacs Huron et Supérieur, ces palais flottants vous transportent à travers de ravissants paysages de romance et d'aventure, dans les fameuses écluses du Sault, à travers le pays d'Hiawatha. A bord vous prenez part aux divers amusements, aux concerts, à la danse, aux promenades, à la marche d'un mille sur le pont, splendide du matin au soir.

Ne manquez pas de faire cet intéressant voyage par bateau et chemin de fer. Tous les renseignements, réservations, etc., de tout agent de billets du National Canadien, ou du bureau des billets, en ville, 93 rue Sparks.

LES NOCES D'ARGENT DE M. L'ABBE DESJARDINS A VANKLEEK HILL, ONT.

De grandes fêtes ont eu lieu à l'occasion du 25ème anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Desjardins, curé de Vankleek Hill — Les cadets de l'Académie La Salle dont M. Desjardins fut aumônier participent à la fête.

LES ADRESSES

(Spécial au "Droit")

VANKLEEK HILL, 23. —Toute la paroisse de Saint Grégoire de Vankleek Hill était en liesse ces jours derniers à l'occasion des noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Desjardins, vénéré pasteur de l'endroit. Pour célébrer cet anniversaire, il y eut grand'messe solennelle à dix heures, banquet, présentation d'adresse en français et en anglais, don d'une bourse, discours et démonstration par les cadets de l'Académie La Salle d'Ottawa dont M. l'abbé Desjardins fut autrefois le chapelain.

Le jubilaire officia lui-même à la grand'messe. MM. les abbés Gauvreau et Binette remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. L'Eglise était magnifiquement ornée pour la circonstance et une foule de pieux fidèles, désireux de prouver leur affection à leur dévoué curé, remplissaient l'église.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Chartrand en français et en auglais. Choisissant comme texte "Nous les avons entendu parler dans leur propre langue des merveilleuses oeuvres de Dieu, l'orateur sacré montra que le sacerdoce était une des plus grandes oeuvres de Dieu car il avait pour mission de coopérer à l'oeuvre par excellence de la Rédemption. Il félicita le jubilaire qui travaillait depuis vingt-cinq ans dans la vigne du Seigneur, rappelant qu'il avait été le chapelain de la cinquième brigade et du 22e bataillon.

Le corps des Cadets de l'Académie La Salle, sous le commandement du capitaine Labelle s'était rendu à la fête pour présenter leurs hommages à leur ancien chapelain l'abbé Desjardins. Les cadets au nombre de 158, y compris le corps de clairons, furent reçus à leur arrivée à la gare par les cadets du Collegiate de Vankleek Hill., et se rendirent processionellement à l'église.

BANQUET

Après la messe il y eut banquet à la salle du couvent en l'honneur de M. Desjardins. Parmi les invités, il y avait la mère de M. Desjardins et ses trois fils, MM. les abbés Gauvreau et Binette et plusieurs autres prêtres du diocèse, les commissaires de l'église St-Grégoire.

Les Cadets de l'Académie se rendirent à l'hôtel de ville pour le dîner. A la table d'honneur, on remarquait les officiers du corps des cadets, Son Honneur le maire Heartley, les conseillers J. Deguire, N. Mercier, H. J. Labrosse, J. McCrimmon, R. Stephens et d'autres. Le capitaine Labelle prononça quelques mots. Le maire Heartley souhaita la bienvenue aux cadets et parla du bon esprit qui doit exister entre les deux races. M. Raoul Labrosse fit aussi une éloquente allocution.

On présenta les armes au conseil de ville en face de l'hôtel de ville après le dîner. M. E. Z. Labrosse, pro-maire de Vankleek Hill, adressa la parole. Les cadets se rendirent alors à l'église pour le salut.

RECEPTION

En face du presbytère, à trois heures de l'après-midi, il y eut présentation d'un bouquet et d'une adresse au jubilaire. Celui-ci parut entouré de sa mère et de ses frères, des abbés Cousineau, de St-Eugène et Charbonneau, de St-Joseph d'Orléans. Mlle Labrosse et M. Dan Hoysted tenaient en mains un bouquet symbolique de vingt-cinq roses blanches, don de Zéphir Labrosse, fils, et une bourse en or, don de ses paroissiens.

M. R. Labrosse lut l'adresse en français dont nous donnons ici un résumé. M. Howard Allison lut la même adresse en anglais.

LES ADRESSES

Ne sommes-nous pas aujourd'hui à l'une de ces heures où le coeur, pressé par le tourment de la reconnaissance, éprouve le besoin de s'arrêter au pied des autels pour verser ses sentiments de religion et d'amour dans le coeur de son Dieu— Ces sentiments sont provoqués par le souvenir de vingt-cinq années de sacerdoce, de vingt-cinq années de grâces ineffables, de labeur dans la vigne du Seigneur. Digne pasteur, votre jubilé brille d'un doux éclat dans cette grande famille dont vous êtes le père bien-aimé. Nous voudrions faire écho aux chants que module votre coeur de prêtre pour chanter le cantique de l'Extase.... Qu'il est splendide l'héritage qui m'est echu!...

L'adresse résume alors la carrière du jubilaire et termine par les paroles suivantes: "Vivez longtemps, vivez heureux au milieu de nous, recueillant de tous vos paroissiens les fruits de vie intense que vous êtes en droit d'attendre, les fruits de reconnaissance toute filiale qu'ils vous doivent, Enfin que chaque jour vous apporte le bonheur de monter au Saint Autel pour immoler la grande victime, répandre son sang sur les âmes de tous ceux qui vous sont chers. Au divin Calice abreuvez-vous sans cesse et faites-y boire, vos parents, vos amis, tant de coeurs altérés. Que les joies de votre premier sacrifice viennent aujourd'hui mêler leur souvenir aux allégresses de cette fête et que leur douceur vous soit un avant goût des enivrements du Jubilé d'or que Dieu daignera accorder à nos pressantes prières."

"Veuillez agréer Vénéré Jubilaire, l'humble mais bien sincère hommage que vous pésente vos heureux paroissiens qui tous d'une voix veulent vous dire: "Ad Multos Annos"

M. DESJARDINS

Vivement ému des témoignages d'affection qu'il venait de recevoir, M. l'abbé Desjardins remercia sincèrement ses paroissiens et ses amis. Il remercia Dieu de lui avoir donné une si bonne mère qui l'avait dirigé vers le sacerdoce par son exemple, ses vertus et ses conseils. Il parla de l'unité qui devait exister entre les membres d'une même paroisse et déclara qu'il renouvellait ses désirs de se consacrer au service de Dieu et de son église.

LES CADETS

Il y eut ensuite manifestation par les cadets sur le terrain du Collegiate. Le corps de clairons, sous la direction du major Day, exécuta plusieurs pièces qui furent soulignées d'applaudissements On fit une présentation au major Fortier, qui a quitté les Cadets pour aller demeurer à Montréal.

Les cadets exécutèrent alors une série d'exercices de gymnastique qui intéressèrent vivement les assistants.

LE SOUPER

Le souper eut lieu à l'hôtel de ville où les Cadets présentèrent un joli service à fumer à leur ancien chapelain.

M. L'ABBE J. J. DESJARDNIS

M. l'abbé J. J. Desjardins est né le 29 janvier 1887 à Saint Janvier, comté de Terrebonne, de Joseph Desjardins et de Zoé Labelle. Il reçut son éducation à Ste-Thérèse et fit sa théologie au Grand Séminaire d'Ottawa où il termina ses études en mai 1901. Il fut ordonné prêtre le premier juin 1901. Il fut vicaire à Ste-Agathe des Monts et à Buckingham de 1901 à 1904 et curé à Luskville et à Gracefield de 1904 à 1916.

Ayant accepté volontairement de faire partie du corps expéditionnaire canadien en 1916, il fut nommé chapelain du 230e bataillon. M. l'abbé Crochetière, chapelain du 22e bataillon étant mort sur le champ d'honneur, M. Desjardins fut nommé pour le remplacer, le 2 avril 1918. Il vit la bataille d'Amiens, celle de la Somme, il était avec le fameux bataillon canadien-français lors de la marche vers Calais et Arras.

En septembre 1919, il devint chapelain du couvent des religieuse de Jésus-Marie, à Hull et en 1924, chapelain de l'hôpital de la rue Water. En 1925, il devenait curé de la paroisse Saint-Grégoire de Vankleek Hill.

"Le Droit" se joint à tous les paroissiens et aux amis du jubilaire pour lui souhaiter de marcher de succès en succès dans sa carrière de prêtre et de sauveur d'âmes et lui offre ses sincères félicitations à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise.

Agence de Voyages officiellement reconnue par des brefs de LL. SS. Benoît XV et Pie XI.

PELERINAGE FRANCISCAIN

à l'occasion du

VIIe CENTENAIRE DE LA MORT DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Assise, Padoue, Rome, Alverne, Lourdes, Paray-le-Monial, Lisieux, Brive, Montmartre, Ars, Nevers.

Organisé par

LES RR. PP. FRANCISCAINS DU CANADA

AVEC LA HAUTE APPROBATION DE

S. E. Mgr PIETRO DI MARIA

Délégué Apostolique au Canada

ET DE

S. G. Mgr GEORGES GAUTHIER

Administrateur Apostolique de l'Archidiocèse de Montréal

Départ de Montréal, le 10 juillet, par l'ALAUNIA de la Cie Cunard.

Retour à Montréal, le 4 septembre, par l'ALAUNIA de la Cie Cunard.

Pour tout renseignement s'adresser

AU COMITE DES FETES

964 ouest, Dorchester, Montréal

ou à

L'AGENCE DES VOYAGES

THOS. COOK & FILS,

526 ouest, rue Sainte Catherine, Montréal

BILLETS de TOURISTES à tres BAS PRIX

PARC NATIONAL JASPER

le GRAND TRIANGLE

PRINCE RUPERT

VANCOUVER

L'ALASKA

Passage d'Ottawa et retour

Vancouver - Victoria
Seattle - Portland
$130.85

Parc National Jasper
$108.05

Tax en plus.

Départ à partir du 15 mai. Retour jusqu'au 31 octobre.

Arrêts en route au choix.

Les Transcontinentaux du C.N.R. sont munis de radios.

Profitez, cet été, des prix réduits pour l'Ouest Canadien — le plus grand, le plus pittoresque, le plus merveilleux paradis de touristes du monde entier. Allez au PARC NATIONAL JASPER célèbre par son incomparable service d'hotellerie, ses grands avantages pour le golf, les marches, les ascensions, les promenades en auto, le tennis et les sports aquatiques. Allez vous récréer, au milieu des paysages magnifiques du GRAND TRIANGLE formé par la mystérieuse rivière Skeena jusqu'à PRINCE RUPERT — les mers abritées du littoral du Pacifique jusqu'à Vancouver — les gorges tumultueuses des rivières Thompson et Fraser enchassées dans des pics altiers et des cataractes étincelantes.

L'ALASKA

Rendez-vous par bateau jusqu'à Skagway ou Wrangel. Allez voir l'immense glacier Taku et les mille autres curiosités de l'Alaska.

Les routes des Grands Lacs, par les somptueux navires de la Northern Navigation Company, entre Sarnia et Port Arthur offre un agrément de plus à ceux qui aiment les voyages par eau.

Adressez-vous à tout agent du Canadien National pour renseignements et brochuretes illustrées concernant ces voyages.

Nous dresserons votre itinéraire en entier — retiendrons vos places et vous ferons bénéficier de toutes les ressources de notre organisation — il n'y a rien d'égal au service individuel du Canadien National.

EXPEDIEZ PAR MESSAGERIES DU CANADIEN NATIONAL votre prochaine consignation—vos mandats, vos lettres de change, etc.

CANADIAN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

La Toiture

D'AMIANTE

est sans egale

Fait au Canada

L'AMIANTE dont les toitures et bardeaux Johns-Manville sont fabriqués, provient de nos mines de la province de Québec.

Cette pierre fibreuse et indestructible qu'est l'amiante a résisté durant des siècles aux forces destructives de la Nature; c'est donc logiquement le matériel idéal dont une toiture puisse être faite.

En couvrant votre toit de bardeaux d'amiante flexibles "Flexstone" de Johns-Manville, vous obtenez cette protection à un coût modéré; ces bardeaux presque inusables vous protègeront contre les intempéries et même contre l'incendie.

Un mot et nous vous enverrons les détails complets.

CANADIAN JOHNS-MANVILLE CO., LIMITED
Toronto Montréal Winnipeg Vancouver Ottawa

JOHNS-MANVILLE

BARDEAUX D'AMIANTE

DISTRIBUTEURS:

Ottawa—T. Sydney Kirby Co. Ltd.
Ottawa—W. A. Rankin Co., Ltd.
Hull, P.Q.—Kelly & Leduc
Carleton Place—W. A. Nichols
Perth—P. W. Clement
Smiths Falls—C. H. Crozier
Winchester—M. F. Beach Co., Ltd.
Entrepreneurs Couvreurs approuvés:
J. D. Sanderson Co.
McFarlane-Douglas Co., Ltd.

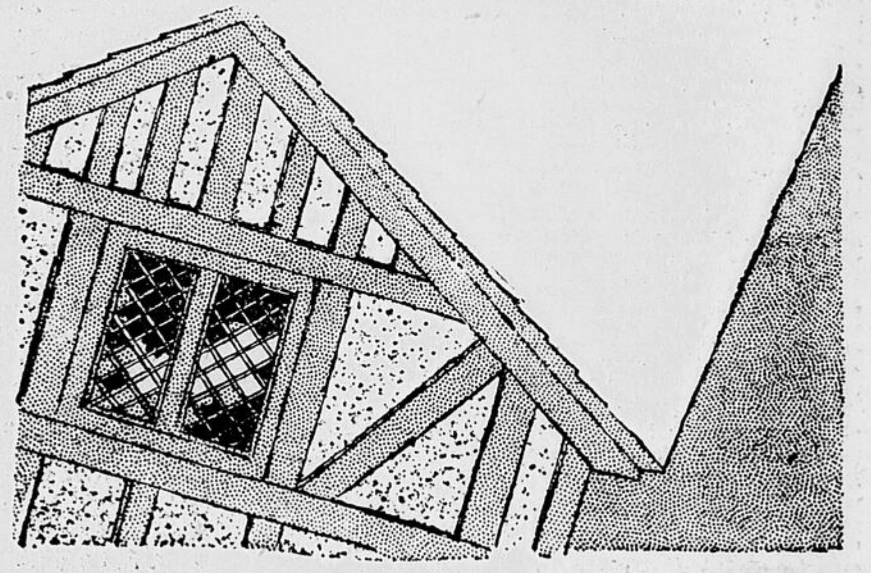

GRAND RABAIS DANS LES PRIX DES FORD

En même temps que le rabais dans les prix des autos de plaisance et des camions Ford aux Etats-Unis, la Ford Motor Company of Canada, Limited, annonce les prix suivants, en vigueur le 19 juin.

En plus de ces rabais draconiens, tous les modèles quotés ci-dessous, sauf le camion, sont munis d'un équipement régulier avec démarreur automatique et pneus ballons.

Modèle	Nouveaux Prix	Epargnes
Routière	$460	$50
Auto Tourisme	480	50
Routière Sportive	555	40
Coupé	610	50
Tudor	625	60
Fordor	690	55
Châssis	370	40
Livraison Légère	470	60
Fourgon Livraison Légère	525	50
Camion, sans démarreur	395	50
Camion, démarreur automatique	460	65

Prix susmentionnés à l'usine. Transport au point de livraison et impôt en plus.

Ces rabais sont établis absolument sans sacrifier la qualité et la durabilité traditionnelles des produits Ford. Ils permettent de se procurer un auto à des milliers de Canadiens qui n'ont pu jusqu'ici jouir du confort et de l'économie du transport personnel.

Voyez votre agent local de Ford autorisé. Il s'empressera de vous faire la démonstration du modèle de votre préférence et de vous mettre au fait des faciles conditions de paiement.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA Ltd

Ford, Ontario

PRODUITS DE QUALITE TRADITIONNELLE

LES PETITES ANNONCES DU *DROIT* DONNENT DE GRANDS RESULTATS

2 Remerciements

JOUBARNE—La famille Alphonse Joubarne désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de M. Alphonse Joubarne soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. 2-143

4 Mariages

DESJARDINS-WATTERS—M. et Mme Elie Desjardins ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis du mariage de leur fille Marie-Ange à M. Arthur Watters, fils de M. et Mme Pierre Watters. Le mariage aura lieu le 30 juin à 7 h. 30 en l'église Notre-Dame de Hull. Pas de faire part. 4-143

5 Naissances

LEBEL—M. le Docteur et Madame M. W. LeBel, (née Germaine Beauvais) d'Ottawa ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une d'une fille née le 18 juin à l'Hôpital Civique, baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Paulette-Marguerite. 5-143

TRUDEL—A M. et Mme Walter Trudel un fils né le 21 courant. 5-143

6 Décès

RENE DE COTRET—Françoise René de Cotret, enfant de M. et Mme Benoit J. René de Cotret, décédée le 22 juin à l'âge de 6 ans. Funérailles vendredi matin, en l'église Notre-Dame de Hull à 8 h. Départ du cortège funèbre à 7 h. 45 du No 175, rue Notre-Dame, Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-144

11 Monuments

B. ANGER—Manufacturier de Monuments spécialité: Lettrage au cimetière. Chemin de Montréal. Eastview, Ont. Rid. 7058-W. 11-146

J. P. LAURIN—95 rue George. Ottawa, Monuments faits des meilleurs marbres et granits. Nos prix sont les plus bas. 11-145

15 Servantes demandées

SERVANTE générale parlant anglais, $20 par mois, 100 rue Metcalfe. 15-145

SERVANTE générale sachant faire la cuisine $25 par mois. S'adresser Mme Curphy, 34 Amherst, Wrightville. 15-143

SERVANTE demandée. S'adresser 80 Maisonneuve, Hull. 15-143

JEUNE FILLE comme servante générale doit parler anglais. 100 Metcalfe. 15-228

16 Femmes, filles demandées

CUISINIERE — S'adresser Garage Laval, angle Laval et Principale, Hull. 16-143

CUISINIERE demandée à Osgoode Hôtel, angle Besserer et Nicolas. 16-143

FEMME de 35 ans parlant français et anglais pour sollicitation, pouvant se faire $5.00 par jour, s'adresser 162 Laurier Est après 6 h. p.m. 16-145

FILLE d'expérience, références exigées. S'adresser 21 rue Wellington, Hull. 16-144

19 Instituteurs demandés

INSTITUTRICE pour enseigner le français à East Aldfield. Pour information s'adresser Rosario Séguin, sec. trés., East Aldfield, Ont. 19-144

INSTITUTRICE demandée pour école No 2 Cosby. Salaire $800.00. Référence et certificat exigées. Wm. Mayer, Sec., Noëlville, Ont. 19-145

20 Elèves demandés

A BAS MAUVAISES STENOGRAPHES! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue, 3 mois. Approuvé Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 135 sténographes officiels; Institut Sténographique Perrault. 3 Ouest, avenue des Pins. Montréal. Plateau 2660. 20

21 A louer

MAISON d'été de l'Institut Jeanne d'Arc, "Villa Lorraine" Glenlivert, Wakefield, P.Q. Un endroit idéal pour le repos des vacances lacs, bois, montagnes. S'ouvrira le 1er juillet. Pour admission s'adresser Mère Supérieure, Institut Jeanne d'Arc. 21-146

PLAIN-PIED (flat). 6 chambres. $19.00 par mois. S'adresser à 168 Glenora. Tél: C. 6295-W ou à C. 6696-W. 21

22 Maisons à louer

QUELQUES MAISONS dans Hull. S'adresser Mme Louis Séguin, 83 St-Florent. Hull. Sh. 546-W. 22-146

24 Chambres à louer

CHAMBRE meublée, en avant, dans paroisse du Sacré-Coeur. S'adresser 435 Cumberland près de la rue Rideau. 24-145

25 A vendre

GARAGES NEUFS—à l'épreuve du feu, modernes. $79. Métal ou bois. Catalogues sur demande. Canada Engineering Construction Co. Tél. Queen 6860. 25-157

FERS A FRISER—79c avec garanti pour 1 an. Robert et Reny, 152 Rideau, Tél. Rid. 112. 25

PIANOS de Pratiques en état de premier ordre $65 et plus. $5 comptant, $4 par mois. C. W. Lindsay, Limited. 189 Sparks. 25-146

TERRAIN vacant rue Water, S'adresser par téléphone. Rid. 1081. 25-145

VITRINES (show-case), Comptoir. S'adresser 43 St-Henri, Hull. 25-143

$90 achètent un Phonographe Modèle Console Lindsay. Conditions: $5 comptant, $5 par mois. Splendide aubaine, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-146

$285 achètent un piano droit Lindsay, bon comme neuf. $20 comptant, $8 par mois. Aubaine C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-146

26 Maisons à vendre

BONNE GRANDE MAISON—bâtie sur deux lots, garage, écurie, dans le centre du village près de l'église. Bon marché. S'adresser Mme A. Paquet, Embrun, Ont. 26-145

CHANCE EXCEPTIONNELLE — Grande maison, bien finie, deux logis, installation pour poêle électrique, commodités modernes. Tél. Rid. 2618-W. 26-145

MAISON—rue Notre-Dame, Hull, $300 comptant—balance comme loyer. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Conditions faciles. L. Bissonnette, 210 Principale, Hull. Rid. 1199. 26

SUPERBE MAISON de sept pièces. A. Lefebvre, Ontario, Cave cimentée, grand terrain, remise, écurie, eau filtrée. Vente pour règlement de succession. S'adresser 9, St-Bernard, Hull, ou 380 Clarence. 26-151

27 Fermes à vendre

TERRE de 50 acres à un mille et demi du village de South Indian vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser à Mme A. Paquet, Embrun, Ont. 27-145

29 A vendre ou à échanger

JOLIE RESIDENCE à vendre ou à louer S'adresser A. W. Monette, agent d'immeubles, 119 rue Principale Hull. Sh. 2059. 28

30 Divers

MACHINE à additionner ou à écrire de toutes sortes. Réparages. J. M. Hill, 28 Wellington, Ottawa. 30-165

36 Assurances

J.-HENRI BELANGER. — Assurances-feu Etabli en 1900. 119 Principale Hull Sher. 2059, 2022. 36

38 Autos et accessoires

McLAUGHLIN—6 cylindres, Overland marque 90. Chevrolet marque 490. Camion Ford, ½ tonne. S'adresser 60 Lévis, Hull de 5 à 9 h. p.m. 38-146

PARTIES USAGEES D'AUTOS—Achetons et vendons des parties. Expert mécanique. Caver Frères. 40 Queen ouest. Sh. 213. 38-71

J. E. POIRIER, 37 Victoria, Hull. Sh. 1252-J Vulcanisateur de pneus, accumulateurs réparés, rechargés, loués. ignition. Ouvrage garanti. 38

39 Garages

HULL AUTO PAINTING & VARNISHING CO.—Service de garage, peinture, bourrure, accessoires. Service de Taxi. Villeneuve et St-Denis. 19 Principale, Hull. Sh. 637. 39

40 Taxis

DALHOUSIE TAXI—Paul Gauthier, prop., Sedan Nash et Hudson, 7 passagers. Tél: Rid. 881-534. 40-165

OCULISTE

SPECIALISTE

Dr Adolphe Drouin

Des Hôpitaux de Paris et Lyon

Yeux, Oreilles, Nez et Gorge

Attaché à l'Hôpital Général

Consult.: 11-12. 2-5. 7-8

95, rue Rideau Tél: R. 4789

45 Fourrures

HECTOR DONALDSON, 215½ Bank (en haut) Queen 8619.—17 ans en affaires au même endroit. 31 ans d'expérience. Un seul prix suivant la quantité et la qualité. Assurance garantie. 45

MESDAMES—Faites réparer vos fourrures durant l'été et vous épargnerez de l'argent. Doublures pour manteaux $10 et plus. Arthur Larose, 9 Nicolas, Marchand-tailleur en fourrures. Rid. 5422. 45

PARURE DE FOURRURE—Renard. Martre de Roche, Vison, Fitch, Ecureuil. Aux plus bas prix. Emmagasinage gratis avec réparation durant l'été. J. A. Cloutier. 384 Somerset-ouest, près de Bank. Q. 1506. 45

TOUR DE COU en fourrure, $5.00 en montant. Alfred Côté. Le foyer des bonnes fourrures. 180 Rideau. Tél: Rid. 766. 45

48 Combustible

BON BOIS sec de 4 pds, $5.50 la corde, $2.75 demi corde, coupé, $3.00 le voyage. Rid. 346-W. G. Vanasse. 48

BELANGER FRERES & CIE LTEE. Gros et détail. 119 Principale, Hull. Sh. 2023-2059. 48

O'REILLEY & BELANGER LIMITEE. Bureau. 22 Sparks. Ottawa. Queen 860-861. 48

BOIS dur. lots de wagons de 4 pds. $9.00 la corde, à la corde, $11; voyages, $4.50; aussi charbon, coke. J. Dolan & Fils. R. 1905. 135 Chapel 48

Ouvrage en fer

ECHELLES de sauvetage, clôtures, escaliers droits ou tournants en fer. Ottawa Iron Works, 96 Nelson. Rid. 3267.

51 Electriciens

ADELARD DOMPIERRE—maître électricien autrefois 94 Wellington, demeure maintenant 111 Principale, Sh. 6223-W. 51

EMILE MARTEL Entrepreneur-Electricien. Appareils électriques, 18½ Langevin. Tél. Sh. 3479-J. 51

EMILE BEAUDRY, 362 St-Patrice, Ottawa. Tél. Rid. 4406. Distributeur pour poêle électrique McClary. Accessoires pour radio. Entrepreneur-Electricien. 51

53 Entrepreneurs

H. DAGENAIS—Travaux de constructions. Expert. Réparations de tous genres. 158 St-Patrice. Rid. 1624. 53

55 Peintres-décorateurs

GAREAU—Pour vos travaux du printemps, décorations ou peinture, consultez-nous. 130 Nelson. Tél. Rid. 5421-W. 55

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU—Entrepreneur-plâtrier. Expert en stucco. Demandez soumission. 63 St-François. Sh. 2247-W. 57

74 Modistes

CONFECTION pour dames, fillettes. Spécialité: Costume-Tailaleur. ous garantissons notre ouvrage, Mme Vve Alfred Navion, 234 Montcalm.

COUTURE de tout genre garantie ainsi que toilette de dames, ira à domicile, s'adresser Tél: Rid. 2458-W. 74-144

75 Teinturiers

NETTOYAGE—remodelage de chapeaux de tous genres, satisfaction. E. Wilson, 67 Bank. 75

77 Epiciers

J. B. BLAIS—Epicier. Spécialité: Fleur, Foin et Grain. 264 Blvd. St-Joseph, Wrightville. 77-145

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau. Queen 3086; 2 rue Châteauguay. Sh. 2950. 78

79 Avocats

BELCOURT, LEDUC & GENEST, avocats, 18. rue Rideau. Ottawa (Edifice Banque Nationale). 79

J.-NOEL BEAUCHAMP, B.C.L., avocat, 121 Principale, en face du Théâtre Laurier, Hull. Sher. 1857. 79

AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat, Ontario et Québec. 18. rue Rideau, Ottawa. (Edifice Banque Nationale). Tél: Queen 240. 79

SEGUIN, SAINT-JACQUES & CHARLEBOIS, avocats notaires. Argent à prêter. 18, rue Rideau, Ottawa. Tél. Queen 1186. 79

Pourquoi vous Décourager ?

Si vous êtes sans position ne perdez pas espoir, suivez régulièrement les petites annonces classifiées du "Droit" ou annoncez pour offrir vos services c'est le plus sûr chemin du succès.

80 Médecins

DOCTEUR M.-W. LEBEL, Chirurgien attaché à l'Hôpital Civique d'Ottawa. 252 Laurier-est. Ottawa. Tél. Rid. 5397. 80

DOCTEUR EUGENE GAULIN, Médecin-Chirurgien Ex-assistant étranger à l'Hôpital St-Antoine de Paris. 219 St-Patrice. Rid. 659. 80

Dr RHEAUME—Médecin-Chirurgien, Surintendant à l'hôpital St-Vincent. Médecin de la goutte de lait Ottawa. Peau, Sang, Maladies des Femmes, Enfants. 269 Clarence, angle King et Nelson, Tél. R. 4881. 80-148

81 Spécialistes

DOCTEUR J. E. DE HAITRE, des Hôpitaux de Paris, Médecin chirurgien attaché à l'Hôpital Général de la rue Wate. Spécialités: Voies urinaires, chirurgie femmes. 161 Stewart. Tél. Rid. 63. 81

Dr J. L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladies des femmes. 211 Stewart. Tél. Rid. 1818. 81

82 Dentistes

DOCTEUR J.-A. GAUTHIER, Edifice de l'Union St-Joseph, 327, rue Dalhousie. Ottawa. Tél. Rid. 4248. 82

DOCTEUR R. L. DESROSIERS, dentiste. 105 Rideau. Le soir par appointement. Tél: Rid. 4071. 82

Manufacturiers de matelas

LA MAISON LAROSE, 129 Montcalm, Hull. Sh. 2443. Manufacturier de matelas, meubles réparés, emballage. Satisfaction garantie. Demandez nos prix.

SOUMISSIONS
Pour Approvisionnement de Charbon

Des soumissions, adressées au Bureau des Commissaires de l'Hôpital Civique, Hôtel de Ville, et portant la suscription "Soumission pour Charbon", seront reçues par le Greffier de la Ville, jusqu'à lundi, le 12 juillet, 1926, à midi, heure avancée.

Les devis et les formules de soumissions peuvent être obtenus du soussigné durant les heures de bureau.

Daté à Ottawa ce 22me jour de juin, 1926.

NORMAN H. H. LETT,
Greffier de la Ville.

IMPORTANT

Les courriers non signés ou contresignés par les correspondants officiers du "Droit" ne peuvent être publiés.

AUTOS A LOUER

Sans Chauffeurs

Oldsmobile, Studebaker, Dodge, Gray-Dort, Ford, etc.

$1.50 à $2.50 l'heure

Tarif spécial pour les Voyageurs de Commerce

CANADIAN AUTO SALES & SERVICE

Service "Moon" et "Diana"

303, rue Queen Tél: Q. 2830

Docteur J. M. RAVARY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.

Consultations: 1-5 et 7-8.30 p.m.

483, RUE RIDEAU

Tél: Rideau 1435

PELERINAGE, 7 AOUT

Un train pèlerinage spécial par voie du Pacifique Canadien quittera Ottawa à 1.00 p. m., heure solaire, samedi, 7 août, pour le Cap de la Madeleine, par voie de Hull et Calumet. Le train se composera de wagons réguliers et d'un wagon buffet, et se rendra directement sans correspondance, arrivant au Cap de la Madeleine, à 7.30 p. m.

Le train spécial quittera le Cap de la Madeleine à 2.20 p. m., le 8 août, retournant par voie de Montréal. Les billets seront bons pour retourner jusqu'à mardi, 10 août. Prix d'Ottawa $6.70.

Pour avoir de plus amples renseignements s'adresser au R. P. Morisseau, O. M. I., Sherwood 1449, ou à tout agent du Pacifique Canadien.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE MONTREAL POUR LIVERPOOL

25 juin-23 juillet . . . Montrose
2 juillet-31 juillet . . Montcalm
9 juillet-6 août . . . Montclare

Pour Belfast-Glasgow
15 juillet-12 août . . . Métagama

Pour Cherbourg-Southampton-Anvers
30 juin-28 juillet . . Minnedosa
14 juillet-11 août . . . . Mélita

DE QUEBEC POUR LIVERPOOL
16 juillet . . . . Montroyal

Pour Belfast-Glasgow
1 juillet-29 juil. . . Montnairn

Pour Cherbourg-Southampton-Hamburg
23 juin-21 juil. . Emp. of Scotland
7 juillet-4 août . Emp. of France

(Notre personnel français est à votre service)

S'adresser aux agents locaux

Service des passagers

J. A. McGILL
Agent Général
83, rue Sparks
Ottawa

SPORT

DANS L'ARENE

Les amateurs de New York opinent que les imprésarii seraient sages s'ils n'organisaient plus de match du genre de l'affaire Berlenbach-Stribling. Cette joute a porté un rude coup au sport dans Gotham.

• • •

Henry Persson, le Suédois qui a malmené le champion anglais, ambitionne de se mettre sous la tutelle de Tex Rickard pour supplanter Paolino dans l'estime du magnat new-yorkais. Il a de minces chances de succès, car Paolino est sous la gérance de François Descamps, un vieil ami de Rickard.

• • •

Quand Paul Berlenbach, champion mi-lourd du monde, défendra son titre contre Jack Delaney, au parc Ebbetts, en juillet, ce sera la troisième rencontre de ces deux hommes. Delaney a knockouté Paul, avant que ce dernier devienne champion. En décembre dernier, Berlenbach obtint la décision sur Jack, mais l'Habitant vint près de battre le champion.

• • •

On s'attend à ce que tous les records de l'assistance soient abaissés lorsque Malcewicz et Strangler Lewis se tirailleront dans l'arène, au terrain des Boston Braves, le 1er juillet. Des amateurs d'Ottawa et de Montréal feront le voyage.

• • •

C'est étrange, mais c'est vrai. Il est défendu à des boxeurs de faire combat à Washington, D. C., mais les combats sont permis dans n'importe quel camp national et à bord des bâtiments de la marine américaine. Où se trouve donc la différence?

• • •

Le match Pete Latzo-Willie Harmon qui devait avoir lieu hier soir, au parc Dreamland, Newark, a été remise à ce soir, à cause de la pluie.

LIGUE DE CROSSE

	G.	P.	Pr	Ctre
Shamrock	6	0	36	15
Pompiers	3	2	24	16
Emmetts	0	3	5	18
N.-Edinburgh . . .	0	4	8	24

Vendredi—Emmetts vs Pompiers, au carré Cartier.

LEWIS A JERSEY

NEW YORK, 23.—George "Duffy" Lewis, ex-étoile des Red Sox et des Yankees, s'est engagé avec le Jersey City, de l'Internationale. Il jouera dans le champ extérieur. Lewis vient de Mobile où il gérait l'équipe locale dans l'Association du Sud.

NOTES DU SPORT

Deux capitaines d'équipes, à Princeton, ont été nommés instructeurs, pour l'an prochain. Ed. McMillan, capitaine au rugby, devient sous-instructeur de ballon à l'Université Brown et Tom. Dignan, capitaine à la balle, devient instructeur-en-chef de ballon au panier, de balle et de rugby à Lawrenceville.

• • •

Il y aura assez de nageuses et de nageurs dans la Manche, cet été, que les traversiers qui font le service entre la France et l'Angleterre, devront faire preuve de prudence. Et dire que la plupart de ces ambitieux feront voyage blanc!

• • •

De Texas vient la nouvelle que Wayne "Big" Munn a fracturé le menton de John Evko, au cours d'un match récent dans le Sud. Munn commence à se faire dangereux.

• • •

Des imprésarii offrent $20,000 à Rocky Kansas pour défendre son titre dans une arène de Kansas City. Le champion recevra beaucoup plus s'il travaille dans une arène de New York.

• • •

McPherson et Hutt, du club Vittoria, ont battu Bob Shaw et W. Dalglish, par 14—7, dans le match final du tournoi de boulingrin, pour la coupe du Journal.

Steyvers et McKenzie, de New Edinburgh, ont enlevé le trophée John Bain, en battant Arnold et Blow, par 18—8.

La Magie du Guérisseur

A l'époque des pionniers de ce pays, le Guérisseur indien connaissait un remède fait de racines et d'herbes des champs pour soulager presque tous les maux de l'humanité. Il réussissait si bien que le soulagement semblait se faire comme par magie. Il y a plus de 50 ans Lydia E. Pinkham, de Lynn, Mass., prépara son fameux Composé Végétal de racines et herbes des champs, et depuis on n'a rien trouvé pour l'égaler dans le traitement des maladies des femmes.

DEVOILEMENT D'UN MONUMENT AUX BRAVES DE "37

GRANDE CEREMONIE COMMEMORATIVE JEUDI A MONTREAL.

(Spécial au "Droit")

MONTREAL, 22.—A l'occasion de la fête nationale de la St-Jean Baptiste après demain le 24 juin, on dévoilera à Montréal un Monument des Patriotes.

Voici le programme de la cérémonie du dévoilement du monument des patriotes, jeudi:

1o A trois heures précises, un roulement de tambours se fera entendre, réclamant le silence de la foule massée sur la Place.

2o Une cloche, placée au-dessus de la porte d'entrée de la vieille prison, sonnera douze coups, rappelont ainsi le moment tragique où DeLormier, et ses compagnons montèrent à l'échafaud au son de la cloche de la prison.

3e Au dernier coup de cloche, le voile tombera, tiré par madame Marguerite Cardinal-Marion. On sait que Madame Cardinal-Marion est la fille de Joseph Cardinal, l'un des douze condamnés qui ont été exécutés dans l'hiver de 1838-39, sur l'actuelle Place des Patriotes. Quoique très âgée évidemment, Madame Cardinal-Marion, qui se souvient parfaitement de la visite qu'elle a faite à son père la veille de l'exécution, est suffisamment vigoureuse pour pouvoir se rendre à la cérémonie et dévoiler elle-même le monument.

4o Immédiatement après le dévoilement, la fanfare "Philarmonic" jouera "O Canada".

5o Le lieutenant-gouverneur Pérodeau sera présent. M. Victor Morin, président du monument des Patriotes, lui lira une adresse à laquelle son honneur répondra. Puis M. Morin fera la remise officielle du monument au représentant de la ville de Montréal, qui l'acceptera au nom de la ville.

6o M. Athanase David fera le dernier discours.

7o Arrivée de la procession de la Saint-Jean-Baptiste sur la place et dépôt des couronnes autour du monument. Au moins 40 couronnes seront ainsi déposées au son du clairon.

UNE COURONNE

M. Nantel David, fils de l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, et petit-fils de l'honorable sénateur L.-O. David, déposera la couronne du conseil général de la société Saint-Jean-Baptiste, au nom de son grand-père, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste, historien des patriotes de 1837-38 et directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le Meilleur en

Lait et Beurre

Livrés quotidiennement

Producers Dairy

Tél: Q. 630-631

Ne dites pas "DU PAIN" mais du

HOLSUM

STANDARD BREAD CO.

Sh. 400 LIMITED Sh. 400

CAMPBELL MOTOR SALES

130, rue Albert Queen 7290
345, rue Queen Queen 7879

Livreuse Rapide Ford
Capote baldaquin, remise à neuf et peinturée, une véritable aubaine. $137.00 comptant, le solde par mensualités.

Coupé Ford
Modèle 1923, parait et fonctionne comme un neuf. $124.00 comptant, le solde par mensualités.

Sedan Ford
Remis à neuf, peinturé, état de premier ordre, coté pour prompte vente. $137.00 comptant, le solde par mensualités.

Routière Ford
Récent modèle, véritable aubaine. $150.00.

Touring Ford
Récent modèle. Voyez celui-ci à $75.00.

Touring Ford
Parait et fonctionne comme un neuf. Aubaine. $137.00 comptant, le solde par mensualités.

Rapports de l'Impôt sur le Revenu de la Municipalité d'Ottawa

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes les personnes, compagnies ou corporations recevant un revenu passible de taxation sont requises en vertu du Règlement Numéro 5798 d'adresser au Commissaire de l'Evaluation, le ou avant le 5 juillet prochain, une déclaration statutaire dudit revenu suivant la formule prescrite par la Loi de l'Impôt.

Toutes les personnes, compagnies et corporations qui n'ont pas fait antérieurement un rapport de leurs revenus imposables au Département de l'Evaluation sont priées d'adresser lesdits rapports le ou avant ladite date. Le revenu en question se rapporte à celui reçu durant l'année se terminant le 31 décembre, 1925.

Des formules pour la rédaction desdits rapports peuvent être obtenues sur demande au Département de l'Evaluation, à l'Hôtel de Ville, et l'affidavit vérifiant les rapports doit être assermenté là.

Toute personne n'adressant pas ou ne fournissant pas lesdits rapports est passible d'une amende de $100.00 et d'une somme additionnelle de $10.00 pour chaque jour de contumace, tel que stipulé par ladite Loi.

Daté à Ottawa ce 19ème jour de juin, 1926.

P. H. VEALE,
Commissaire de l'Evaluation.

FEUILLETON DU "DROIT"

"LE SECRET DE L'ESPAGNOL"

par HENRI GERMAIN

No 28.

Marthe, gagnée par cette émotion douloureuse, pleurait aussi, le visage enfoui dans son fin mouchoir de batiste.

Le grand-père Dorval prit doucement les mains de Pierre Leguen:

— Mon ami, fit-il d'un accent empreint de véritable sollicitude, mon cher ami, remettez-vous, je vous en prie?

Voyons, tout n'est pas dit; rien n'est sûr, ni définitif.

N'avez-vous pas remarqué la phrase dans laquelle le Ministre dit que Monsieur Yves Leguen a été vu, entrainé vivant par les ennemis?

—Si, si... mais ces sauvages-là n'ont pas dû lui faire grâce.

Ils l'ont tué, ils l'ont tué, ils l'ont tué, je vous dis, mon pauvre cher garçon! ...

Alors, maintenant, notre voyage, le bonheur, la fortune que nous apportions. tout cela ne sert plus à rien!

A présent que mon cher petit dort sous la terre brûlante de cette Afrique maudite, je n'ai plus rien à faire ici, plus rien, vous entendez! ...

Je n'ai plus qu'à m'en aller retrouver ma vieille compagne, pour pleurer avec elle le pauvre enfant que nous avons perdu!

En terminant, le malheureux homme se leva, prêt en effet à se retirer.

— Encore une fois, je vous en prie, insista le grand-père Dorval, restez mon cher Leguen.

Nous avons ici besoin de votre concours, de votre témoignage pour ce que vous savez.

Et, d'ailleurs, je vous le répète, j'ai le secret pressentiment que votre douleur est anticipée.

Pour moi, votre fils est encore vivant, j'en suis sûr, je le devine!

Allons, Leguen, mon ami du courage! ...

— Ah! grand-papa, si tu pouvais dire vrai? s'écria Marthe toute en pleurs.

— J'ai aussi quelque espoir, appuya madame Dorval compatissante; sans que je puisse m'expliquer pourquoi, je partage le pressentiment de mon beau-père.

Allons, Monsieur Leguen, restez avec nous, je vous en prie à mon tour très sincèrement; en vous demandant en même temps d'oublier certaines paroles amères, prononcées jadis par moi, à Pornic, contre vous et votre vaillant fils.

Je fus injuste, je vous en demande pardon?

— Ah! Madame, je n'ai pas de rancune; mon coeur est trop plein de chagrin.

M. Leguen, ne partez pas, supplia Marthe, puisque tous nous vous demandons de rester?

— Eh bien; oui, pour vous, Mademoiselle, parce que vous aimiez bien mon fils, mon malheureux enfant que je pleure! ...

L'ex-gardien de phare n'en put dire davantage, tant son émotion était poignante.

D'ailleurs, la porte venait de s'ouvrir; M. Dorval entrait en homme pressé.

Il ne s'étonna pas trop de trouver Pierre Leguen avec son père, car la femme de chambre l'avait informé.

Après quelques préliminaires de politesse et d'affection à l'égard de son père, l'armateur se déclara prêt à l'entretien désiré par le vieillard.

Les cinq personnages s'enfermèrent alors dans la bibliothèque.

Durant deux longues heures, ils discutèrent mystérieusement, relativement à la conduite qu'ils devaient tenir à l'égard du comte de Lagartijo.

Lorsque toutes les dispositions furent enfin arrêtées, la nuit était venue depuis longtemps déjà.

Pierre Leguen fut alors retenu au dîner familial, puisqu'il devait passer encore toute la journée du lendemain à Saint-Nazaire.

CHAPITRE ONZIEME

Le lendemain de ce jour ou le grand-père Dorval et Pierre Leguen étaient revenus d'Espagne, porteurs de si graves révélations concernant le comte de Lagartijo, tous les membres de la famille Dorval se réunissaient dans le salon de l'armateur.

Ils attendaient impatiemment l'arrivée de l'Espagnol, habitué de faire une visite quotidienne à celle qu'il considérait toujours comme sa fiancée.

Pierre Leguen, modestement assistait à cette sorte de conseil de famille , où l'on discutait encore à voix basses sur les dernières résolutions à prendre.

Trois coups heurtés discrètement à la porte interrompirent brusquement la conversation.

Par le vantail ouvert, la femme de chambre annonça:

— Monsieur le comte de Lagartijo!

Les regards se tournèrent aussitôt vers l'arrivant, qui pénétra dans la pièce en souriant avec sa suffisance coutumière.

— Per dios! fit-il d'une voix sonore, je suis heureux de voir ici toute la famille réunie.

C'est de bon augure, sans doute.

Et, très affable, le noble hidalgo présenta galamment ses hommages aux dames Dorval, puis tendit à l'armateur une main que celui-ci fit mine d'effleurer.

Enfin il salua le grand-père avec une déférence affectée.

Mais, tout à coup, il eut un haut-le-corps de surplus, en se trouvant devant Pierre Leguen, qu'il n'avait pas aperçu tout d'abord.

— Caramba! s'écria-t-il, l'homme de Pornic!

Ah! par exemple, je ne m'attendais pas à vous retrouver ici, mon ami.

Est-ce que mes affaires vous intéressent, par hasard?

— Peut-être, répartit Pierre Leguen d'un ton énigmatique.

— Certainement, appuya le grand-père Dorval.

— Per dios! vous m'étonnez un peu, Messieurs.

— Vous le serez plus encore tout à l'heure, Monsieur le comte.

Mais veuillez vous asseoir; mon fils va vous exposer à l'instant les motifs de cette réunion extraordinaire de toute la famille.

En disant cela, le vieillard se leva, puis vint fermer discrètement à clé la porte du salon.

— Que de précautions, remarqua l'espagnol.

— Nous ne voulons pas être dérangés.

Sur cette réplique, l'armateur prit à son tour la parole, d'un accent empreint d'une sorte de sévérité particulière.

— Monsieur de Lagartijo, dit-il, avant de fixer définitivement la date d'un événement qui devait faire de notre fille votre femme, nous avons cru devoir prendre sur votre personne tous les renseignements désirables en pareil cas.

— Rien de plus naturel, et de plus juste.

— Or, je dois vous l'avouer tout de suite, notre enquête ne vous a pas été favorable.

— Qu'entendez-vous par là? demanda l'espagnol surpris, en affectant un ton de dignité blessée.

— Vous allez le savoir immédiatement.

Nous avons acquis, depuis quelques jours, la certitude que le titre de comte et l'immense fortune de votre frère défunt, fortune et titre dont vous jouissez actuellement, ne vous appartiennent pas en réalité.

— Tiens, tiens, voici du nouveau!

Et de qui tenez-vous cette certitude, insultante pour moi?

— Du notaire de votre famille.

— Vous l'avez vu; vous le connaissez?

— Oui, Monsieur, fit le grand-père Dorval, je l'ai vu.

Je suis revenu d'Espagne depuis hier seulement.

Je m'étais rendu à Madrid, en compagnie de Monsieur Pierre Leguen, ce qui vous explique sa présence aujourd'hui.

A Madrid, nous avons eu avec votre notaire plusieurs entretiens d'une importance extrême, comme vous allez en juger bientôt.

Nous avons fait comparaitre chez cet officier ministériel certaines gens avec qui vous aviez traité, il y a plus de vingt ans, un marché infâme.

— Criminel, appuya Pierre Leguen d'une voix forte.

— Un marché infâme? répéta le comte de Lagartijo en se levant soudain, un peu pâle.

Ah! ça, Messieurs, de quelle accusation honteuse prétendez-vous donc m'accuser?

Ce fut encore le grand-père Dorval qui répondit:

— Monsieur, je vais vous raconter une histoire qui date, comme je vous le disais, de plus de vingt ans.

Histoire douloureuse, dont vous fûtes à la fois le triste héros, et sans doute l'instigateur.

Asseyez-vous et veuillez m'écouter encore.

Machinalement, le comte reprit sa place.

— Donc, poursuivit le vieillard, il y a vingt ans, par une nuit de tempête terrible, un yacht de plaisance, "le Toréador" faisait naufrage en vue du phare de Pornic.

Sur ce yacht se trouvaient embarqués le comte de Lagartijo, sa femme et son jeune fils: Antonio de Lagartijo, alors âgé de cinq ans.

Lorsque le navire, éventré par un écueil, commença de sombrer, les malheureux passagers, affolés d'épouvante, se jetèrent dans l'un des canots du bord, afin d'essayer de gagner le port peu éloigné.

Mais cette embarcation, surchargée, et mal gouvernée sans aucun doute, fut bientôt retournée par une lame de fond. Tous ceux qui s'y étaient embarqués furent engloutis.

Le canot de sauvetage du port, qui avait pris la mer en toute hâte, arriva cependant trop tard sur le lieu du sinistre.

En dépit des recherches courageuses et persistantes de son équipage, aucun corps humain ne put être retrouvé.

D'autre part le yacht éventré s'était abîmé dans les gouffres insondables de l'Océan.

"Le Toréador" s'était donc perdu corps et biens, sans laisser un seul survivant.

—Hélas! ponctua l'espagnol, je restai seul de ma noble famille.

— Erreur! rectifia le vieillard: Deux passagers avaient été sauvés, bien que de façon très différentes; et tous deux étaient des Lagartijo.

Le premier, un jeune enfant de cinq ans, fut retrouvé vivant dans une cabine du yacht qui allait sombrer.

Deux hommes courageux, sublimes de vaillance et d'abnégation, s'étaient portés, au péril même de leur vie, au secours du malheureux navire.

— Qui donc étaient ces hommes? demanda imprudemment le comte de Lagartijo, d'un accent incrédule.

— Deux gardiens du phare de Pornic.

L'un se nommait le grand Louis; l'autre, son supérieur, était Monsieur Pierre Leguen, le gardien-chef du phare, notre ami enfin, dont la présence parmi nous suffit à affirmer la véracité de mon récit.

Ces vaillants, en arrivant à bord du yacht qu'ils explorèrent rapidement, remarquèrent d'abord qu'il ne restait plus un seul des canots de secours.

Pourtant une seule de ces embarcations était partie, surchargée de malheureux naufragés.

Qu'étaient devenues les autres?...

Il fallait supposer que l'un de ces canots avait dû être employé par une ou plusieurs personnes, désireuses d'essayer de sauver leurs existences, en dehors de leurs compagnons.

Cette hypothèse devait être exacte, car elle se vérifia, pour ainsi dire, dès le lendemain matin qui suivit cette terrible nuit.

— Comment cela?

Au moment où Monsieur Pierre Leguen, le courageux gardien-chef du phare, revenait de faire aux autorités maritimes une déclaration concernant le petit être qu'il avait réussi à sauver du naufrage, un jeune homme de vingt ans à peine l'aborda tout à coup.

Ce devait être un étranger, un espagnol, à en juger par son accent, le teint basané de son visage et ses yeux sombres.

D'ailleurs, il vous ressemblait Monsieur le comte.

Cet homme interrogea le vaillant gardien avec une sorte d'avide curiosité, comme pour s'assurer auprès de lui que tous les passagers du "Toréador" avaient effectivement péri.

Par prudence instinctive, Monsieur Leguen ne lui révéla point l'existence de l'enfant sauvé.

L'inconnu, sans doute satisfait, disparut aussitôt.

Or, savez-vous, Monsieur de Lartijo, qui devait être cet étranger?

Comment pourrai-je le savoir répartit audacieusement l'espagnol, sans pouvoir cependant dissimuler une certaine émotion secrète.

— Eh bien, cet homme était le propre frère du comte de Lagartijo.

— Moi?

— Oui, vous-même.

— Sur quoi pouvez-vous baser une telle supposition?

—Sur ce que nous avons appris de votre passé, sur le signalement fourni par Monsieur Pierre Leguen...

Recueilli par votre malheureux frère aîné, au cours d'une croisière dans la République Argentine, où vous meniez une existence d'expédients et de misère, vous aviez été embarqué par pitié à bord du "Toréador".

Faits-Ottawa

Le fort vent qu'il faisait ce matin faisait battre fortement un auvent aux Dominion Stores, Limited, de sorte que ce pouvait être un danger pour les piétons. On téléphona au poste des pompiers no 2 où on envoya des hommes pour attacher l'auvent.

* * *

Les gardes à pied du gouverneur ont tenu hier soir au manège militaire une parade spéciale, afin de se préparer à la cérémonie de prorogation du parlement.

* * *

Un auto Ford conduit par M. A. Malotte, Notre-Dame de la Salette, Qué., a été grandement endommagé hier soir dans une collision avec un autre auto conduit par M. A. Cook, des appartements Tacistock. L'accident est arrivé à l'angle de la rue Bank et de la première avenue. Personne ne fut blessé. Deux roues ont été brisées et le corps de l'auto ainsi que le garde-boue ont été endommagés.

* * *

Une assemblée des anciens résidents de Cornwall, Stormont, Dundas et Glengarry a été tenue hier soir au no 19 rue Elgin. Cette assemblée fait présager qu'il y aura une nombreuse réunion de gens d'Ottawa à Cornwall le 2 août. Le Dr Hamilton, député de Cornwall et Stormont, porta la parole et assura tout le monde d'une chaude réception à Cornwall.

* * *

Les représentants de divers clubs et autres organisations se rendront en autos à Montréal pour assister le soir à un banquet à l'hôtel Windsor. Les membres des clubs et des organisations de Montréal seront les hôtes ce banquet. Le but de cette visite est d'annoncer les fêtes du centenaire et l'exposition d'Ottawa. Le voyage sera sous la direction de l'échevin Sims, de MM. Carruthers et J. Laflamme. M. Aurélien Bélanger, député provincial de Russell, M. Hector Ménard, président général de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, seront au nombre des orateurs au banquet. Le maire Balharrie et le commissaire Mc Elroy iront aussi à Sherbrooke et à Québec afin de lancer des invitations officielles aux maires de ces endroits. Le maire Lambert de Hull sera aussi invité à se joindre à ce groupe de visiteurs à Montréal.

* * *

Un jeune daim d'environ un an a été aperçu lundi à Woodroffe, près du temple anglican St-Martin. C'est la première fois que la chose arrive depuis environ une trentaine d'années.

* * *

Le Dr L. S. Klinck, qui était hier soir l'hôte de l'University Club, a prononcé un discours sur l'importance des universités d'Etat dans l'éducation supérieure, malgré les objections qu'on formule. Le Dr Klinck fut présenté par le Dr Harris, président qui parla de la carrière du Dr Klinck, autrefois attaché à la faculté du collège d'Etat de l'Iowa, et doyen de la faculté d'agriculture de l'Université de la Colombie Anglaise. L'orateur déclara que l'uniformité dans l'éducation est contraire au génie du peuple canadien et qu'une université doit fournir autant que possibles des facilités de recherches.

* * *

René Lacoste du canton de Gloucester en cour de police de comté hier après-midi s'avouait coupable d'avoir eu des liqueurs en d'autres endroits qu'à sa résidence privée. Le magistrat Joynt le condamna à $100 d'amende et aux frais.

LE PROJET DE LA REEVALUATION EST ADOPTE AU SENAT

Ce projet, qui a trait à la réévaluation des terres concédées aux soldats, a subi hier sa troisième lecture au sénat avec certains amendements.

Le Sénat a adopté en troisième lecture hier un projet de loi tendant à faire la réévaluation des terres concédées aux soldats sous le régime de la loi d'Etablissement des soldats sur les terres. Cependant, le bill comporte maintenant certains amendements que la Chambre des communes devra accepter.

La modification principale est d'avoir substitué la cour d'Echiquier du Canada aux divers comités d'arbitrage régionaux afin d'entendre les appels des intéressés. Telle qu'est maintenant la loi, le soldat colon peut demander une nouvelle évaluation de sa terre à la commission d'Etablissement et, si l'on n'en arrive pas à une entente, il peut interjeter appel devant la cour d'Echiquier. Droit est donné au gouverneur général en conseil d'édicter des règlements afin de modifier ou de supprimer certaines règles de procédures de la cour d'Echiquier, afin que ce tribunal puisse connaitre des causes d'évaluation. La décision de ce tribunal sera finale.

Les colons dont les arrangements avec la commission sont terminés et qui veulent revenir sur leurs terres dans le cas où elles n'auraient pas été vendues jouiront aussi des avantages de la nouvelle évaluation.

Cours des devises étrangères entre banques.

Fournie par la Banque Canadienne Nationale.—Service des Obligations étrangères. MONTREAL.

FERMETURE DU 22 JUIN 1926

New York, dollar . . .		5-32 ecs.
Londres, livre	4.86 3-16	4.85 7-16
Paris, franc	.0284	.0284
Bruxelles, franc . . .	.0286	.0286
Rome, lira	.0361	.0361
Bâle, franc	.1936	.1933
Rotterdam, florin . . .	.4017	.4011
Stockholm, couronne . .	.2684	.2681
Oslo, couronne	.2214	.2211
Copenhague, couronne . .	.2652	.2649
Madrid, peseta	.1619	.1617
Berlin, mark-or	.2381	.2378
Prague, couronne . . .	.0296	.0296
Athènes, drachme . . .	.0128	.0128
Rio de Janeiro, milreis	.1582	.1580
Hongkong, dollar . . .	.5545	.5537
Pologne, zloty	.10	.10
Yougoslavie, dinar . .	.0179	.0179
Indes, roupie	.3630	.3625

LISTE COMPLÈTE DES PRIX À L'ACADÉMIE DE LA SALLE

Nous avons publié hier le compte-rendu de la distribution des prix et de la collation des diplômes à l'Académie LaSalle lundi. Voici la liste complète des gagnants:

Cours élémentaire

Deuxième année:—Hervé Pinard, Raymond Guttadauria, Silvio Richard.

Troisième année:—René Legault, Léonard Roussel, Léo Dugal.

Cours moyen

Première année:—Roland Renaud, Paul-Emile Dubrule, Raymond Laberge, Honoré Charlebois.

2ème année:—Edgar Guay, Fernand Baril, Lauriault Clifford, Adélard Sabourin.

3ième année:—E. Ouellette, J. M. Mathé, G. E. Vincelette, A. M. Bélanger.

Cours spécial

Donald Courchesne, Raoul Cadieux, Roméo Pilon, Lionel St-Denis.

Cours Supérieur

1ère année:—Robert Champagne, Lionel Lafleur, Albert Kingsley, Aurélien Payment.

2ème année (immatriculation):—Edouard Handy, John Cunningham, Jean-Louis Larocque, Henri Meunier.

3ième année (immatriculation):—G. Lavergne, H. Mercier, L. Richard, A. Lavergne, A. Lamothe.

Cours Moyen

1ère année:—Instruction religieuse, R. Renaud; français et géographie, R. Renaud; anglais, R. Laberge; histoire du Canada, P. E. Dubrule; arithmétique, A. Legault; composition et dessin, P. Provost; prix d'exposition, G. Parent; orthographe, J. L. Bisson.

2ième année:—Instruction religieuse, E. Guay; politesse, M. Carter; français, F. Baril; anglais C. Lauriault; arithmétique, A. Sabourin; dessin, L. Guibord; écriture, C. Lauriault; promotion, F. Baril; histoire du Canada, A. Fink; exposition, L. Guibord.

Prix spéciaux

Les prix spéciaux furent distribués comme suit:

Cours élémentaire

Deuxième année:—Instruction religieuse, H. Pinard; français, R. Guttadauria; anglais, R. Cunningham; arithmétique, G. Thérien; histoire du Canada, R. Lajoie; géographie, R. Lajoie; écriture, G. Thérien; dessin, H. Pinard; exposition travaux de classe, H. Pinard.

Troisième année:—Instruction religieuse, M. Young; histoire, M. Young; géographie, L. Roussel; anglais, W. Charbonneau; arithmétique, E. Daviau; écriture, L. Cyr; dessin, A. Guertin; politesse, L. Cyr; français, R. Legault; promotion, R. Legault.

PRIX DE PROMOTION

Cours moyen, troisième année

Promotion—Médaille d'or, offerte par l'institution, gagnée par E. Ouellette.

Instruction religieuse — missel, don du chapelain, gagné par A. Gravel.

Français — volume donné par J. A. W. Labelle, gagné par J. M. Mathé.

Mathématique — Plume-réservoir, don de Mme Renaud, gagnée par G. Vincelette.

Anglais — horloge gagnée par E. Ouellette.

Histoire et géographie — volume gagné par E. Ouellette.

Dessin — Volume gagné par L. Gauthier.

Dessin — Volume gagné par H. Bergin.

Dessin — Volume gagné par G. Vincelette.

Travail à la maison — plume réservoir donnée par Mme L. Gendron, gagnée par A. Gravel.

Dactylographie — plume gagnée par L. Lafontaine.

Composition française — Volume gagné par L. Gendron.

Composition anglaise — statues gagnées par W. Bingham.

Sténographie — Chapelet monté en or, gagné par L. Lafontaine.

Sciences — Volume gagné par R. Cyr.

Politesse — Volume gagné par A. Bélanger.

Histoire — Volume gagné par E. Roy.

Exposition — Crayon Eversharp, don de Mme Chamonard, gagné par H. Bergin.

Exposition — Volume gagné par L. Gauthier.

Exposition — Volume gagné par G. Vincelette.

Elocution — Statue, gagné par J. M. Mathé.

Certificats de dactylographie

Certificats Royal: L. Lafontaine, 43 mots à la minute; J. M. Mathé, 41; E. Ouelette, 38; L. Gendron, 35; G. Vincelette, 38; L. Gauthier, 37; W. Bingham, 35; H. Bergin, 35.

Cours Spécial

Premier de classe — Médaille d'or, donnée par M. H. Brisson, gagné par D. Courchesne.

Religion — Missel, gagné par R. Cadieux.

Français — Volume gagné par R. Pilon.

Anglais — Volume gagné par A. Rowe.

Dessin — Volume gagné par P. E. Latour.

Dessin — Volume gagné par M. Dorval.

Devoirs — volume donné par J. Boulay, gagné par D. Courchesne.

Devoirs — horloge gagnée par R. Pilon.

Comptabilité, volume gagné par L. St-Denis.

Calcul rapide — volume donné par J. A. W. Labelle, gagné par J. C. Létourneau.

Calcul rapide — statue gagné par E. Pelletier.

Ecriture — chapelet monté en or gagné par J. C. Létourneau.

Certificats Royal en dactylographie:—R. Pilon, 55 mots à la minute; D. Courchesne, 48; L. St-Denis, 38; P. E. Latour, 36.

Certificats d'aptitudes commerciales; D. Courchesne, R. Cadieux, R. Pilon, L. St-Denis.

Cours supérieur, 1ère année

Promotion — Médaille d'or, don de Laporte et Martin, gagnée par L. Lafleur.

Comptabilité — volume offert par la Banque Canadienne Nationale, gagné par L. Lafleur.

Dessin — statue, don de Mme Benoit, gagnée par L. Lafleur.

Sciences — chapelet monté en or, gagné par L. Lafleur.

Religion — missel gagné par A. Payment.

Traduction — médaille d'or, don de H. Désy, gagnée par A. Payment.

Grammaire anglaise — volume, don de M. Cyr, gagné par A. Payment.

Géographie — statue, don de Mme G. Benoit, gagnée par A. Payment.

Grammaire française — volume offert par M. T. Cousineau, gagné par R. Champagne.

Composition française — plume réservoir offerte par M. Couture, gagnée par R. Champagne.

Sténographie — statues gagnées par R. Champagne.

Arithmétique — volume, don de T. Cousineau, gagné par G. MacKay.

Algèbre — horloge gagnée par G. MacKay.

Géométrie — chapelet monté en or, don de H. Tessier, gagné par G. MacKay.

Grammaire latine — volume gagné par L. Renaud.

Thème — statues gagnées par L. Renaud.

Orthographe — volume gagné par L. Renaud.

Histoire — Plume réservoir, don de J. Lecavalier, gagnée par J. Paradis.

Dessin — statue don de Mme G. Benoît, gagnée par A. Kingsley.

Dessin — statue de Mme Benoît, gagnée par J. Paradis.

Orthographe — statue, don de Mme Mathé, gagnée par L. Royer.

Composition anglaise — volume, don de Albéria Cloutier, gagné par O. Langlois

Cours supérieur, 2ième année

Promotion — Médaille d'or, offerte par W. Bingham, gagnée par E. Handy.

Promotion — médaille d'or offerte par le Dr G. Bruchési, gagnée par J. Cunningham.

Religion — missel, don de l'abbé Secours, gagné par E. Handy.

Religion — chapelet monté en or, don de Mme Young gagné par A. Potvin.

Composition française — volume, don de Mme Colonnier, gagné par J. L. Rocque.

Composition anglaise — volume gagné par J. Cunningham.

Dictées françaises — statue gagnée par L. Pion.

Algèbre — volume, don de N. Mathé, gagné par E. Handy.

Algèbre — volume don de Mme O. Guertin, gagné par G. Cunningham.

Algèbre — volume, don de Mme Cyr, gagné par H. Renaud.

Chimie — Médaille d'or, don de T. Ethier, gagnée par E. Handy.

Géométrie — horloge, gagnée par J. Cunningham.

Géométrie — horloge gagnée par L. Trépanier.

Histoire Ancienne — volume gagné par H. Meunier.

Devoirs — Volume, don de J. A. W. Labelle gagné par J. L. Rocque.

Dactylographie — plume réservoir, don de J. Lecavalier, gagné par O. Ayotte.

Dessin — volume gagné par A. Handy.

Dessin — volume gagné par M. Ste-Marie.

Politesse — statue gagnée par H Meunier.

Latin — statues gagnées par G. Cunningham.

Latin — statues, gagnées par M. Ste-Marie.

Exposition — statues, gagnées par J. Cunningham.

Exposition — volume gagné par E. Handy.

Cours Supérieur, 3ème année (Graduation)

Instruction religieuse — médaille, don de l'abbé Secours, gagnée par H. Mercier.

Instruction religieuse — volume, don de l'abbé Hébert, gagné par A. St-Laurent.

Philosophie, volume, don de M. Cyr, gagné par A. Lamothe.

Francais — médaille d'or, don de Mme Cyr, gagné par L. Richard.

Littérature — médaille d'or, offerte par Mme Ouellette, gagnée par H. Ethier.

Composition française — médaille d'or, don des anciens élèves gagnée par L. Richard.

Orthographe — volume offert par le Cercle Ozanam, gagné par H. Ethier.

Anglais — médaille d'or, offerte par J. A. W. Labelle, gagnée par G. Larocque.

Composition anglaise — volume gagné par G. Larocque.

Anglais — volume, don de J. A. W. Labelle, gagné par H. Mercier.

Mathématiques — médaille d'or, don de H. Aubrey, gagnée par A. Lavergne.

Affaires — médaille d'or, don de R. Piffard, gagnée par H. Mercier.

Comptabilité — volume, don de Mme Cyr, gagné par A. St-Laurent.

Sténographie — plume réservoir, don de W. Bergin, gagnée par A. Lamothe.

Histoire nationale — médaille d'or, don de la St-Jean-Baptiste, gagnée par G. Larocque.

Histoire nationale — volume offert par J. A. W. Labelle gagné par J. Dussault.

Dactylographie — volume gagné par A. Lavergne.

Dactylographie — volume gagné par L. Lalonde.

Sciences — plume réservoir, don de J. Lecavalier, gagnée par G. Larocque.

Sciences — volume offert par E. Roger, gagné par L. Lalonde.

Ecriture — crayon Eversharp, don de M. Pelletier, gagné par L. Lalonde.

Latin — statues gagnées par L. Marier.

Latin — statues gagnées par L. Richard.

Dessin — horloge, gagnée par P. Baron.

Dessin — statue, don de E. S. Landry, gagnée par J. M. Bellemare.

Dessin — statue gagnée par L. Marier.

DIPLOMES DE 1925-26

Gérard Larocque, 85 pour cent.
Lucien Richard, 81 pour cent.
Albert Lavergne, 74 pour cent.
Henri Mercier, 73 pour cent.
Alcide Lamothe, 65 pour cent.
Arthur St-Laurent, 63 pour cent.
Henri Ethier, 61 pour cent.

M. W. THIVIERGE EST ELU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

M. Wilfrid Thivierge, de Clarence Creek, a été hier élu président de l'association conservatrice du comté de Russell, à l'assemblée annuelle tenue à Russell. Il succède à M. H. S. Latimer. Les officiers élus sont: président honoraire, l'hon. Arthur Meighen; vice-président honoraire, l'hon. G. H. Ferguson; Président M. Wilfrid Thivierge; vice-présidents, MM. P. T. Wilson, Osgoode Station; W. Combs, Metcalfe; R. Preston, Billings Bridge; secrétaire anglais, M. J. E. Kyle, Russell; secrétaire français, M. A. Emard, Embrun; trésorier, M. T. Godion, Clarence Creek; vérificateurs, MM. E. Hanes et A. Walker.

Des discours furent prononcés par le magistrat W. R. Cummings, MM. T. A. Spratt, W. Thivierge et D. C. Merkeley. On adopta des résolutions de confiance envers les chefs du parti conservateur et on fit des projets d'organisation.

LE VOTE SE PRENDRAIT SUR LE RAPPORT DU COMITE DES DOUANES DANS LA SOIREE

L'amendement conservateur condamne "l'ingérence malheureuse de certains hommes publics influents dans l'administration des douanes".

LES PROGRESSISTES

La discussion du rapport du comité des douanes se continuera aujourd'hui et le vote se prendra probablement au cours de la soirée. Les progressistes ont tenu, cet avant-midi, un caucus pour déterminer l'attitude qu'ils doient adopter relativement à l'amendement conservateur présenté par M. Stevens.

L'amendement conservateur est habilement rédigé. C'est ainsi que, sans nommer aucun député cependant, il reconnait que l'intervention de "certains hommes publics influents" auprès du ministre des douanes est une ingérence malheureuse dans l'administration des douanes. Et M. Kennedy, député progressiste de Peace-River, avait une allusion spéciale dans l'amendement qu'il avait présenté en comité pour rapporter à la Chambre la conduite de MM. Boys, Baldwin, Robichaud et Duff. L'amendement conservateur a une tenue plus générale.

De plus, M. Stevens a pris les termes mêmes de l'amendement de M. Kennedy pour blâmer le ministre des douanes, lorsqu'il dit "que la conduite de l'hon. M. Boivin est injustifiable". Les conservateurs espèrent ainsi obtenir le vote de plusieurs progressistes et renverser le gouvernement.

Mais, le gouvernement a toujours joui, depuis le début de la session, et après plus d'une quinzaine de votes, de l'appui des progressistes, et, en dépit de toutes les rumeurs contraires, il semble bien que les collègues de M. Forke sauveront une fois de plus le ministère. La majorité sera très mince, peut-être trois ou quatre fois, mais elle permettra au gouvernement de survivre à l'attaque la plus terrible à laquelle il ait eu encore à faire fame depuis le début de la session.

LES NOTRES

M. Edmour S. LANDRY, artiste paysagiste dont les oeuvres furent très admirées par des centaines de visiteurs durant l'exposition qui vient de se terminer à l'académie de la Salle.

REMERCIEMENTS AUX C.-FRANÇAIS DE LA CAPITALE

LE PRESIDENT DU COMITE MUSICAL DU CENTENAIRE D'OTTAWA, REMERCIE NOS COMPATRIOTES POUR LEUR PRECIEUSE COLLABORATION.

Nous recevons de M. Cyril Rickwood, président du comité musical du centenaire la lettre suivante:

A M. le Rédacteur du "Droit",
Ottawa.

M. le Rédacteur,

Je vous serais infiniment obligé, M. le Rédacteur, si vous me permettiez, par l'entremise de votre excellent journal, d'exprimer ma profonde gratitude aux Canadiens français d'Ottawa et de Hull, pour la sincère et précieuse collaboration qu'ils m'ont prêtée lorsqu'il s'est agi de former le Choeur du Centenaire.

En tant que je sache, c'est la première fois que les éléments français et anglais d'Ottawa s'unissent pour créer une telle entité artistique. Aussi bien je crois juste de dire que,—sans vouloir en rien exagérer l'importance du fait qui nous occupe,—nous venons de faire un pas remarquable dans la direction d'une meilleure entente entre les deux races.

Encore pourrait-on se réjouir que la musique, — cette grande pacificatrice des moeurs, — devienne logiquement un moyen de mieux se comprendre, puisque la musique demeure toujours la seule langue universelle.

Le merveilleux enthousiasme déployé par tous les membres du Choeur, tant ceux de langue française que ceux de langue anglaise, a fait surgir en nous et autour de nous l'espoir que le Choeur du Centenaire pourrait demeurer oeuvre permanente en cette capitale du Dominion. L'envergure d'un tel mouvement offre de si vastes proportions, que je préfère attendre à une date ultérieure pour entrer dans plus de détails à ce sujet.

Pour le moment, je tiens à remercier publiquement M. Maurice Morisset ainsi que les directeurs des diverses Chorales pour leur aide bienveillante et leur inappréciable appui. A tous ceux et à toutes celles qui, de près ou de loin, ont prêté leur concours à l'entreprise, je tiens à dire un cordial merci.

Je n'ai pas besoin, M. le Rédacteur, d'insister sur le fait que la généreuse coopération du "Droit" nous a été d'un grand secours dans la réussite de notre projet. Aussi dois-je vous remercier bien chaleureusement pour nous avoir si largement secondés.

Depuis quelques jours déjà nous avons atteint notre effectif de mille voix et, à notre grand regret, nous ne pourrons faire droit désormais à de nouvelles demandes. Seuls les membres qui sont munis de cartes devront donc se présenter vendredi soir prochain, le 25, à 8 heures, au pavillon de l'horticulture.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, avec mes remerciements réitérés, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Cyril J. L. RICKWOOD
Président du Comité musical des Fêtes du Centenaire d'Ottawa.

L'ETAT DE NOS BAINS LAISSE A DESIRER

L'état de nos deux bains publics laisse à désirer. En fait, au bain Champagne, la situation est tel qu'il faudra dépenser au moins $2,700 pour protéger les promenades de l'humidité qui tombe du plafond. Un plafond temporaire, placé à trois pouces du toit sera installé, s'il y a assez d'argent au crédit des bains.

Au bain Plant, il faudrait installer un système de ventilation, au coût de $700, mais comme la situation n'est pas urgente, les travaux ne seront faits que plus tard.

LES PLANS DU NOUVEAU MARCHE

M. Borthwick, inspecteur du marché a préparé les plans pour le nouvel édifice que l'on se propose de construire au marché By et d'après le rapport qu'il a soumis au Bureau des Commissaires, la bâtisse n'aurait que 32 pieds de largeur au lieu de 40, ce qui permettrait d'élargir la rue William de 8 pieds. Il réserve 14 espaces pour les magasins, chacun de 32 par 20 pieds.

Les recommandations de M. Borthwick ont été bien accueillies par le Bureau qui les soumettra aux architectes Richards et Abra.

UN PROBLEME QUI EST ENCORE LOIN D'ETRE REGLE

C'EST LE PROBLEME DU STATIONNEMENT DANS LES RUES DE LA VILLE.

L problème du stationnement dans les rues de la ville est loin d'être réglé. Le Conseil de Ville s'est prononcé lundi soir, en faveur d'amender les règlements actuels mais l'avocat-conseil Proctor a fait remarquer au Bureau des Commissaires hier que les règlements municipaux du trafic doivent avoir l'approbation du département de la voirie et que par conséquent les changements proposés n'auraient aucune valeur si les autorités provinciales ne les appuyaient.

La commission de police est à étudier de nouveaux règlements et en attendant son rapport, le Bureau ne se prononcera pas, car il croit que la police réussira à trancher la difficulté, de façon à satisfaire tout le monde.

UN CONCERT A STE-JEANNE D'ARC DE WESTBORO, ONT.

Dimanche soir dernier à la salle-église Ste-Jeanne d'Arc de Westboro sous la présidence de M. le curé Olivier, un concert, organisé par M. Emile Tassé, était donné. Il s'agissait de se procurer des prix pour l'école et M. Tassé se souvint qu'il était musicien professeur et qu'il avait des élèves. Il proposa avec ce concert, mais tout improvisé qu'il fût, tel est le miracle du talent, qu'il réussit parfaitement, grâce aux talents réunis de ceux et de celles qui voulurent bien prêter leur concours. L'orchestre, fort nombreux, groupait les élèves de M. Tassé, fortement encâdrés par des musiciens connus et aimés que je voudrais nommer, mais ce qui n'est guère possible, à cause du nombre d'abord, puis, par crainte d'en oublier quelques-uns. Je me contenterai donc de leur adresser mes plus sincères félicitations sans oublier la dévouée accompagnatrice, Mlle W. Campbell. Chaque sélection fut rendue avec un ensemble remarquable chez un groupe aussi mêlé—jeunes élèves, musiciens avertis— et M. Tassé a vraiment le droit d'être fier de son succès. La réussite, il la tint du commencement à la fin, au bout de son bâton.

Deux jeunes filles de Westboro Mlles Cécile et Flore Quesnel, exécutèrent en solo et en duo, trois excellents morceaux de piano avec une belle maîtrise. Ces jeunes filles ont vraiment du talent et laissent espérer un bel avenir musical. Il en est de même du fils—tout jeune—de M. Emile Tassé, R. Tassé, dont le jeu déjà sûr fait honneur à son professeur. Mlle Marie-Anne Dallaire une autre élève de M. Tassé, est une musicienne charmante au jeu délié et souple, dont on entendra sans doute parler plus tard. Madame Robert, dans les deux cas, accompagna au piano.

Il y eut aussi du chant. Mlle Marie-Ange Vincent nous donna une chanson exquise "A des oiseaux" et vraiment, sans exagération, cette jeune fille possède une voix si haute, si pure, si douce que ces oiseaux n'auraient pu faire mieux s'ils avaient pu répondre. Elle fut accompagnée au piano par M. Paul Larose. Madame Eugène Pelletier, fils, qui lui succéda, possède une voix puissante que l'on a appris à aimer chez nous. Elle sait aussi chanter ce qui est un autre charme.

MM. Pelletier, Eugène Quesnel, Romuald et Roch, les piliers du choeur de chant à Ste-Jeanne d'Arc nous chantèrent un quatuor, accompagnés à l'orgue par Madame Pelletier, mère. Ce fut un des beaux numéros du programme.

Madame Antonin Proulx, pour finir, nous récita deux petites choses avec le naturel et le charme qu'on lui connait. "Les trois menteurs" fut particulièrement goûtée. Cette jeune dame sait dire et c'est le plus beau compliment qu'on puisse lui faire.

Chaque numéro et rappel furent chaleureusement applaudis et ce fut un succès indéniable qui donne envie de crier encore.

M. Waldo Guertin présidait.

UN DE L'AUDITOIRE.

$25 A CHACUNE DES ECOLES DU S.-COEUR

Les recettes du thé et money shower donnés chez Mme Louis Laframboise, rue Wilbrod, le mois derniers, pour l'achat de prix aux écoles Saint-Pierre et Garneau, ont permis à la Section du Sacré-Coeur (F. F. C.-F.) d'offrir à chacune de ces écoles le montant de $25,00, puis une médaille d'argent par école, de plus, une médaille d'or à l'école St-Pierre. La Section du Sacré-Coeur mérite d'être félicité pour son zèle et son dévouement, ainsi que pour le succès qu remporte chacune de ses organisations.

ALLEES ET VENUES MYSTERIEUSES DE CE JEUNE HOMME

UN SOI-DISANT ADRIEN VERMETTE, QUE LE Dr D. GRAHAM A DECLARE EPILEPTIQUE, EST HEBERGE PAR M. F. J. SAUVE, DE CLARKSTOWN, QUI LE TROUVA INCONSCIENT SUR LA ROUTE.

Un mystère entoure l'identité d'un jeune homme qui a été trouvé dans un état inconscient sur le chemin de Prescott par M. F. J. Sauvé, 327 rue Crichton, qui l'hébergea chez lui.

Mardi de la semaine dernière, M. Sauvé, accompagné de sa fille, Mlle Laura, s'en allait sur le chemin de Prescott en auto, quand vers 1 h. 15 p. m., après avoir passé Manotick, il aperçut un jeune homme étendu sur la route. Il s'arrêta et le plaça dans sa voiture. L'inconnu reprit ses sens quelques minutes plus tard et demanda alors où il était. Il dit se nommer Kelly et déclara qu'il avait travaillé dans un bureau aux Trois-Rivières. Il arrêta dans un hôtel de Kemptville pour diner et s'inscrivit sous le nom d'Adrien Vermette.

Il fit un certain nombre de récits contradictoires. C'est ainsi qu'il raconta qu'il avait été acteur de vues de cinéma en Californie et qu'il avait été deux semaines élève de l'Université d'Ottawa. Il serait parti de Winnipeg en motocyclette et se serait rendu à Montmagny, Qué.; étant à court d'argent il aurait vendu sa motocyclette à Lévis. On ne sait comment il est parvenu à Ottawa, mais il déclara qu'il s'en allait à Détroit en auto avec deux compagnons. Ses amis, qui étaient ivres, lui auraient demandé seize dollars. Craignant de demeurer avec eux, il crut bon de les quitter.

Il dit qu'il était âgé de vingt ans, bkien qu'on ne lui en donne pas plus de dix-sept. Il mesure environ cinq pieds et quatre pouces de hauteur et pèse à peu près cent cinq livres. Il a le teint brun, presque basané; porte des vêtements apparemment neufs, un chandail gris pâle avec rayures, une culotte de couleur sombre avec quadrillé vert, des bas golf noirs et des souliers de couleur pâle. Sur sa casquette grise est inscrit le mot "Denver". Dans son étui à cigarette se trouve un bout de papier sur lequel sont inscrits quatre noms "Bégin", de St-David, comté de Lévis. Il a produit un document indiquant qu'il avait été admis à l'hôpital de Caughnawaga, où il dit avoir passé une journée. Il ne sait ni lire ni écrire, mais il peut apparemment signer le nom de Vermette.

Il a apparemment une vive imagination.

M. Sauvé a communiqué avec St-David et a aussi informé le département de police. Le Dr D. Graham, mandé par M. Sauvé, déclara que le jeune homme était épileptique. Il parle un médiocre anglais. Il est probable qu'il vient du Québec, de l'avis de M. Sauvé.

M. Sauvé déclarait au "Droit" ce matin que le soi-disant Vermette avait eu deux attaques d'épilepsie depuis qu'il est chez lui.

UNE ACTION COMMUNE DE TOUS LES ÉTATS EN CAS DE CONFLIT

(Presse associée)

PANAMA, 23. — Une résolution recommandant une action commune de la part des Etats panaméricains contre tout Etat agresseur a été adoptée à l'unanimité par le congrès panaméricain qui se tient ici.

La résolution a été rédigée par Senor Arias, de l'Uruguay, et recommande que les nations du nouveau monde adoptent comme politique de relations internationales le principe que toute action contre l'une des nations en violation des principes universellement reconnus par la loi internationale soit regardée comme un délit envers ces Etats et qu'elle provoque par conséquent une réaction uniforme et commune de la part de toutes.

Murphy-Gamble Limited

Un autre achat de

SERVIETTES

1,500 Servietes Turques, en 5 vastes assortiments et à des prix très alléchants pour jeudi. Achetez maintenant ce dont vous avez besoin pour l'été et l'automne.

Groupe 1

25c

Serviettes de bain anglaises résistantes, avec rayures de couleur sur fond fauve. Bonne qualité séchante. Serviettes qui donneront toute satisfaction, pour le campement, la maison d'été ou de ville.

Groupe 2

35c

Serviettes de bonne dimension pour l'usage en général dans la maison ou pour le frictionnement après le bain ou la natation. Texture serrée, à un appréciable épargne.

Groupe 3

50c

Dispositions jacquard avec attrayantes bordures de couleur, rayées et blanches unies à vaste assortiment. Texture serrée, riche poil. En une grande dimension et à beaucoup moins de leur prix courant, à 50c chacune.

Groupe 4

75c

Le plus vaste assortiment de serviettes qui soit en montre, comportant des serviettes blanches et de couleur pour tous les usages. Valant $1.00 et $1.25. Une très alléchante aubaine à 75c chacune.

Groupe 5

$1.00

Dans ce groupe l'on trouvera des serviettes turques blanches extra grandes, ainsi que des serviettes rayées et à bordures jacquard, dans les teintes de bleu, rose, or et hélio. Splendides serviettes pour le meilleur usage. Une très appréciable aubaine pour les acheteurs économes, jeudi.

LES FUNERAILLES DE M. C. T. MENARD

Un nombreux groupe de parents et d'amis dont plusieurs peintres bien connus, ont accompagné ce matin à sa dernière demeure, la dépouille mortelle de M. Charles Toussaint Ménard, 186 rue Friel, décédé subitement avant hier à l'âge de 64 ans.

Le service funèbre eut lieu en l'église Sainte-Anne à huit heures ce matin et l'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

M. l'abbé V. Croteau, vicaire à Sainte-Anne, officiait à la messe. Le choeur de chant de la paroisse, sous la direction de M. Paul Milette, exécuta la messe de Requiem de Perreault. M. Paul Larose touchait l'orgue.

Le cortège quitta la demeure mortuaire à 7 heures 45. Les deux fils du défunt, Léo et Oscar Ménard, et ses deux gendres, MM. L. Lachaine et R. Hurtibise, conduisaient le deuil.

Parmi les autres parents et amis formant cortège, il y avait MM. J. B. Michon, de Hull et Joseph Racine, de Hawkesbury, tous deux beaux-frères du défunt; D. Ménard et J. A. Michon, neveux du défunt; E. Pépin et J. B. Ménard, cousins du défunt; MM. les échevins E. Québy et A. Bélanger, MM. J. B. Duford, de la Duford Ltée, E. Ranger, R. Baril, le docteur R. P. Paquin, W. N. Hurtibise, W. Saint-Cyr, Joseph Boulanger, Élie Renaud, David Côté, Joseph Viau, Augustin Vachon, Th. Deschênes, J. E. Archambeault, W. C. Labelle, M. Normand, J. A. Lachaine, Ernest Lacasse, M. A. Latendresse, A. Larocque, T. Renaud, Arthur V. Gauthier, Eugène Vézina, O. Bond, E. Royer, William Storr, E. C. Nickson, Fr. Mathieu, E. Jones (de Deschênes), Joseph R. Dugal, A. G. Dumontier Charles Sheppard, Albert Lapointe, E. J. Labelle, M. A. Ménard, T. P. Doyle, W. F. Lalonde, H. Tassé H. A. Hamilton, et Léonard Baulne.

Le défunt tomba mort avant hier pendant qu'il peinturait au no. 192 rue Charlotte. Il était à l'emploi de M. Strang et auparavant il avait travaillé chez Duford Ltée pendant longtemps. Il était né à Farnham, P. Q., et demeurait à Ottawa depuis 16 ans.

La mort imprévue de M. Ménard a jeté son épouse, ses enfants et ses nombreux parents et amis dans un deuil profond et de nombreux témoignages ont été reçus à la maison mortuaire.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre sa veuve,née Hélène Lasalle, deux fils Léo, employé de Duford Ltée, et Oscar, d'Ottawa; cinq filles, Mme R. Hurtubise, de Hull; Mme L. Lachaine, Mlles Yvonne Muriel et Gertrude, toutes d'Ottawa.

A la famille éprouvée, le "Droit" réitère l'expression de sa respectueuse sympathie.

La ville devra d'abord faire connaître l'état du pont

M. McElroy a demandé récemment qu'un rapport lui soit fourni afin de pouvoir fixer la responsabilité pour l'entretien du pont de la rue Somerset. M. Proctor a fait réponse qu'il serait impossible d'obtenir de la commission des chemins de fer, les renseignements désirés, tant que la ville n'aura pas fait connaître l'état du pont.

On obtiendra donc un rapport détaillé pour se conformer aux désirs de la Commission.

Le romanesque se trouve ailleurs qu'à la page de fiction du journal. Les colonnes d'annonces vous transportent aux quatre coins de l'univers et jusqu'aux confins du monde. Lisez les annonces.

DERNIER APPEL

Tous ceux qui ont retardé à se procurer les livres de récompense peuvent le faire en s'adressant au service de librairie du "Droit", Ottawa, Ont.

Nous avons encore un choix des plus variés et nos prix sont très modérés.

Un escompte de 10 p. c. sera donné sur toute commande moindre que $25.00. 25 p. c. sur toute commande plus de $25.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DROIT"

Dr Georges LAFRAMBOISE
SPECIALISTE

CONSULTATIONS Maladies:— Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
10—12 a.m.
1— 5 p.m.
7— 8 p.m.
91, rue Rideau
Téléphone
R. 763

EN DONNANT VOTRE ADRESSE — par correspondance ou téléphone — NOUS VOUS FERONS PARVENIR VOTRE JOURNAL.

Spécial pour le temps des vacances
Service des abonnements, LE DROIT, Ottawa, Ont.—R. 514

1 mois 45
2 mois 90
3 mois 1.25

L'abonnement est payable d'avance.

Cette offre s'applique à tout le Canada.

Adressez:
Service des abonnements, LE DROIT, Ottawa, Ontario